



ATLAS

S-CoT de Gascogne

juin 2017

aua/Toulouse
aire métropolitaine

Syndicat mixte
SCoT
de Gascogne

Avant propos

Le Syndicat Mixte du SCoT de Gascogne a adhéré à l'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire métropolitaine (aua/T) afin que celle-ci l'accompagne dans la réalisation de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

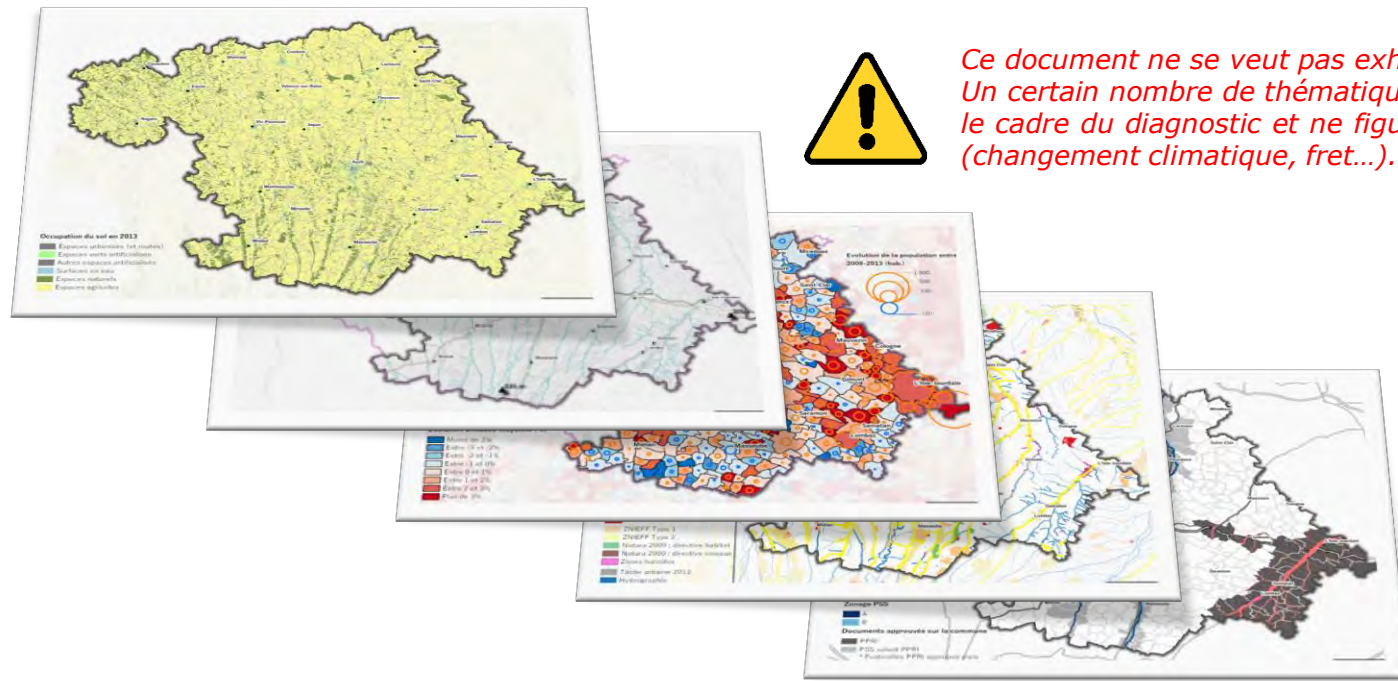
Pour alimenter les travaux préalables à l'élaboration du SCoT, un important travail cartographique a été engagé.

Rassemblées autour de 7 grandes thématiques : territoire, environnement, population, emploi/économie, habitat/logements, transports/mobilité, et équipements, cet atlas cartographique dresse un premier portrait du territoire du SCoT de Gascogne qui préfigure les premières analyses à développer dans le cadre de l'élaboration du diagnostic du SCoT. En écho à ces thématiques, des « paroles d'élus » sont relatées afin de mettre en exergue des éléments saillants à inscrire dans le futur document.

Cet ouvrage permet le partage de ces premiers éléments de connaissance et de prendre la mesure de ce vaste territoire.



*Ce document ne se veut pas exhaustif.
Un certain nombre de thématiques importantes seront traitées dans le cadre du diagnostic et ne figurent pas dans le présent document (changement climatique, fret...).*



Atlas SCoT de Gascogne

Sommaire

Territoire

Éléments repères
Contextualisation régionale
Géographie physique et paysages
Occupation du sol / Consommation d'espace

Environnement

Patrimoine naturel / Protections
Réservoirs de biodiversité / Continuités écologiques
Gestion de l'eau
Nuisances et risques

Population

Evolution et répartition de la population
Structure démographique
Taille moyenne des ménages

Habitat / Logements

Parc de logements
Production de logements
Résidences principales
Logements aidés

Emploi / Economie

Evolution de l'emploi
Emplois salariés privés
Principaux employeurs
Dynamiques commerciales
Evolution de l'activité agricole
Production agricole

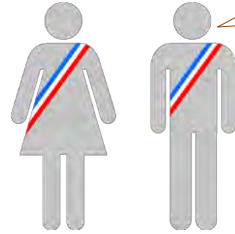
Transports / Mobilité

Structuration du réseau routier
Organisation de la desserte
Déplacements domicile-travail

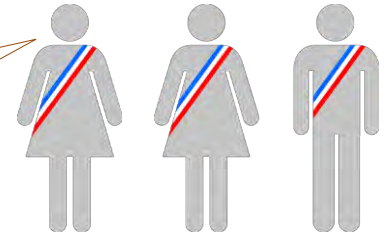
Equipements

Répartition des services et équipements
Niveau d'équipements
Equipements de santé et d'enseignement
Offre touristique
Couverture numérique
Offre culturelle, sportive et de loisir

Paroles d'élus

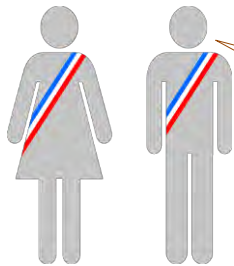


« Notre territoire a su garder son authenticité, il est par conséquent impératif de préserver notre identité territoriale, patrimoniale et les spécificités de nos différents terroirs »



« Notre territoire connaît un tiraillement important vers l'extérieur »

« Nous devons travailler en relations étroites avec les territoires périphériques »



« Nous devons maîtriser la consommation foncière, lutter contre certaines extensions urbaines ; plus de 2 000 m² aujourd'hui pour une habitation, c'est consommer trop d'espace »

« Il faut éviter la banalisation des paysages »

Territoire

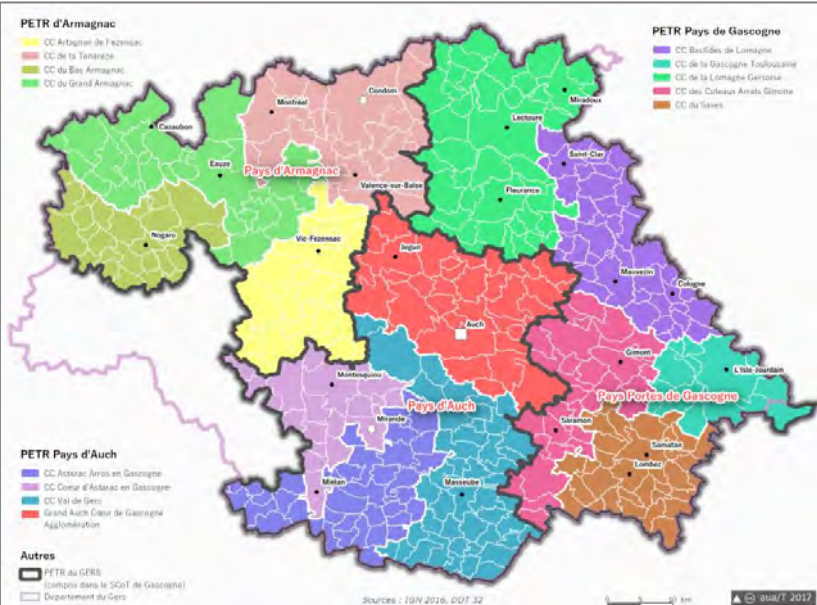
- Éléments repères
- Contextualisation régionale
- Géographie physique et paysages
- Occupation du sol / consommation d'espace

Éléments repères

L'essentiel

- SCoT de Gascogne**, un SCoT de dimension départementale
 - Le SCoT du Pays du val d'Adour, limitrophe, et le SCoT de Gascogne couvrent la quasi-intégralité du département du Gers.
- 397 communes**
 - (86% des communes du département du Gers, dont 1 commune du département de Haute-Garonne : Fontenilles)
- Plus grand SCoT de France** en superficie ; **2^{ème}** en nombre de communes :
 - 3 Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux (PETR)
 - 12 Communautés de Communes
 - 1 Communauté d'Agglomération
- Un SCoT qui intègre le SCoT des Coteaux du Savès (14 communes)

Découpages intercommunaux au sein du SCoT de Gascogne



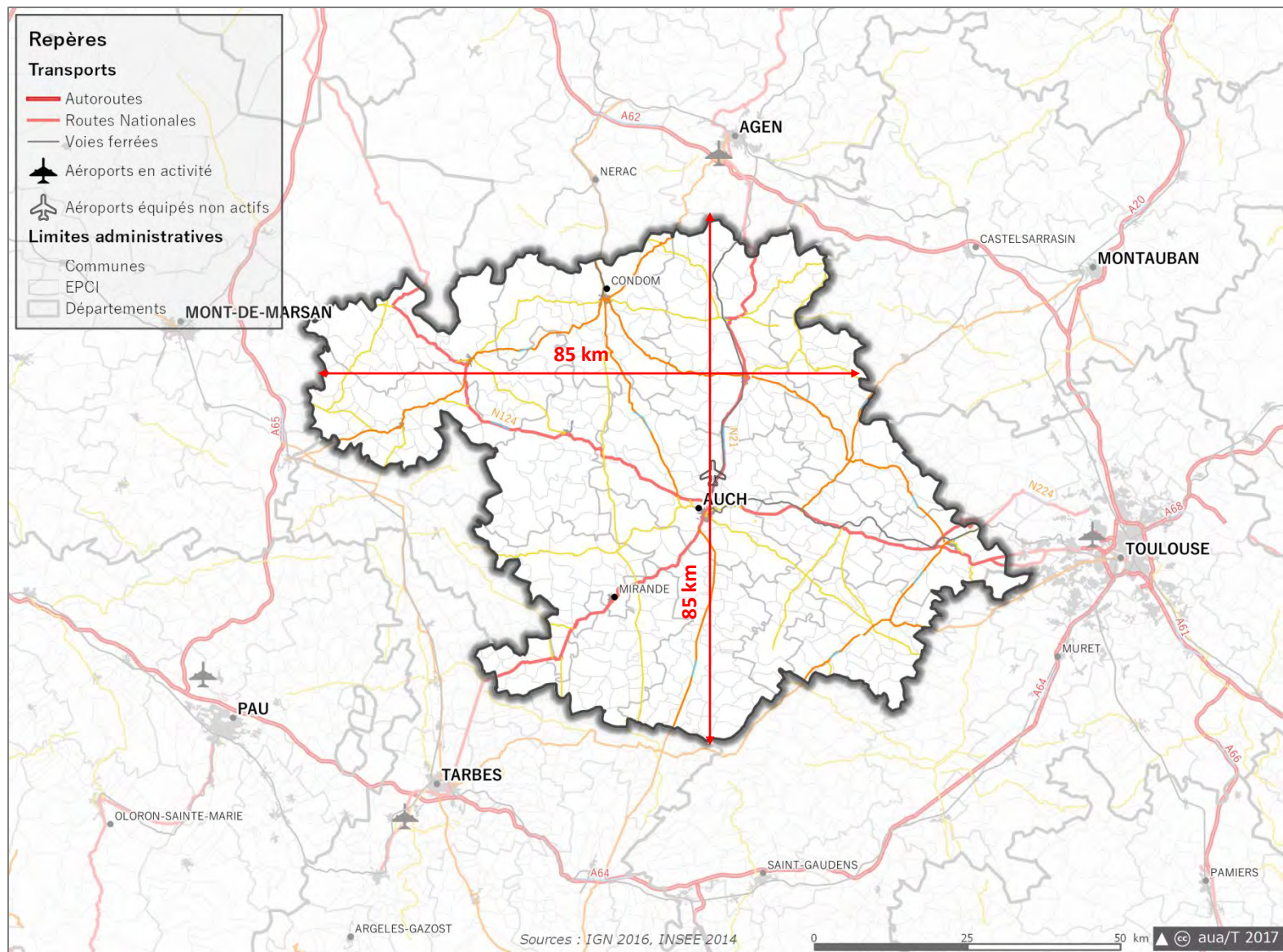
Chiffres clés

- **397** communes
- **5 600** km²
- **3** PETR
- **13** EPCI

Intercommunalités	Population 2014
CC Artagnan de Fezensac	7 161
CC de la Tenarèze	14 961
CC du Bas Armagnac	8 506
CC du Grand Armagnac	13 166
PETR d'Armagnac	43 794
CC Bastides de Lomagne	11 112
CC de la Gascogne Toulousaine	20 345
CC de la Lomagne Gersoise	19 563
CC des Coteaux Arrats Gimone	10 421
CC du Savès	9 483
PETR Pays Portes de Gascogne	70 924
CC Astarac Arros en Gascogne	7 428
CC Cœur d'Astarac en Gascogne	7 898
CC Val de Gers	9 002
CA Grand Auch Cœur de Gascogne	38 580
PETR Pays d'Auch	63 951

Sources : Insee, Recensement

Positionnement géographique du SCoT de Gascogne



Contextualisation régionale

L'essentiel

Occitanie

- **5 730 800** habitants en 2014
(5^e région française)
- **+ 60 000** habitants par an depuis 2005, soit l'équivalent de la ville de Montauban tous les ans
(3^e région française)
- **+ 1 250 000** habitants projetés à l'horizon 2050
(modèle Omphale 2017 de l'Insee*)

Département du Gers

- Un des départements les moins peuplés de la région Occitanie, avec le Lot, l'Ariège et la Lozère.
- Un des soldes naturels les plus bas de la région.
- Un des départements les plus âgés de France Métropolitaine.

Le Gers, avec ...








- **190 600** habitants en 2014
- **+ 1 000** habitants par an depuis 2005, soit **2%** de la croissance démographique de la région Occitanie
- **+ 26 000** habitants projetés à l'horizon 2050 (Omphale 2017)

... est pris entre :

- *la Haute-Garonne* : 1 336 000 hab. en 2015, **+ 468 000** à 2050
- *les Pyrénées-Atlantiques* : 670 000 hab. en 2015, **+ 116 000** à 2050
- *les Landes* : 405 000 hab. en 2015, **+75 000** à 2050
- *le Tarn-et-Garonne* : 255 000 hab. en 2015, **+75 000** à 2050
- *le Lot-et-Garonne* : 334 000 hab. en 2015, **+ 30 000** à 2050
- *les Hautes-Pyrénées* : 228 000 hab. en 2015, **- 4 000** à 2050

Sources : Dynamiques démographiques entre 2005 et 2015
Insee, Observatoire des territoires, DATAR
* Omphale 2017 : scénario central, projections 2013-2050

Portrait de territoire

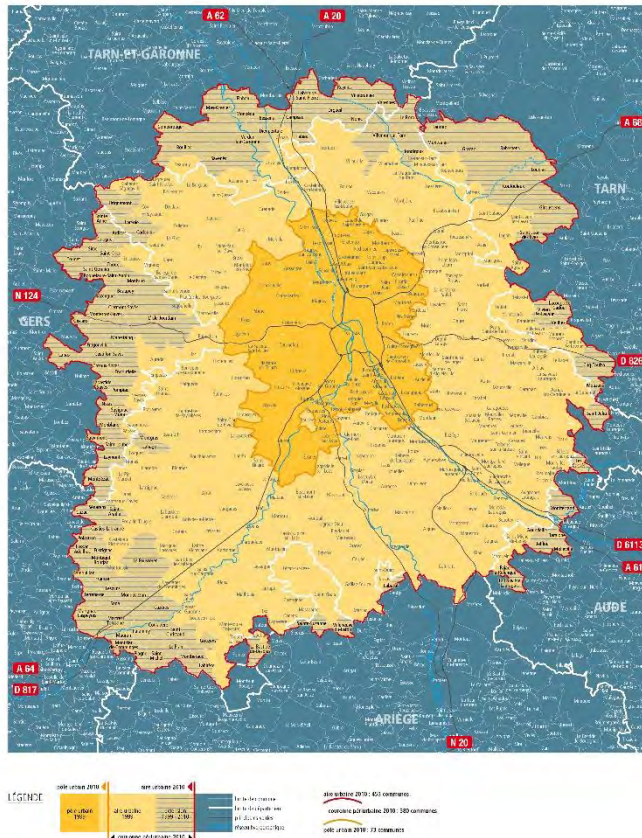
	Occitanie	Gers	SCoT de Gascogne	
	4 488	462	397	communes (2017)
	71 750	6 240	5 600	km ²
	80	31	32	hab./km ² (2014)
	5 730 800	190 600	178 700	habitants (2014)
	+ 0,96%	+0,39%	+0,55%	hab./an (2009-2014)
	31 470	593	646	logements neufs commencés (2014)
	- 3,76%	- 11,51%	- 8,91%	logements/an (2009-2014)
	2 167 099	70 190	65 300	emploi total (2013)
	1 323 922	32 041	30 500	emplois salariés privés (2015)
	+ 0,37%	- 0,68%	- 0,49%	emplois/an (2010-2015)
	240 485	1 311	1 311	étudiants inscrits (2015)
	+ 2,43%	+ 2,28%	+ 2,28%	étudiants/an (2010-2015)
	92%	94%	94%	part de la surface agricole, forestière et naturelle (2013)
	34%	5%	5%	habitants à proximité d'un transport en commun (2010)
	- 4,15%	- 6,05%	- 6,05%	de voyageurs SNCF (2014-2015)

Source : dataua/T, 2017

Contextualisation régionale

Variation de la densité de population entre...

L'aire urbaine* de Toulouse en 2017

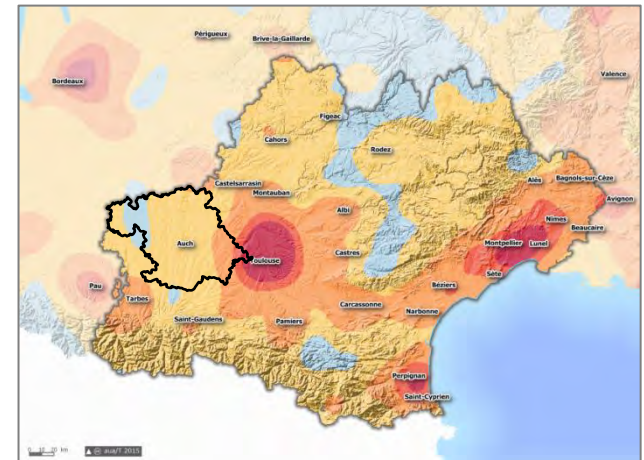


Source : Insee

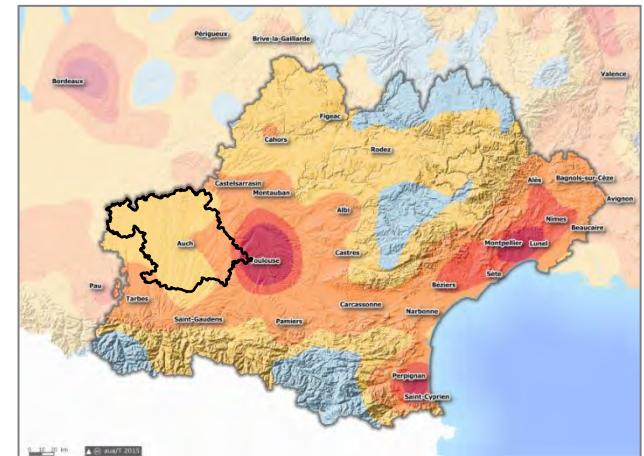
- **30%** de l'extension de la couronne périurbaine de l'aire urbaine de Toulouse s'est faite dans le Gers (soit 32 communes gersoises).
- Le basculement de l'Isle-Jourdain dans la couronne périurbaine en 2010 a entraîné d'autres communes limitrophes.

* Aire urbaine Insee 2010

... 1990 et 2007



... 2007 et 2012



Source : Insee, Recensements de la population

- **3,5** habitants sur 100 de la région Occitanie résidaient dans le SCoT Gascogne en 1990 ; le ratio s'établit à 3,2 en 2009 et à 3,1 en 2014.

Géographie physique et paysages

L'essentiel

Le territoire au cœur du sud-ouest, entre atlantique et méditerranée, Pyrénées et Massif Central, se caractérise par une grande diversité paysagère, modelé par un relief situé entre plaines et collines.

- **Un ensemble géomorphologique homogène, mais nuancé : « l'éventail gascon », socle des paysages gersois :**
 - d'est en ouest, alternance de coteaux et de vallées au relief modeste et aux profils dissymétriques,
 - du sud au nord, évaseement progressif des vallées, élargissement des plaines.
- Des facteurs physiques, naturels, humains et historiques à l'origine de nuances paysagères : **6 entités paysagères aux caractères identitaires marqués.**
- **Des paysages « agrestes » aux profils bocagers profondément transformés** par les évolutions agricoles (modernisation, déprise agricole, évolution de l'élevage...).
- **Un patrimoine bâti de qualité, diffus et modeste,** fragilisé par le dépeuplement des centres-bourgs au profit des périphéries (étalement urbain, banalisation du bâti pavillonnaire et des entrées de villes, détérioration et abandon du bâti dans les centres-bourgs...).
- **L'identité Gasconne, une revendication et une promotion au quotidien dans le paysage.**
- **Des initiatives et dynamiques locales en faveur de préservation des paysages :** atlas paysager du Gers, plan paysage de la Lomagne Gersoise, Arbre et Paysage 32...



Plan de Paysage

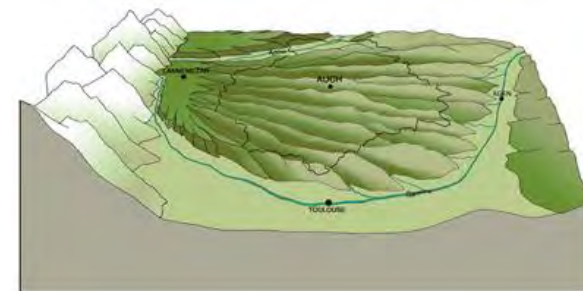
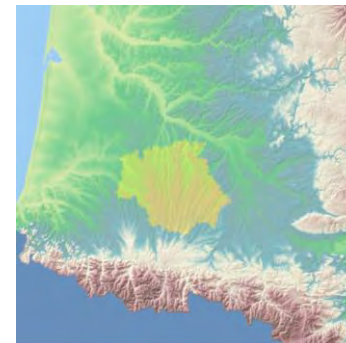
Communauté de Communes
Lomagne Gersoise
Territoire d'Intérêt et d'Environnement

Lettre N°2

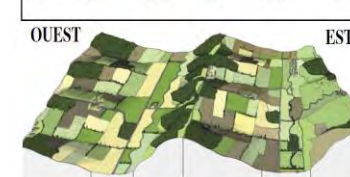
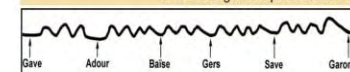


Chiffres clés

- Point culminant : **380 m**
Chapelle St-Roch à Montlaur-Bernet
- **6 entités paysagères**
- **10 cours d'eau principaux**

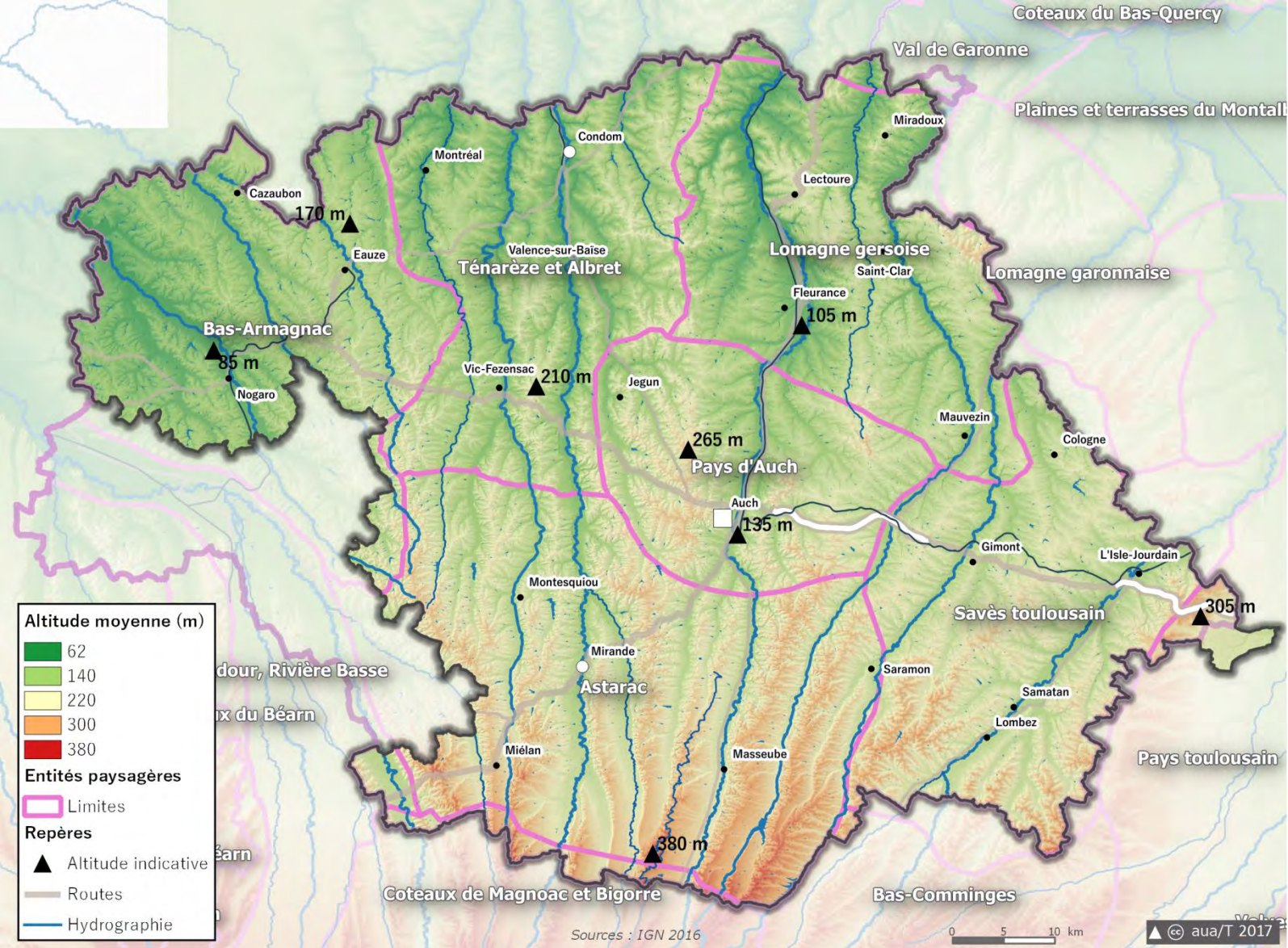


L'alternance coteau / vallée, séquençement et cloisonnement
L'éventail gascon profil en travers d'Est en Ouest



Sources : CAUE , Arbre et Paysage 32 - Inventaire des Paysages du Gers 2002

Relief et entités paysagères



Occupation du sol / Consommation d'espace

L'essentiel

Un territoire caractérisé par la prépondérance des espaces à vocation agricole, ponctués d'entités boisées de faible superficie.

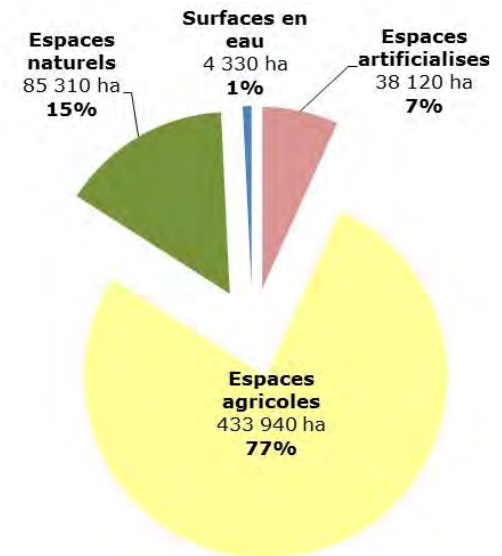
- **77% d'espaces agricoles** sur le SCoT (85 310 ha) ; très présents sur l'ensemble du territoire, ils laissent une place plus importante aux espaces naturels en direction de l'Armagnac et de l'Astarac.
- **15% d'espaces naturels** sur le SCoT ; composés de boisements (forêts de Sérilhac, de Saint-Blancard, Bois d'Auch...), de prairies, de ripisylves de cours d'eau..., ils participent à la qualité des paysages locaux.
- **1% de surfaces en eau** ; le chevelu hydrographique qui irrigue le territoire sur un axe sud-nord s'articule principalement autour du Gers, de la Baïse, de la Save, de l'Arros, de la Midouze, de l'Arras, de la Gimone... auxquels s'ajoutent de nombreuses retenues collinaires.
- **7% d'espaces artificialisés** ; cette artificialisation des sols, faible, reste toutefois marquée par un mitage des espaces agro-naturels.
- Une **consommation d'Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF)** qui avoisine **2 220 ha en 9 ans** (2006-2015), mais qui apparait inégale entre PETR (env. 940 ha sur Portes de Gascogne, 690 ha sur le Pays d'Auch et 590 ha en Armagnac).



Chiffres clés

- **7 ha sur 10** agricoles
- **2 ha sur 10** en espaces naturels (dont surfaces en eau)
- **1 ha sur 10** artificialisé
- **Environ 250 ha prélevés par an sur les Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (ENAF)** entre 2006 et 2015

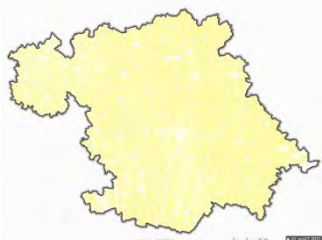
Répartition des différents types d'espaces



Sources : OCS GE 2013, aua/T

Occupation du sol 2013

Espaces agricoles



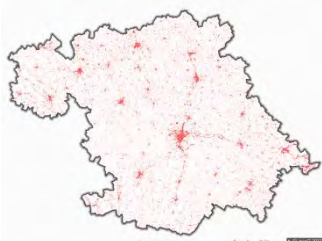
+

Espaces naturels



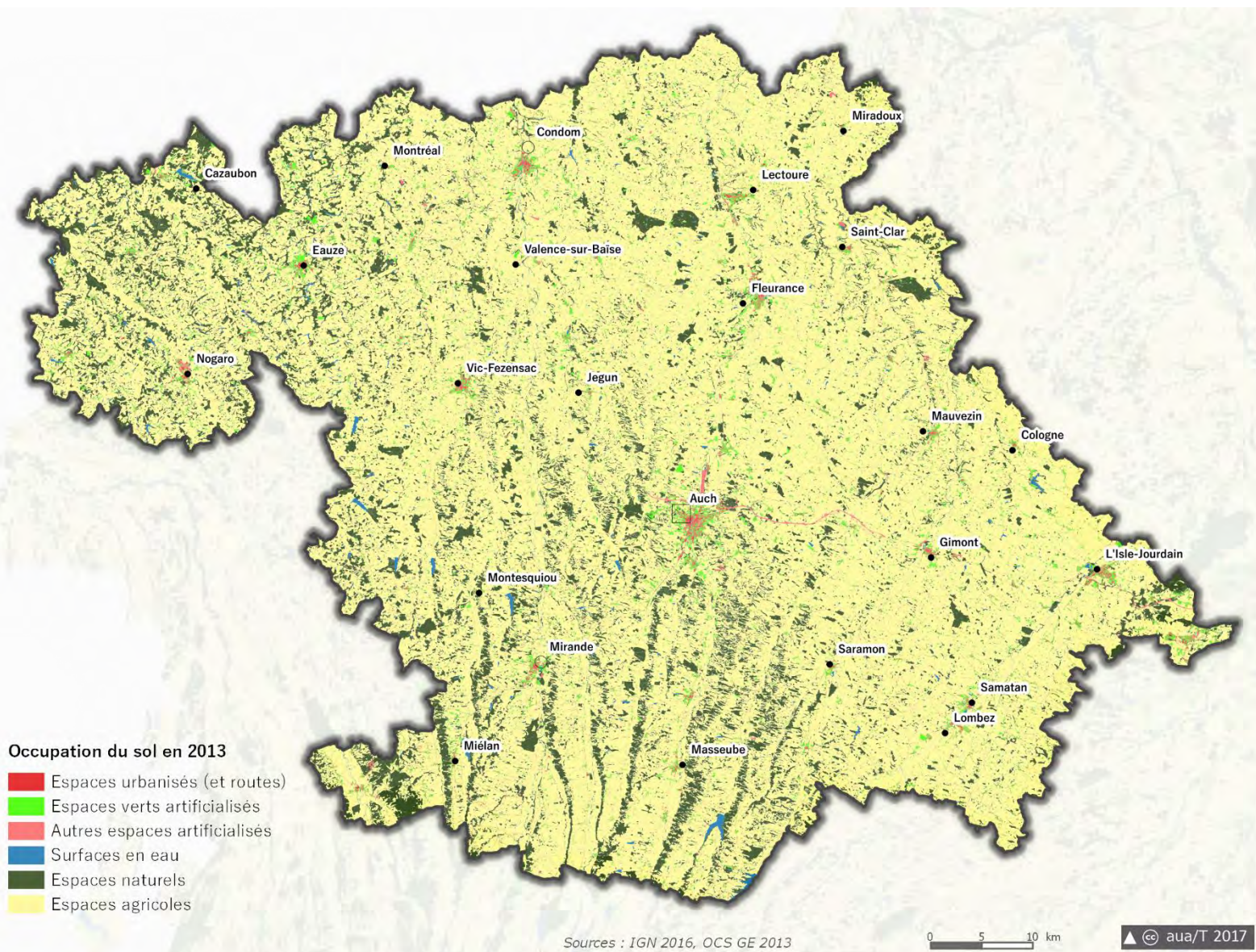
+

Espaces artificialisés



Occupation du sol en 2013

- Espaces urbanisés (et routes)
- Espaces verts artificialisés
- Autres espaces artificialisés
- Surfaces en eau
- Espaces naturels
- Espaces agricoles



Sources : IGN 2016, OCS GE 2013

0 5 10 km

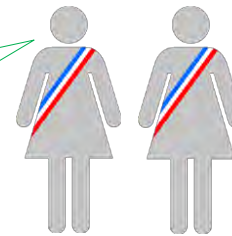
▲ © aua/T 2017

Paroles d'élus

« La protection de l'environnement est une opportunité pour notre territoire et non une contrainte »

« Nos paysages et notre patrimoine naturel sont nos principaux atouts touristiques et nous assurent un cadre de vie de qualité »

« Nous devons préserver nos ressources locales non délocalisables à fortes valeurs ajoutées (espaces naturels, agricoles, énergies...) »



« Notre territoire est vulnérable et dépendant des Hautes-Pyrénées pour la ressource en eau ; ressource vitale pour les activités humaines et économiques du territoire »

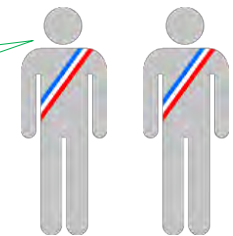
« Nous devons réfléchir à la création de nouvelles retenues collinaires ; réfléchir aux demandes d'irrigation toujours plus importantes »

« Les inondations de 1977 ont marqué le territoire »



« Le potentiel énergétique du territoire doit être valorisé à travers le développement des énergies renouvelables pour tendre vers l'indépendance énergétique »

« Nous devons anticiper et nous adapter aux effets du changement climatique »



Environnement

- Patrimoine naturel / Protections
- Réservoirs de biodiversité / Continuités écologiques
- Gestion de l'eau
- Nuisances et risques

Patrimoine naturel / Protections

L'essentiel

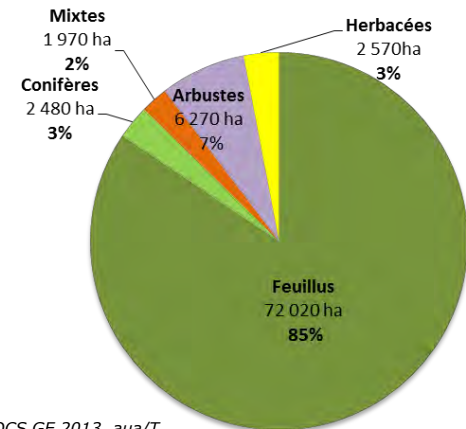
Soumis à plusieurs influences climatiques et géographiques, le territoire du SCoT de Gascogne offre une grande diversité de milieux naturels et des conditions écologiques favorables à une biodiversité riche et patrimoniale.

- **15% du territoire est couvert par des espaces naturels variés** qui participent à la qualité des paysages et des écosystèmes et constituent un habitat privilégié pour de nombreuses espèces : *Orchis Lactées, Tulipe sauvage, Nigelle de France, Anémone Coronaire, Jacinthe de Rome / Busard cendré, Milan Noir, Aigle botté, Héron pourpré, Triton marbré, Ecrevisse à pieds blancs, Cistude d'Europe...*
 - **97% d'espaces boisés** ; une couverture forestière omniprésente et morcelée qui prend différentes formes (petits bois, haies bocagères, ripisylves, sylviculture...). Des boisements de feuillus prépondérants sur l'Armagnac et l'Astarac (chênes, charmes et châtaigniers),
 - **3% de milieux ouverts** ; liées aux pratiques culturelles, les prairies de fauche ou de pâture, pelouses calcaires sèches, landes et fourrés présentent un intérêt varié pour la faune et la flore.
- **1% de surfaces en eau et milieux aquatiques** ; naturels ou artificiels et de tailles modestes, ils couvrent l'ensemble du territoire. Etangs et landes humides de l'Armagnac, rivières et ruisseaux de la Save, Gimone, Baise, Gers..., lacs collinaires, étangs et prairies humides sont toutefois aujourd'hui fragilisés par le drainage, l'irrigation, et les pollutions diffuses.
- **10% des espaces sont reconnus par des périmètres réglementaires et d'inventaires ou des outils de gestion des milieux naturels** (Natura 2000, cours d'eau classés pour la protection des milieux aquatiques, Espaces Naturels Sensibles, Zones humides, ZNIEFF). De nombreux périmètres sont dénombrés, regroupés le long des principaux cours d'eau et vallées humides sur l'Armagnac, autour des vallées de la Gélise, de l'Adour, étang de l'Armagnac, Midou, coteaux de l'Osse à Montesquiou et dans les vallées de la Gimone et de l'Arrats.

Chiffres clés

- **85 300 ha** d'espaces naturels (**15% du SCoT**) composés à **97%** d'espaces boisés
- **6 200 ha** de ZNIEFF I (**1% du SCoT**)
- **50 500 ha** de ZNIEFF II (**9% du SCoT**)
- **12 900 ha** répartis sur **7 sites** Natura 2000 (**2% du SCoT**)
- **11 600 ha** d'ENS (CD 32)
- **5 500 ha** de zones humides
- **1 100 km** de cours d'eau classés

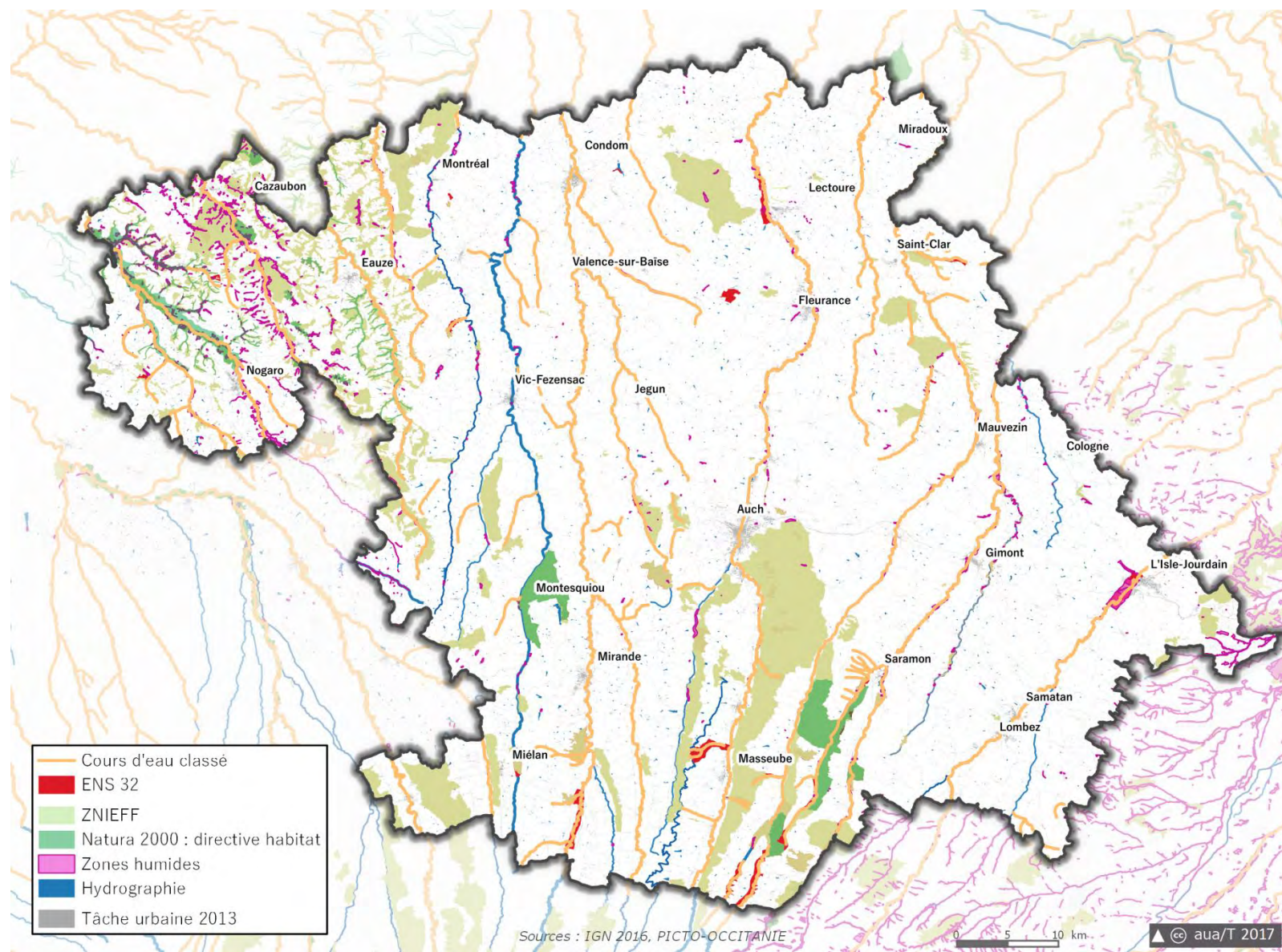
Espaces naturels rencontrés sur le SCoT



Sources : OCS GE 2013, aua/T



Espaces naturels remarquables protégés ou inventoriés



Réservoirs de biodiversité / Continuités écologiques

L'essentiel

Prenant place au sein de deux ensembles paysagers (« Lomagne » et « Coteaux »), le territoire du SCoT de Gascogne abrite plusieurs **réservoirs de biodiversité et continuités écologiques** identifiés au sein du SRCE Midi-Pyrénées. Ces espaces **essentiels au fonctionnement des milieux naturels**, doivent être **pris en compte dans le projet de Trame Verte et Bleue (TVB)**.

• Réservoirs de biodiversité

- « **boisés** » ; l'ouest de la forêt de Bouconne, les boisements de l'Astarac et du Bas Armagnac abritent des massifs, à préserver, plus structurants que sur le reste du territoire.
- « **ouverts de plaine** » ; les vallées du Gers, de l'Arrats et de la Douze, le pays Auscitain, le Bas Armagnac et l'Astarac autour de Montesquiou présentent des réservoirs essentiels (habitats d'espèces, zones d'alimentation...).

• **Les corridors « boisés » et les « milieux ouverts de plaine » supports de continuités entre le piémont pyrénéen et l'Armagnac**, principalement orientés nord-sud avec des connexions est-ouest, se concentrent en Pays Auscitain et en Armagnac. Les continuités vertes le plus souvent qualifiées de **corridors à remettre en bon état** sont **impactées par plusieurs obstacles** : artificialisation des sols, mitage, pratiques agricoles, pollution lumineuse et fragmentation par les principales voies de communication.

• **Les cours d'eau et zones humides** constituent également des réservoirs de biodiversité à préserver, supports de continuités entre Pyrénées et Atlantique ; ils correspondent aux fonds de vallées humides et inondables des principaux cours d'eau. Cette trame bleue est actuellement impactée par de nombreux obstacles : ouvrages hydrauliques, retenues collinaires, travaux d'assainissement...

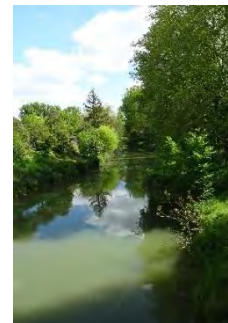
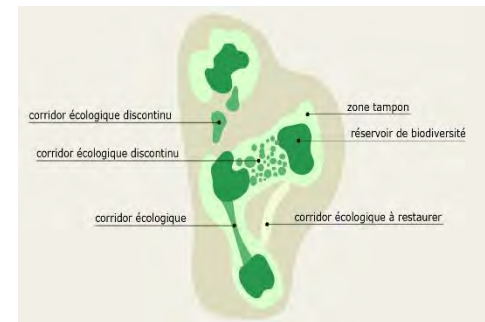
• **Le SRCE fait apparaître l'Armagnac et l'Astarac comme les milieux les plus intéressants en matière de continuités écologiques** (paysages hétérogènes, pratiques agricoles diversifiées, richesse du patrimoine naturel...).

• **Une nature plus ordinaire** non négligeable, est également à prendre en compte dans le projet de TVB (jardins...).

• **Des espaces agricoles supports de diversité**, favorables à la préservation des continuités écologiques complète cet inventaire (structure bocagère, prairies, agroforesterie...).

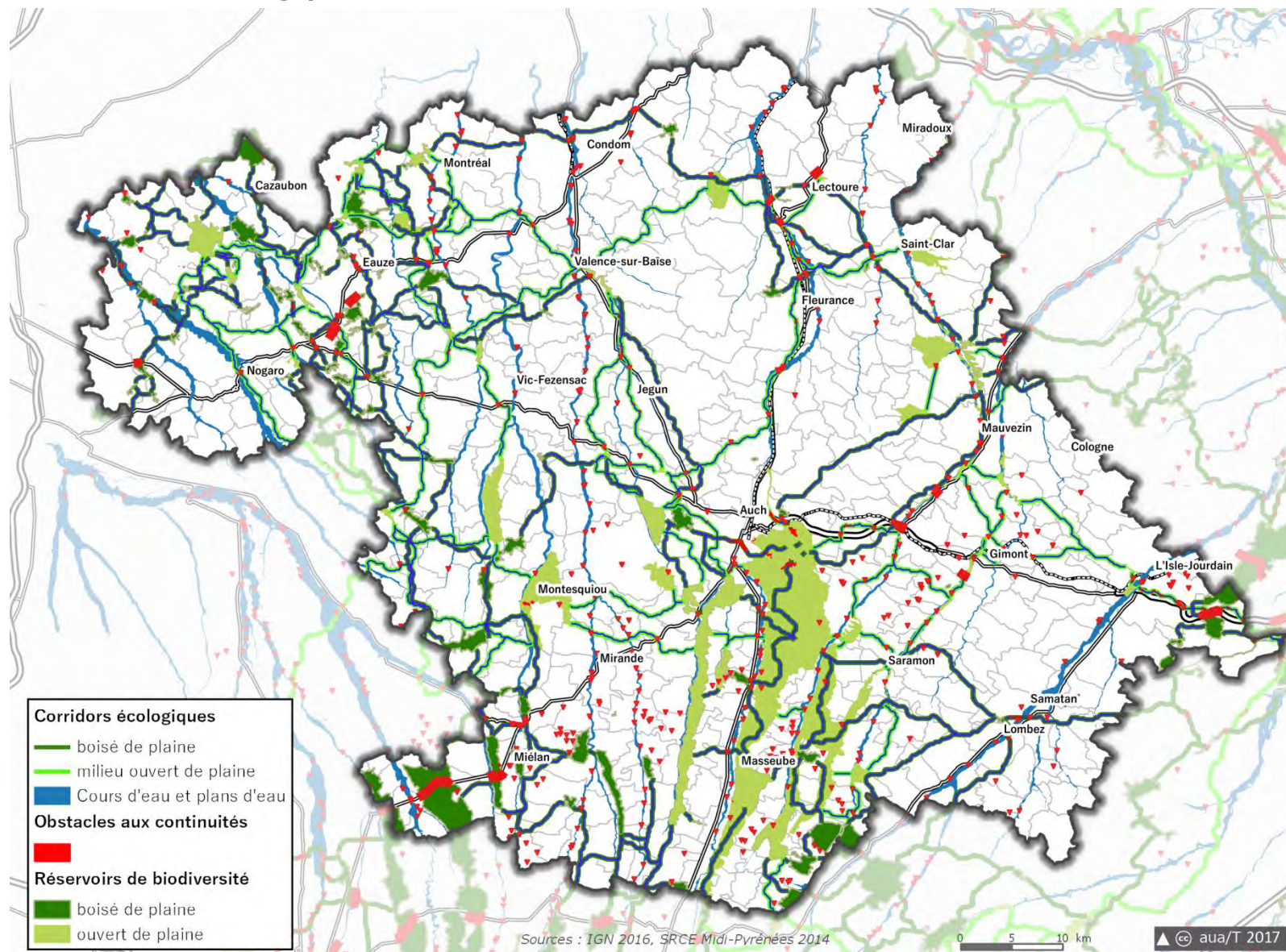
Chiffres clés

- **21 600 ha** Réservoirs de biodiversité boisés
- **32 200 ha** Réservoirs de biodiversité de plaine
- **760 obstacles** aux continuités
- **1 500 km** de corridors écologiques



Sources : Ipavard, Mpaquin, 2015

Fonctionnement écologique des milieux naturels



Gestion de l'eau

L'essentiel

Un réseau hydrographique dense réparti sur deux grands ensembles : le bassin de l'Adour à l'ouest et celui de la Garonne à l'est.

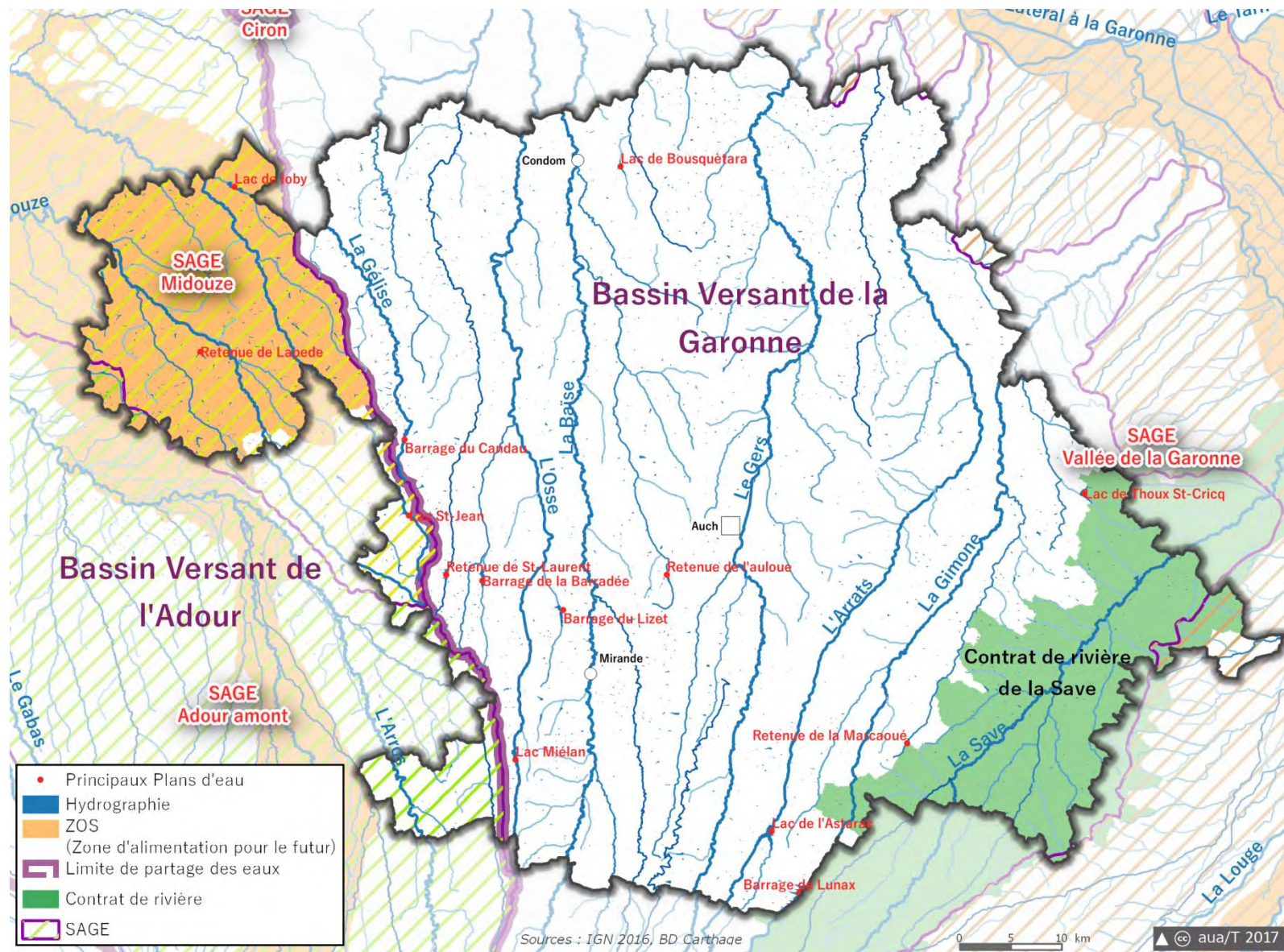
- **Un territoire irrigué par 10 rivières principales** disposées en éventail et coupées de l'alimentation pyrénéenne, tributaires du seul ruissellement des pluies.
- **Un déficit structurel en eau et une qualité contrastée :**
 - **une ressource fragilisée par des besoins importants** (irrigation, eau potable, hydroélectricité, industries, loisirs...),
 - **des étiages sévères réalimentés artificiellement par le « système Neste »**, complété par des barrages réservoirs (Miélan, Thoux St-Cricq, Astarac, Gimone, Pessoulens) et de nombreuses retenues collinaires,
 - **un équilibre qui reste fragile** malgré les retenues et la réalimentation dans un contexte de changement climatique,
 - **un territoire en Zone de Répartition des Eaux (ZRE), nécessitant la conciliation des différents usages et des restrictions d'usages,**
 - **28% des stations en bon état écologique ; une qualité des cours d'eau médiocre** qui est altérée par les particules en suspensions (érosion des sols), les pesticides, nitrates et matières organiques (pollution agricoles diffuses et rejets domestiques), aggravée par les étiages sévères (moins de dilution des rejets polluants, le réchauffement de l'eau, la diminution de la capacité auto-épuratrice...) ainsi que par l'artificialisation des cours d'eau (drainage, enrochement, ouvrages hydrauliques...).
- **Les documents en faveur de la préservation et la valorisation de la ressource couvrent partiellement le territoire du SCoT :** SAGE, PAT, Contrat de rivière, Zones d'alimentation en eau potable futures...

Chiffres clés

- **7 000** km de cours d'eau
- **2** bassins hydrographiques
- **10** rivières principales
- **1** SDAGE Adour Garonne
- **2** SAGE Midouze et Adour Amont
- **1** Contrat de rivière
- **1** PGE Neste et Rivières de Gascogne



Documents cadres de gestion des eaux sur les bassins versants de la Garonne et de l'Adour



Nuisances et risques

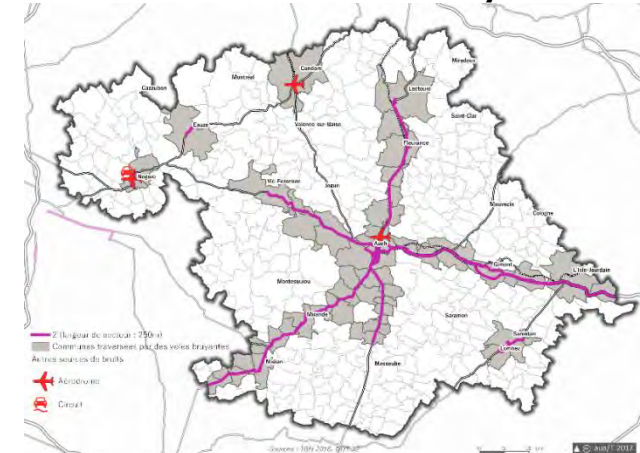
L'essentiel

- Un classement des infrastructures routières bruyantes qui donne à voir des secteurs potentiellement affectés par le bruit et met en exergue un environnement particulièrement dégradé autour des grands axes de communication et de grandes zones de calme à l'écart de ces infrastructures :
 - **50 communes traversées par des voies bruyantes** : Auch, communes le long de la RN 124, de la RN 21, de la voie ferrée Auch-Toulouse, et les bourgs centres de Nogaro, Eauze, Condom, Lombez et Samatan,
 - **2 aérodromes et 1 aéroport à l'origine de nuisances sonores aériennes** règlementées par des Plans d'Exposition aux Bruits (PEB), viennent s'ajouter aux nuisances terrestres à Auch, Condom et Nogaro,
 - **d'autres sources de bruit non règlementées** sont également à mentionner : zones industrielles, carrières, circuit de Nogaro...
- **Des risques industriels liés au stockage et à la manipulation** de produits dangereux ; des sites potentiellement pollués concentrés à proximité des grands axes de communication et sur tout le territoire de l'Armagnac :
 - **89 ICPE** qui manipulent des substances dangereuses liées à l'activité agricole, dont **4 industries SEVESO** présentent des risques majeurs liés au stockage d'explosifs, de gaz et de produits phytosanitaires : Titanobel, TIGF, Val de Gascogne et Agro d'Oc.
 - **70 communes** traversées par des canalisations de gaz naturel haute pression (TIGF).
- **L'inondation est le principal risque naturel sur le territoire.** Il est **associé** à des phénomènes **d'érosion et de mouvement de terrain** liés à la présence d'argile. Des **dispositifs de prévention** des risques naturels **sont engagés** sur la quasi-totalité du territoire :
 - **des PPRI approuvés** ou en cours d'élaboration et PSS valant PPRI qui couvrent l'ensemble des principaux cours d'eau,
 - **une nouvelle stratégie nationale** en cours de déclinaison pour améliorer la prise en compte des inondations : **SLGRI**.

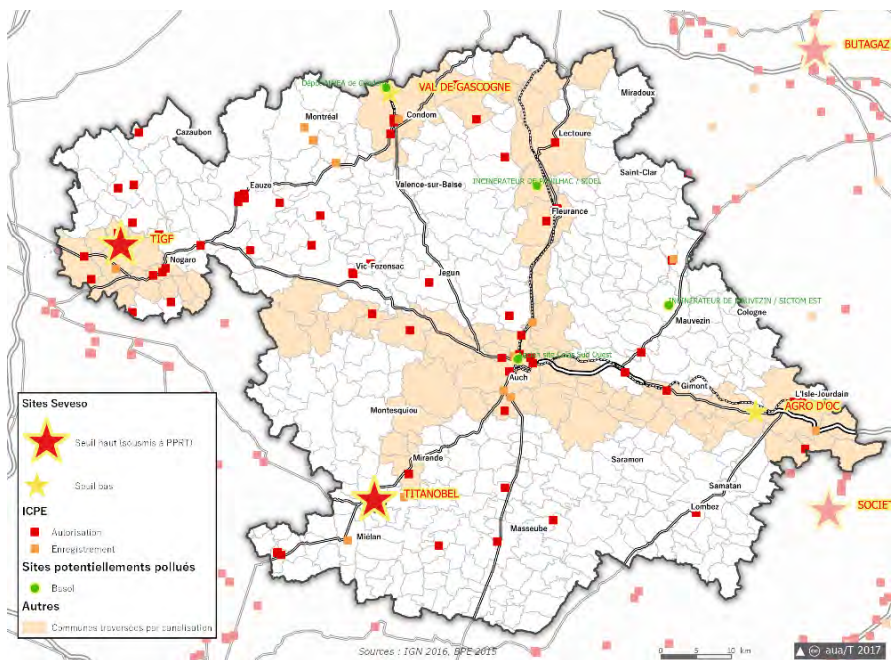
Chiffres clés

- **50** communes traversées par des voies bruyantes
- **244 km** de voies bruyantes
- **3** PEB qui impactent 6 communes
- **3** PPRT
- **4** Sites SEVESO
- **89** ICPE
- **4** Sites potentiellement pollués (BASOL)
- **70** communes traversées par des canalisations de gaz
- **99** communes concernées par un PPRI / PSS qui couvrent **14 500 ha**
- **8%** de la population soumise au risque d'inondation en 2009

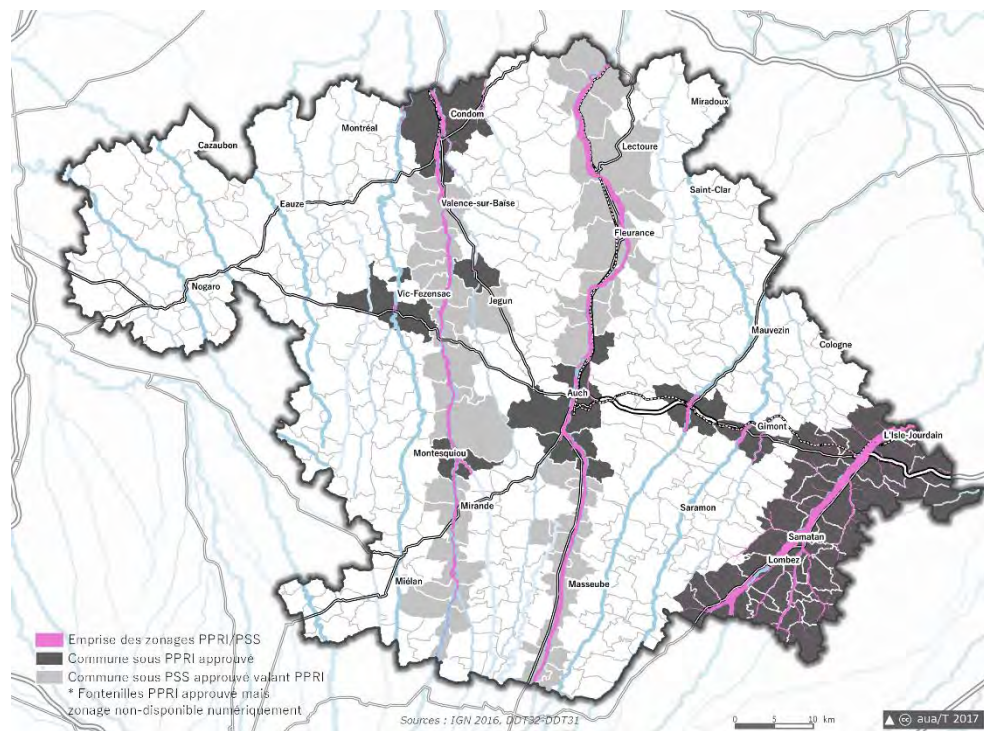
Infrastructures et activités bruyantes

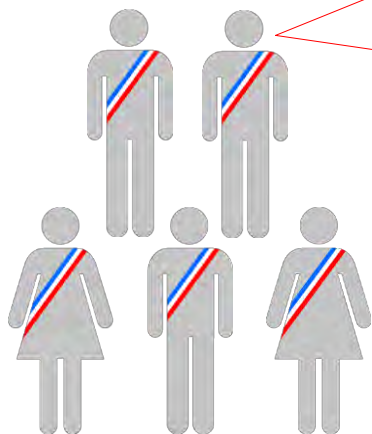


Entreprises susceptibles de générer des risques ou des dangers pour les populations



Dispositifs de prévention des risques naturels approuvés





« Il faut rendre notre territoire attractif et permettre aux nouvelles populations de rester sur le territoire »

« Territoire concerné pour partie par l'hyper-ruralité, il bénéficie d'attraits, de richesses écologiques et patrimoniales pouvant lui permettre de capter de nouvelles populations »

« Nous devons accompagner le vieillissement de la population et maintenir nos services de proximité »

« La désertification des centres-bourgs est une problématique majeure de nos territoires, nous devons tout mettre en œuvre pour conserver ces lieux de vie »

Population

- Evolution et répartition de la population
- Structure démographique
- Taille moyenne des ménages

Evolution et répartition de la population

L'essentiel

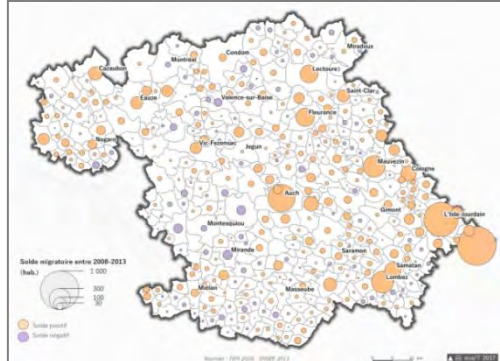
Un territoire en croissance démographique depuis le début des années 80, marqué toutefois par d'importantes disparités territoriales.

- **178 670 habitants en 2014**, soit 4 600 habitants de plus depuis 2009 ; le territoire du SCoT connaît une reprise démographique en lien avec l'attractivité de la Métropole toulousaine et des villes moyennes proches.
- Cet accueil bénéficie en tout premier lieu au PETR des Portes de Gascogne qui représente **94 %** de la croissance au cours des cinq dernières années, notamment sur la Gascogne toulousaine. Le Pays d'Auch connaît un faible dynamisme démographique, tandis que l'extrémité ouest (Armagnac) voit sa population fléchir.
- La croissance démographique est tirée par le solde migratoire (« nouveaux » arrivants), et freinée en même temps par un solde naturel « déficitaire » (plus de décès que de naissances), même si la situation s'améliore sur le long terme.
- Environ **7%** de la population ne résidait pas sur le territoire du SCoT un an auparavant, constituant un niveau de renouvellement de la population relativement élevé.
- Les mouvements résidentiels internes au territoire, de commune à commune (déménagements physiques de ménages) concernent **4%** de la population au cours de l'année 2012.

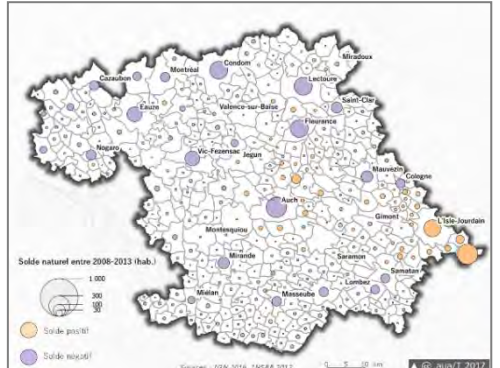
Chiffres clés

- **178 669** habitants en 2014
- **+ 925** habitants / an depuis 2009
- **+ 1 606** habitants / an : solde migratoire (2008-2013)
- **- 357** habitants / an : solde naturel (2008-2013)
- **34** habitants au km²

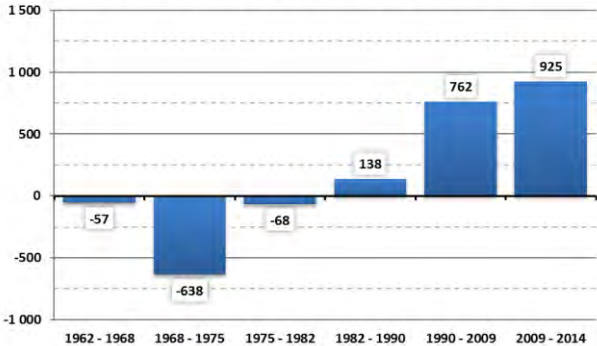
Solde migratoire entre 2008 et 2013



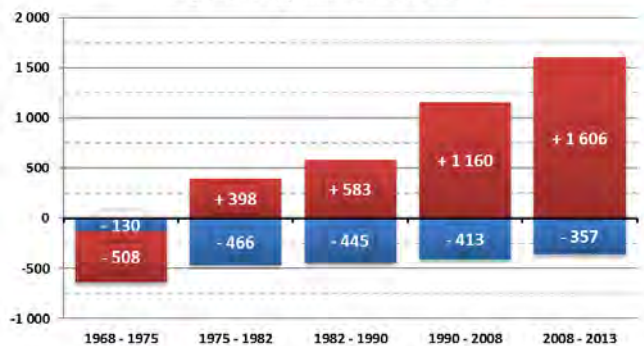
Solde naturel entre 2008 et 2013



Évolution annuelle de la population de 1962 à 2014



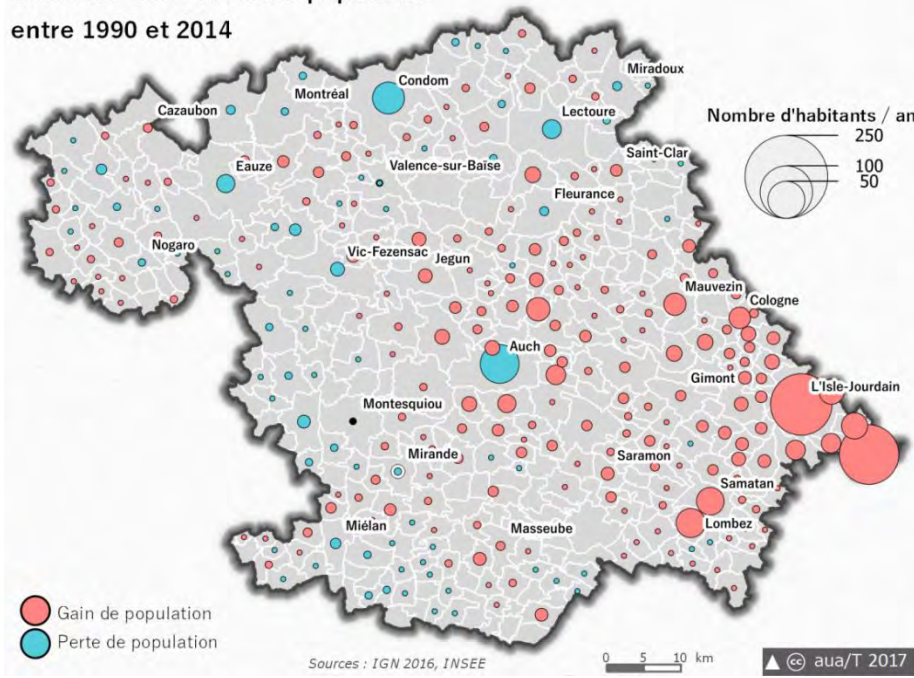
Évolution annuelle du solde naturel et du solde migratoire apparent de 1968 à 2013



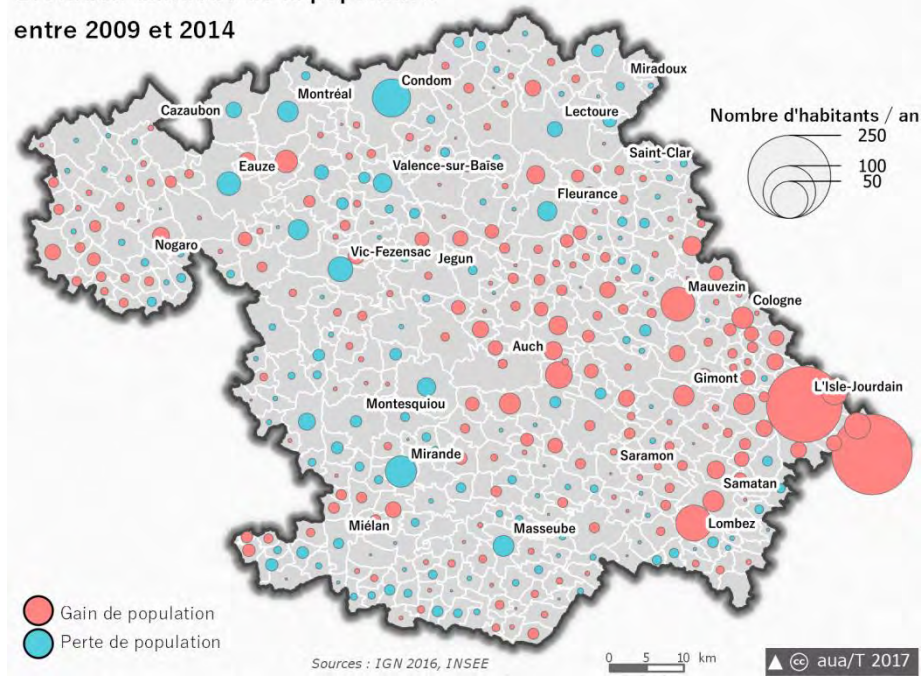
Source : Insee, recensements

Atlas SCoT de Gascogne - Evolution et répartition de la population

Evolution annuelle de la population entre 1990 et 2014



Evolution annuelle de la population entre 2009 et 2014



Sources : Insee, Recensement

Densité de population (hab./km²)

France	Occitanie	PETR d'Auch	PETR Portes de Gascogne	SCoT de Gascogne	Gers	PETR Pays d'Armagnac
104	80	36	34	32	31	26

Structure démographique

L'essentiel

Territoire d'accueil, le SCoT de Gascogne, essentiellement rural se caractérise par une population vieillissante et une faible proportion des 20-40 ans.

- **Les plus de 60 ans**, nombreux sur le territoire, représentent **31,6%** des habitants en 2013, soit 2 points de plus qu'en 2008.

L'indice de jeunesse est en conséquence faible. On compte 0,67 habitant de moins de 20 ans pour un habitant de plus de 60 ans. Cette moyenne atteint 0,85 en Occitanie et 1,03 en France Métropolitaine.

Les **moins de 20 ans** (enfants et adolescents) progressent légèrement entre 2008 et 2013. Ils représentent désormais **21,4% de la population**, traduisant la constitution ou l'arrivée de nouvelles familles.

Les **20-40 ans** (étudiants, jeunes actifs et actifs plus confirmés) ne composent que **18,4% de la population en 2013**. Leur représentation décroît de 2 points en cinq ans. La faible dotation du territoire en matière d'établissements d'enseignement supérieur (université, grandes écoles...) ainsi que le dynamisme économique centré sur quelques filières expliquent ce phénomène.

- **Les projections de population** réalisées par l'Insee (modélisation OMPHALE 2017 : projections au « fil de l'eau » du nombre d'habitants) donne un éclairage sur les évolutions démographiques à venir, à **horizon 2050 ; la part des plus de 65 ans** représenterait près de **35% de la population** (contre 24,7% en 2013).

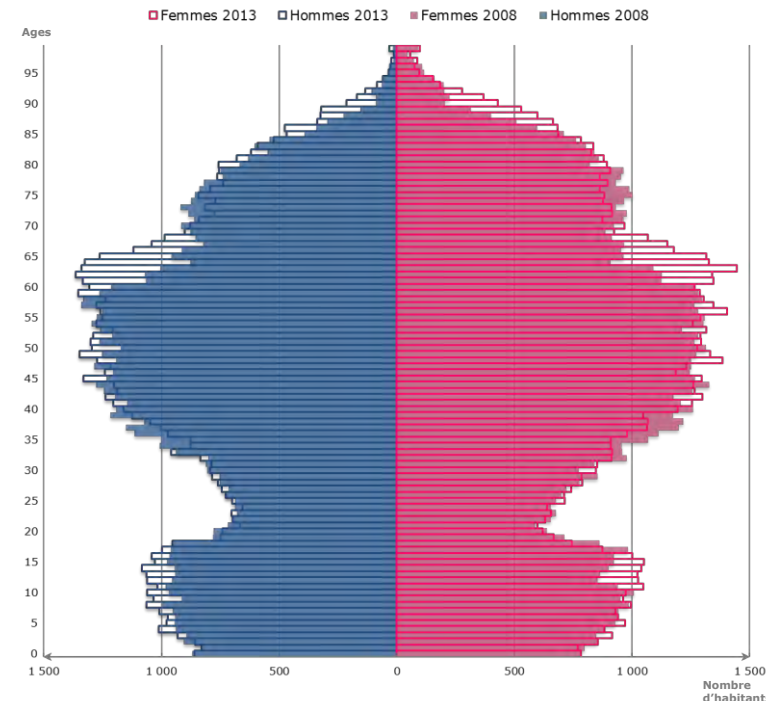
- Portée par la proximité de l'agglomération toulousaine, la partie est du territoire bénéficie d'une forte croissance démographique, dont la dynamique s'étend vers l'ouest (développement périurbain lié notamment à la recherche de logement à coût modéré, accueil de famille, rajeunissement de la population...).

A contrario, sur un arc nord-est/ouest/sud, le phénomène de vieillissement est prégnant.

Chiffres clés

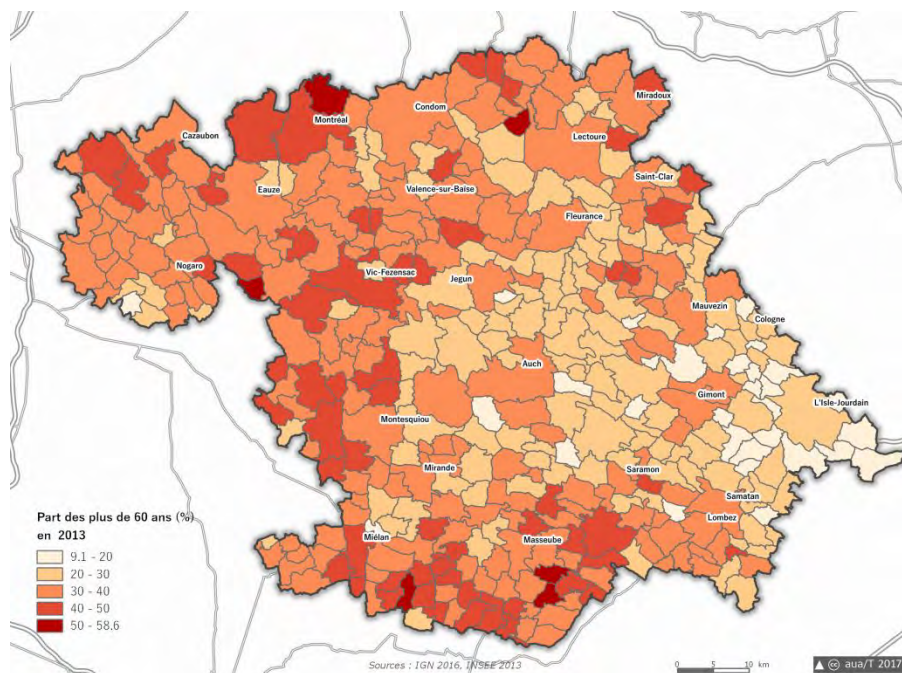
- **31,7%**, part des + 60 ans (en 2013)
+ 2 points en seulement cinq ans
- **En 2050, 35% de la population aurait plus de 65 ans**
- **0,67** : indice de jeunesse inférieur à celui d'Occitanie et de la France Métropolitaine

Pyramides des âges sur le territoire du SCoT de Gascogne en 2008 et 2013

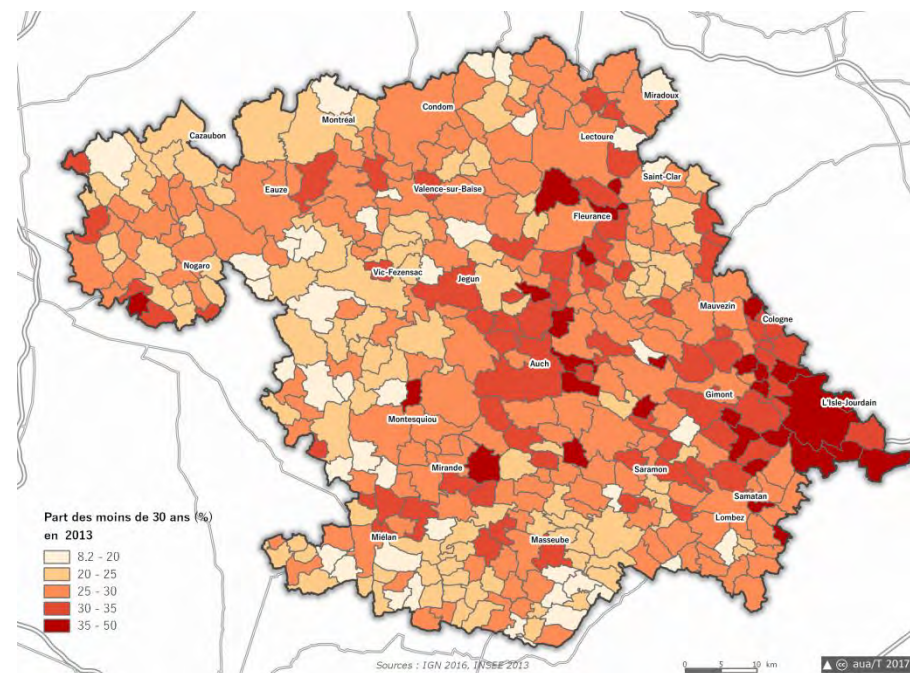


Source : Insee, recensements

Part des plus de 60 ans en 2013



Part des moins de 30 ans en 2013



Source : Insee, recensements

Indice de jeunesse

France	Occitanie	PETR Portes de Gascogne	SCoT de Gascogne	Gers	PETR d'Auch	PETR Pays d'Armagnac
1,03	0,85	0,84	0,67	0,64	0,66	0,5

Note de lecture : Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus elle est âgée.

Taille moyenne des ménages

L'essentiel

Un desserrement des ménages s'observe depuis plus d'un demi-siècle ; toutefois, avec 2,19 personnes par ménage le territoire présente une taille moyenne des ménages légèrement supérieure à la moyenne régionale.

- La **diminution constante de la taille moyenne des ménages** traduit un phénomène de décohabitation : veuvage ; séparation dans les couples ; départ des enfants.

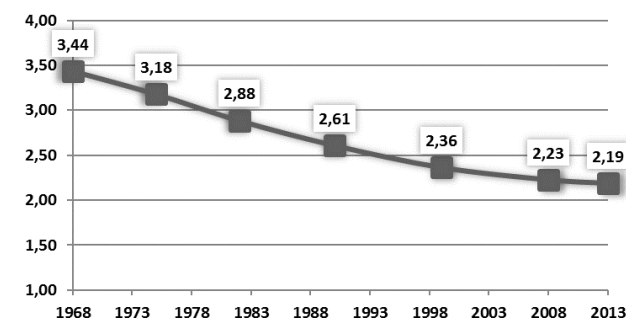
Ce phénomène très impactant pour le territoire, à population égale, **nécessite de disposer de plus de logements** pour accompagner le desserrement des ménages.

Cette taille moyenne apparait plus élevée au sein des communes périphériques d'Auch, des bourgs-centres ainsi que sur la partie est du territoire qui ont connu une importante attractivité résidentielle (accueil de famille). Elle diminue ensuite vers l'ouest et le nord en direction de l'Armagnac où la population vieillit.

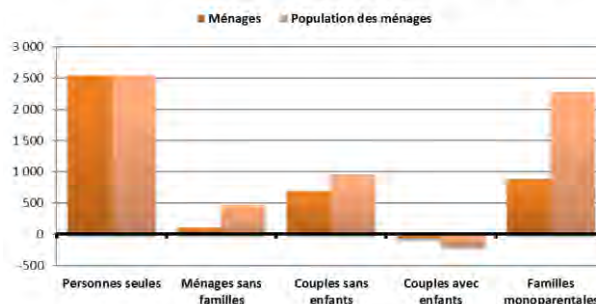
Une vingtaine de communes présentent, en 2013, une taille moyenne des ménages inférieure à 2 ; parmi elles, la commune d'Auch (1,95 personnes par ménage). Celle-ci s'explique principalement par la part prise par les ménages d'une personne (poids des personnes âgées en écho à l'analyse de la pyramide des âges).

- Entre 2008 et 2013, la structure des ménages traduit également **une évolution importante des personnes seules** mais aussi des familles monoparentales, nombreuses composées de plusieurs enfants.

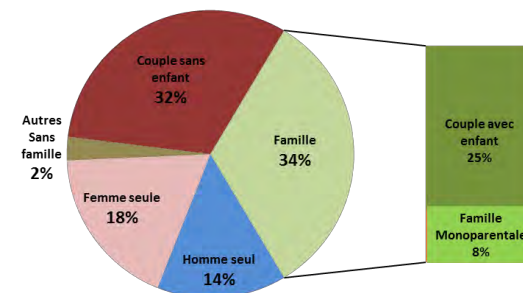
Évolution de la taille moyenne des ménages



Évolution des ménages et de la population des ménages entre 2008 et 2013

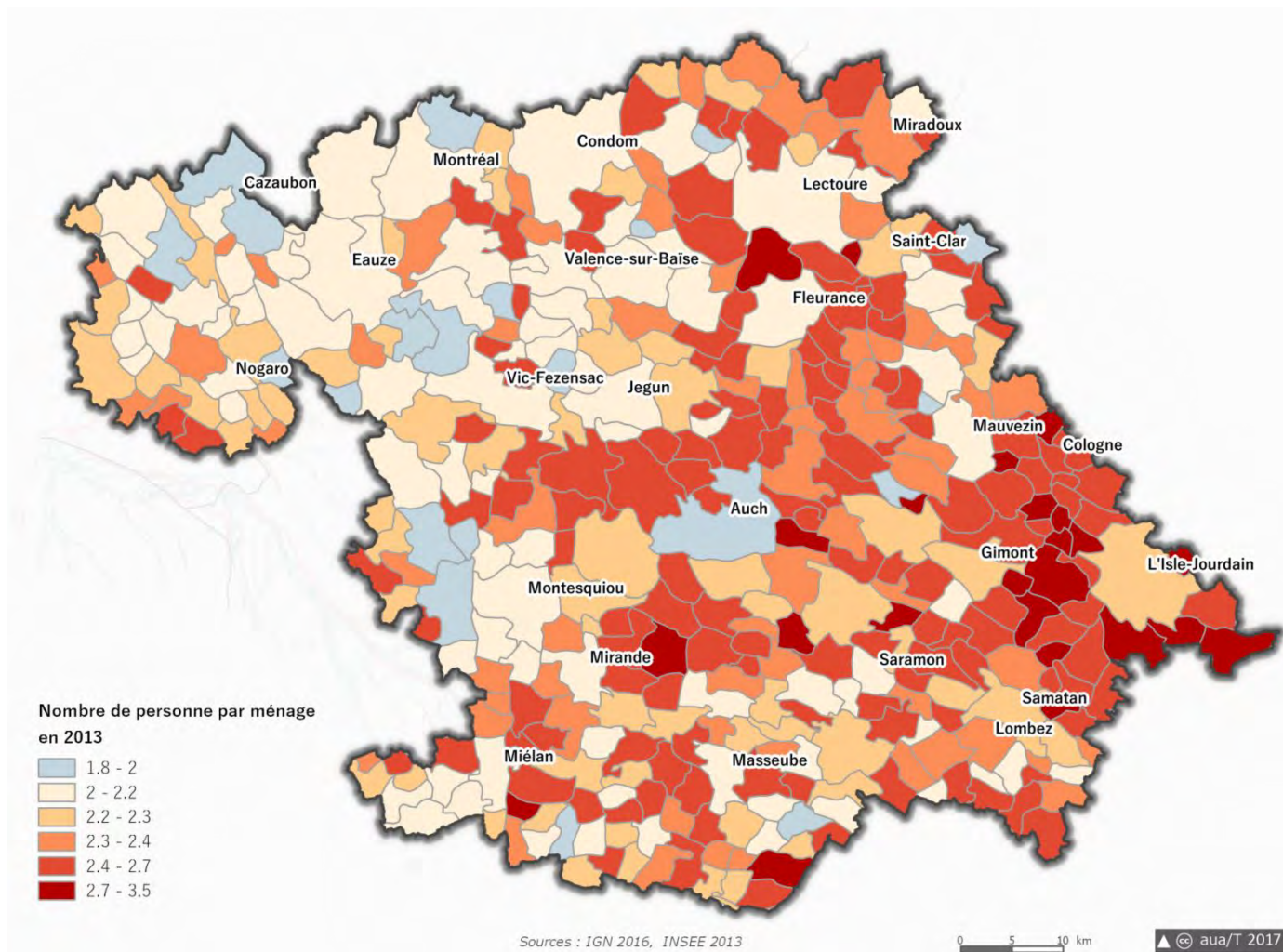


Répartition de la structure des ménages en 2013



Source : Insee, recensements

Nombre de personne par ménage en 2013



Taille moyenne des ménages

France	PETR Portes de Gascogne	SCoT de Gascogne	Gers	Occitanie	PETR d'Auch	PETR Pays d'Armagnac
/	2,32	2,19	2,17	2,16	2,11	2,1

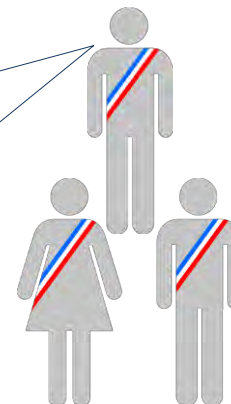
Paroles d'élus

« Notre patrimoine bâti identitaire, est aujourd'hui fragilisé, et doit être préservé particulièrement dans les cœurs de village »

« Nos logements vieillissants et délaissés dans les centres-bourgs ne répondent plus aux besoins des nouvelles populations et sont trop coûteux à réhabiliter »

« Nous devons « aérer » nos centres-bourgs pour leur redonner un dynamisme »

« Les nouveaux lotissements contribuent à la désertification des centres-bourgs et à la fermeture des commerces et services de proximité »



« Notre offre de logements n'est plus adaptée à la demande et complexifie les parcours résidentiels »

« Nous n'avons pas assez de logements locatifs et de petits logements dans nos communes »



Habitat / Logements

- Parc de logements
- Production de logements
- Résidences principales
- Logements aidés

Parc de logements

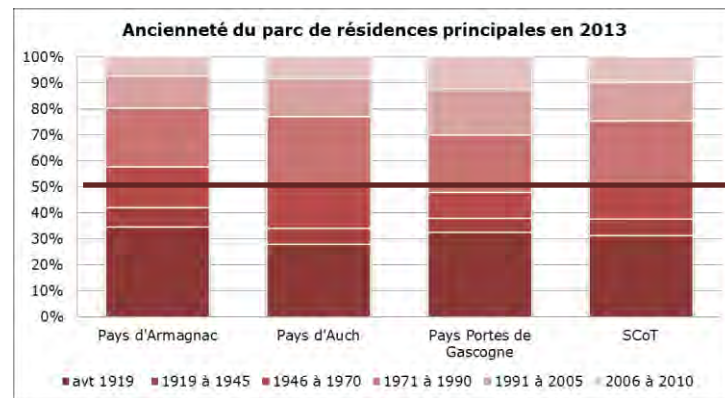
L'essentiel

Le parc de logement se compose de **79 460 résidences principales, 10 040 logements vacants et 8 960 résidences secondaires** inégalement répartis sur le territoire du SCoT.

- Les **PETR Portes de Gascogne** et **Pays d'Auch** représentent la majorité du parc total, soit **72%**.
- La seule commune d'**Auch** comptabilise **13 350 résidences principales**, soit 17% du global.
- Le **PETR Pays d'Armagnac** représente **près de la moitié des résidences secondaires**, avec en tête la commune de **Cazaubon** qui à elle seule compte **16%** de ce type de logement.
- Un parc de logements « vieillissant » :
 - le **parc de logements vacants** est supérieur à la moyenne régionale. Il dépasse les **11% sur le PETER Pays d'Armagnac et au nord** du territoire et illustre une vacance structurelle, de longue durée qui traduit une inadéquation de l'offre à la demande.
 - avec moins de 8%, le sud et le sud-est du territoire sont concernés par une vacance plus conjoncturelle (temps d'innoculation nécessaire à l'activité du marché immobilier).
 - le taux de **logements datant d'avant 1945 avoisine les 38%**, alors qu'environ 1 logement sur 10 à moins de 10 ans.

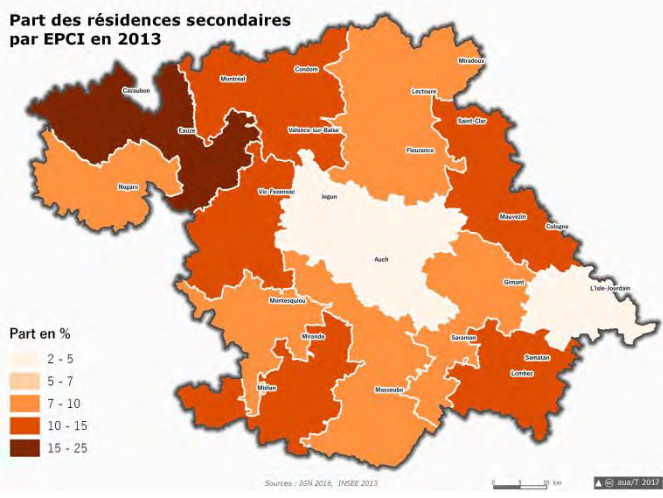
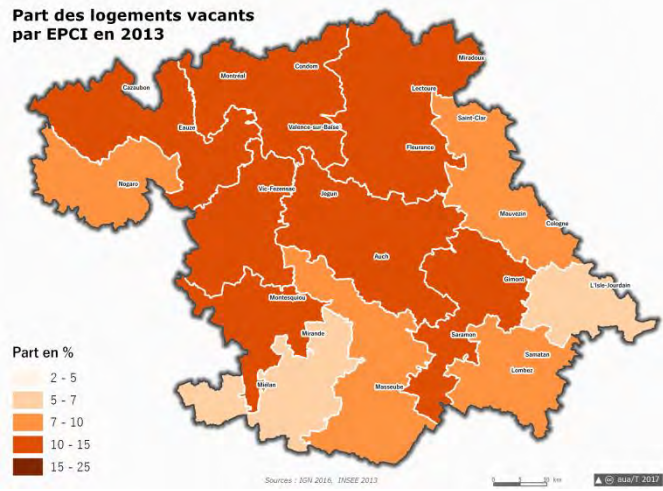
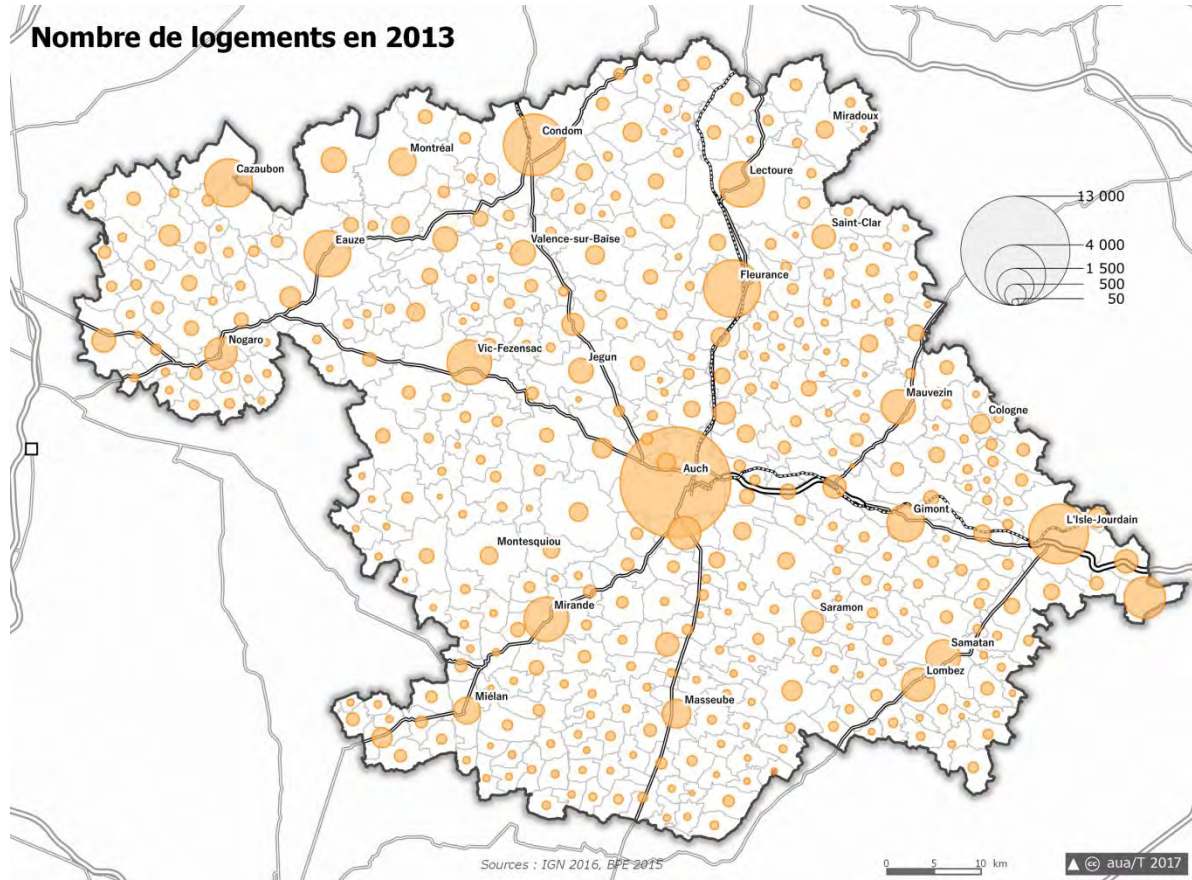
Chiffres clés

- **98 450** logements en 2013
- **81%** de résidences principales
- **9%** de résidences secondaires
- **10%** de logements vacants
- **6,7%** des résidences principales sont dégradées (FILOCOM 2013)
- **42%** des logements vacants du Gers sont de longue durée (≥ 3 ans), 30% à l'échelle régionale



Source : Insee, recensements





Part des logements vacants en 2013

PETR Pays d'Armagnac	Gers	SCoT de Gascogne	PETR Pays d'Auch	PETR Pays Portes de Gascogne	Occitanie
11,4%	10,3%	10,2%	10%	9,5%	8,3%

Production de logements

L'essentiel

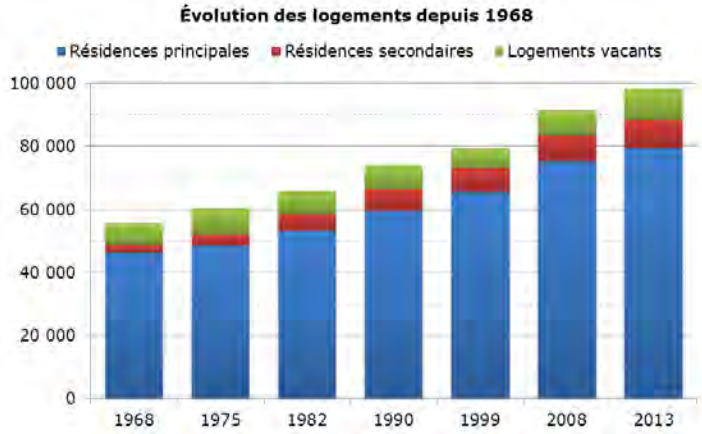
Depuis 2008 et le début de la crise économique, si le rythme de progression du parc de logements se maintient, on note à la fois une **progression du phénomène de vacance**, une **reprise difficile de la construction neuve** et une **uniformisation du type de logements produits**.

- Le nombre de logements augmente **de + 1,2% / an entre 2008 et 2013** (soit une moyenne de + 1 170 nouveaux logements / an) ce qui reste relativement stable par rapport à la période censitaire précédente 1999-2008 (+ 1,4% / an). Cette dynamique d'évolution du parc de logement est en inadéquation avec l'évolution du nombre d'habitants sur plusieurs secteurs.
- Sur la dernière période, le nombre de logements vacants progresse, passant d'un rythme annuel moyen de + 1,9% sur la période précédente à **+ 4,4%**.
- De 2010 à 2013, à l'image de la dynamique régionale, la **construction neuve décroît à l'échelle du SCoT**, avec de fortes disparités territoriales entre PETR. Elle ralentit très fortement sur l'Armagnac (- 13%), l'Auscitain (- 10%) alors qu'elle progresse fortement à l'est sous influence toulousaine (+ 7% pour le PETR des Portes de Gascogne).
- Sur la tendance longue (2003-2013), la dynamique de construction est très inégalement répartie sur le territoire et suit les principaux axes routiers :
 - secteurs très dynamique : la RN 124 entre Auch et Toulouse ; Auch, l'Isle Jourdain, Pujaudran (> à 50 logements commencés en moyenne annuelle),
 - secteurs en croissance : la RN 21 (Lectoure, Fleurance, Mirande), le PETR d'Armagnac (Eauze, Condom, Vic-Fezensac, Cazaubon, Nogaro), et le PETR des Portes de Gascogne (Mauvezin, Lombez, Samatan...).
- Le **logement collectif** qui représentait 29% des logements commencés entre 2004 et 2007 ne représente plus que **9%** entre 2008 et 2013.

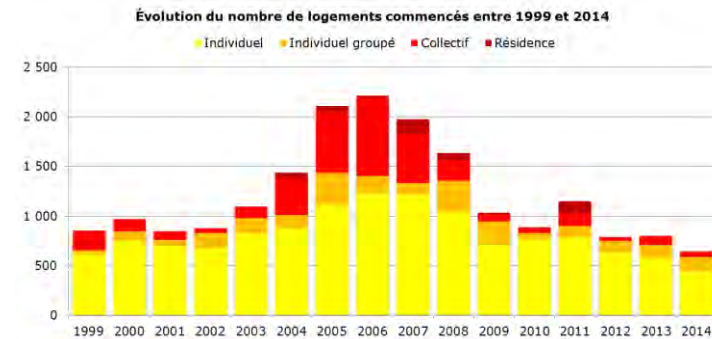
Chiffres clés

Entre 2008 et 2013

- 7 020** nouveaux logements
- + 2 290** logements vacants
- 6 290** logements commencés dont **72% d'individuel pur**



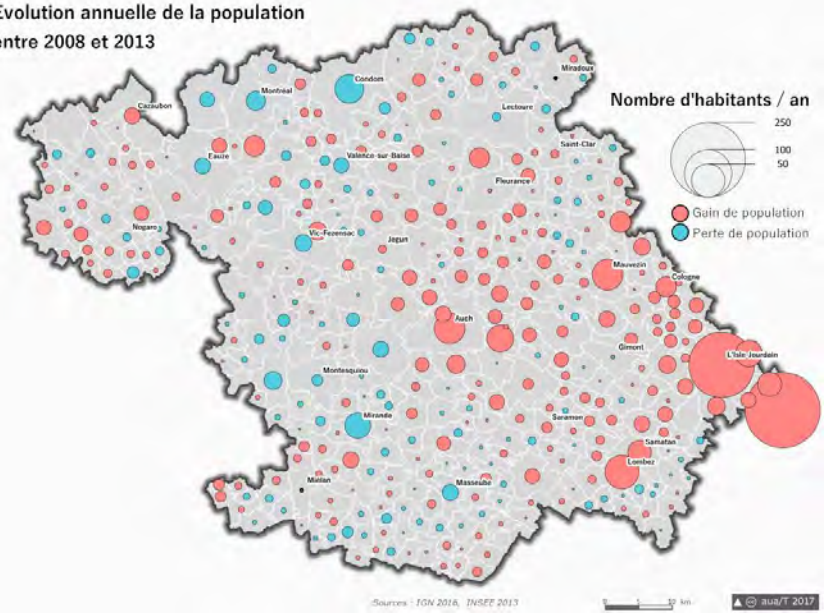
Source : Insee, recensements



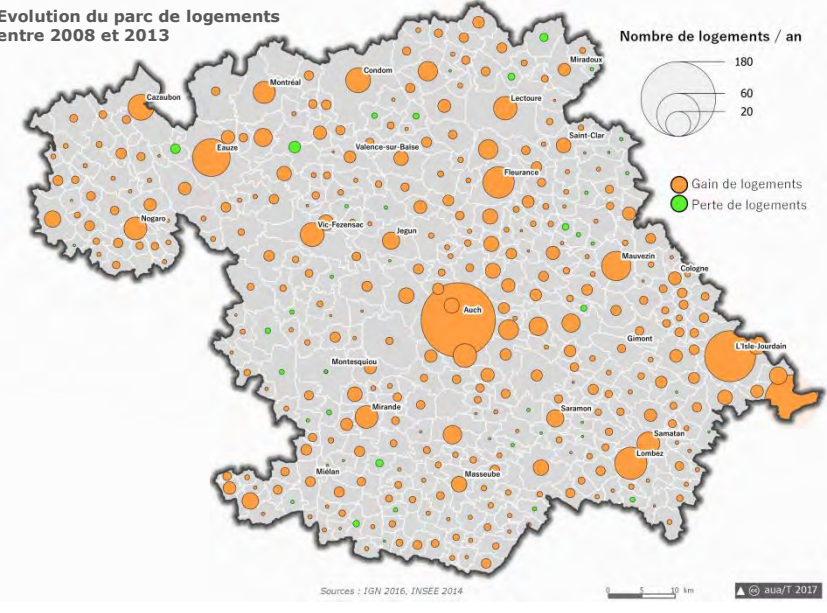
Sources : Sitadel

Atlas SCoT Gascogne - Production de logements

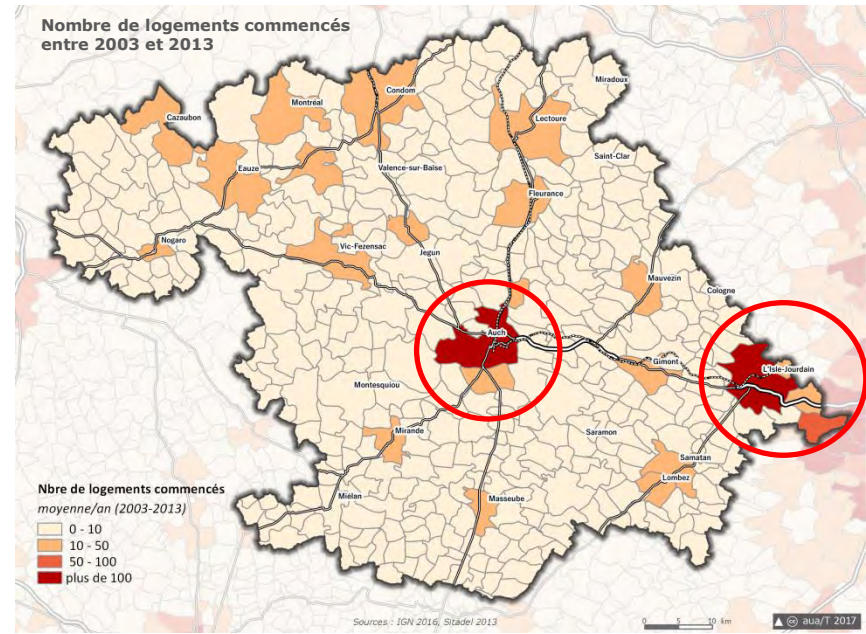
Evolution annuelle de la population entre 2008 et 2013



Evolution du parc de logements entre 2008 et 2013



Nombre de logements commencés entre 2003 et 2013



Evolution annuelle moyenne de la construction neuve de 2010 à 2013

PETR Pays Portes de Gascogne	SCoT de Gascogne	Gers	Occitanie	PETR Pays d'Auch	PETR Pays d'Armagnac
+6,8%	-2,7%	-3,4%	-7%	-10,2%	-12,6%

Résidences principales

L'essentiel

A l'échelle du SCoT, le parc de Résidences Principales (RP) est largement dominé par la **maison individuelle** qui représente **83%** des logements en 2013. Les **propriétaires occupants**, majoritaires, occupent **68%** du parc des RP. Des nuances toutefois perceptibles entre PETR.

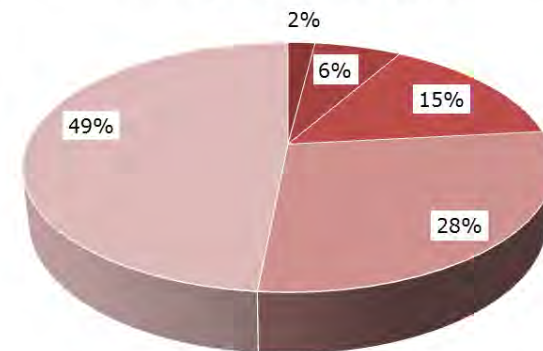
- La part des **propriétaires** est équivalente à la moyenne nationale sur le **Grand Auch (57%)**, alors qu'elle **dépasse les 70% sur les PETR Pays d'Armagnac et Portes de Gascogne**. Elle est particulièrement importante sur la CC Astarac Arros en Gascogne (> à 90%).
- La part des appartements dans le parc des RP est de 25% pour le PETR Pays d'Auch, et de 13% pour le PETR Pays d'Armagnac et celui des Portes de Gascogne.
- Le **logement collectif** représente plus de la moitié du parc de RP sur la seule commune d'**Auch (52 %)**. Le **Grand Auch** compte ainsi plus de **40% de locataires**.
- A l'échelle du SCoT le parc des RP est essentiellement constitué de grands logements de 4 pièces et plus.
- Sur les CC Bastides de Lomagne, CC Val de Gers et CC Astarac Arros en Gascogne la part des maisons individuelles dépasse les 90%.



Chiffres clés

- **17%** de résidences principales en collectifs
- **54 380** résidences principales occupées par des propriétaires
- **77%** des résidences principales en 2013 ont plus de 4 pièces

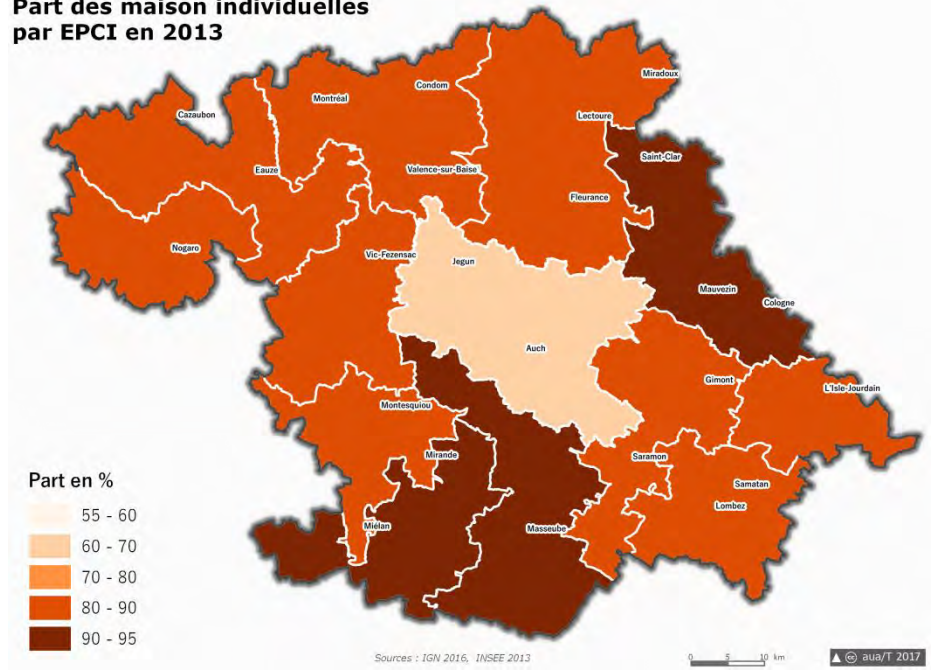
Répartition des résidences principales selon le nombre de pièces en 2013



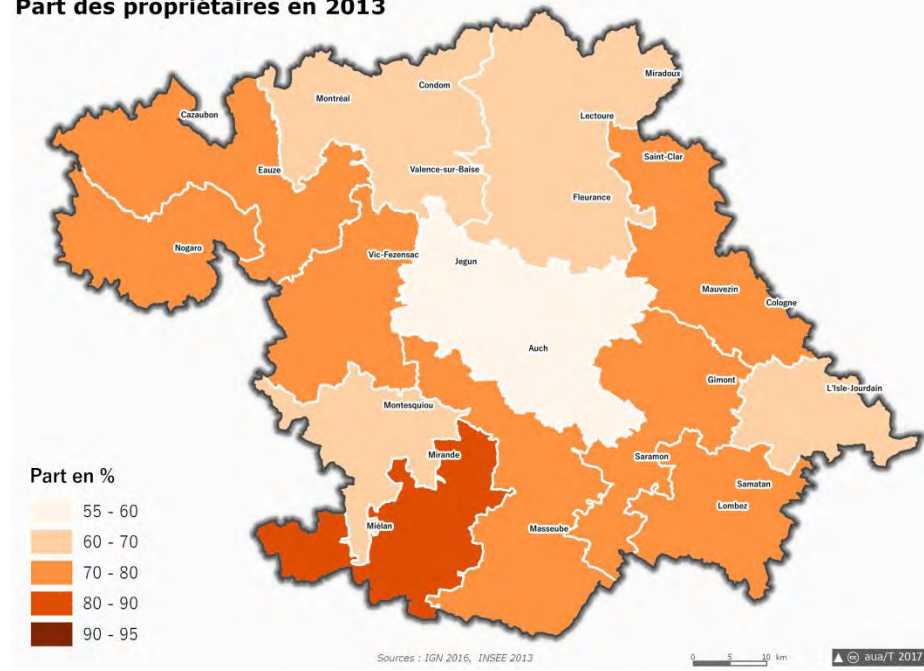
■ 1 pièce ■ 2 pièces ■ 3 pièces ■ 4 pièces ■ 5 pièces

Source : Insee, recensements

Part des maison individuelles par EPCI en 2013



Part des propriétaires en 2013



Propriétaires occupants en 2013

PETR Pays Portes de Gascogne	PETR Pays d'Armagnac	Gers	SCoT de Gascogne	PETR Pays d'Auch	Occitanie
71%	71%	69%	68%	64%	60%

Logements aidés

L'essentiel

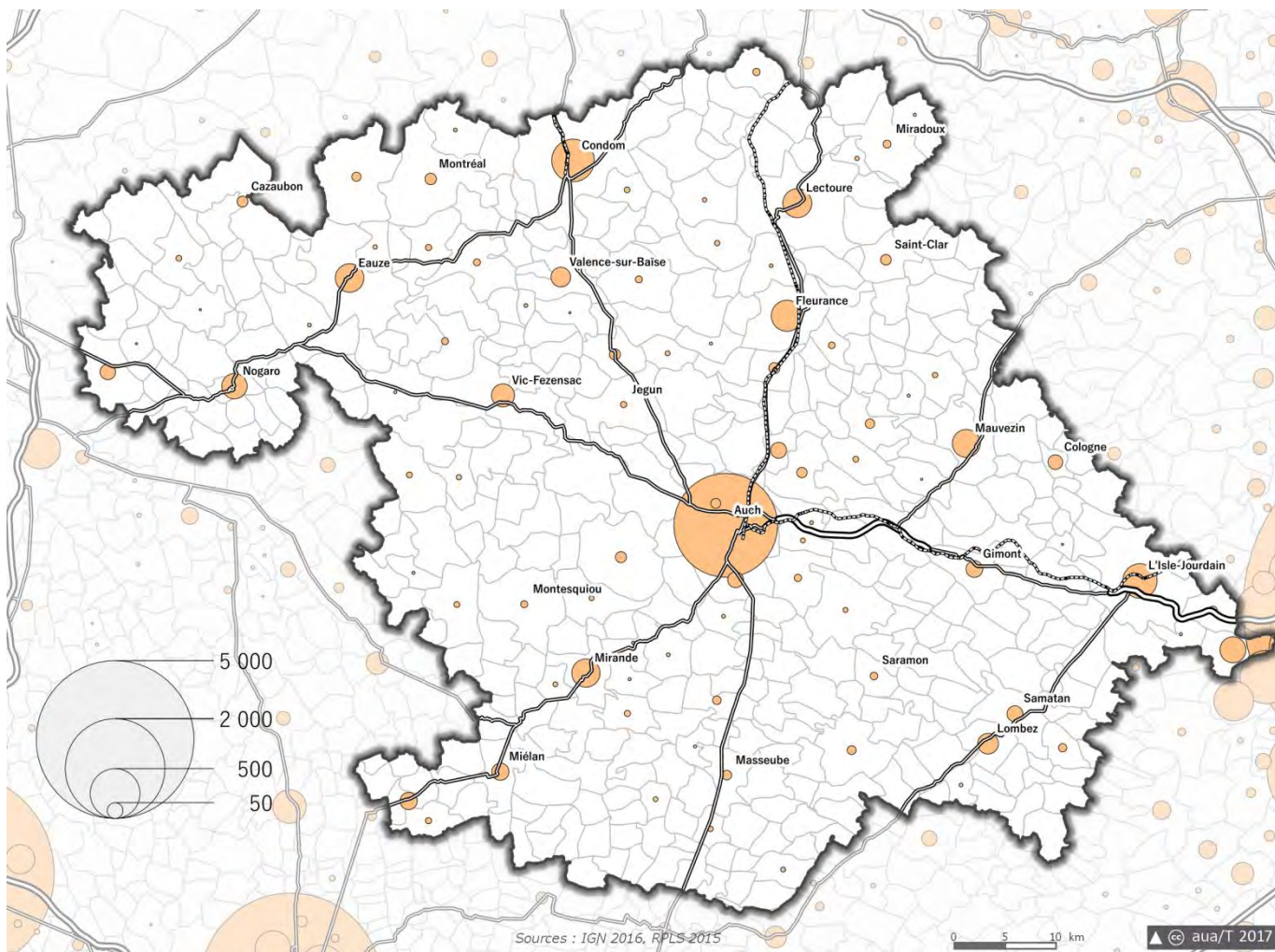
- **Un peu plus de 5 200 logements aidés sur le territoire soit 7%** des résidences principales en 2013, mais de fortes disparités entre PETR : **9%** de logements aidés pour le **PETR Pays d'Auch**, **5%** pour le Pays d'Armagnac et **4%** pour le **PETR Portes de Gascogne**.
- Une évolution annuelle moyenne des logements aidés de 2% par an entre 2012 et 2015.
- Les logements aidés appartiennent à 3 bailleurs sociaux :
 - l'Office Public HLM du Gers ;
 - le Toit Familial de Gascogne ;
 - l'Office Public de l'Habitat de Haute-Garonne (commune de Fontenilles)
- **Aucune commune n'est soumise à l'article 55 de loi SRU** (L 302-5 du CCH) : respect d'un taux minimum de 20% de logements sociaux.

Chiffres clés

- **5 200 logements aidés** sur le territoire du SCoT en 2015 (RPLS)
- dont **42%** dans la ville d'Auch, 7% à Condom, 5% à L'Isle-Jourdain
- **+ 434** logements aidés entre 2012 et 2015



Nombre de logements aidés en 2015



Part de logements des bailleurs sociaux en 2013 dans le parc des résidences principales

Occitanie	Gers	SCoT de Gascogne	PETR Portes de Gascogne	PETR Pays d'Armagnac	PETR d'Auch
6,09%	9,9%	6,6%	4,3%	5,1%	9,2%

Paroles d'élus



« Nous devons encourager les producteurs à transformer sur place »

« Un objectif pour notre territoire : capter la valeur ajoutée »

« Nos entreprises ne trouvent pas assez de salariés qualifiés »

« Soutenir et développer la filière « silver économie »

« Une absence de culture industrielle dans le Gers et des difficultés à s'organiser collectivement »


« L'accueil de nouvelles entreprises constitue une bataille au quotidien »

« Nos zones d'activités sont peu qualitatives, hétérogènes et sans identité »



« Nous devons favoriser la réouverture de petits commerces dans les villages et éviter la transformation des commerces en habitation »

« Nous devons adapter nos commerces aux nouveaux modes de consommations »



« Nous devons rendre nos productions agricoles plus durable et tendre vers des productions plus économes en eau, réduire l'utilisation des produits phytosanitaires et développer les filières courtes qui ne représentent encore qu'un marché de niche »

« Le bio constitue une issue salvatrice pour notre territoire »

« Les déchets issus de l'agriculture ne sont pas assez exploités sur le territoire »



« L'économie touristique est un atout pour notre territoire, encore peu structuré »

Emploi / Economie

- Evolution de l'emploi
- Emplois salariés privés
- Principaux employeurs
- Dynamiques commerciales
- Evolution de l'activité agricole
- Production agricole

Evolution de l'emploi

L'essentiel

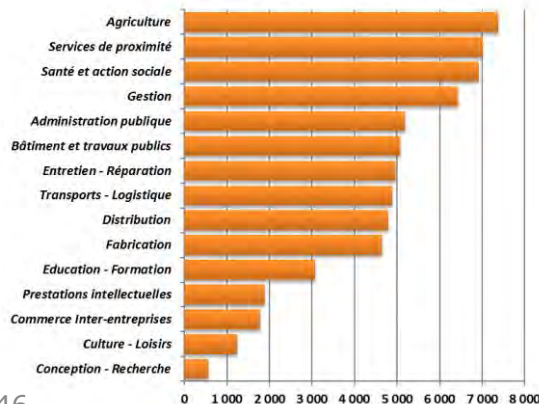
Un territoire où l'emploi total reste stable, voire légèrement bénéficiaire, marqué toutefois par une diminution pour moitié des emplois agricoles depuis une trentaine d'années.

- Entre 2008 et 2013, la perte d'emplois se poursuit dans le **secteur agricole**. Pour autant, avec plus de 7 377 emplois, l'agriculture reste encore très présente (premier secteur d'activité). Elle regroupe **11,2% des emplois** ; une proportion trois fois supérieure à celle de la région Occitanie et près de cinq fois supérieure à celle de France métropolitaine.
- L'ensemble des autres secteurs d'activités ont vu leur nombre d'emplois progresser depuis le début des années 90, notamment les services à la population (en particulier la santé et l'action sociale). Sur la dernière période quinquennale d'observation, **une baisse** s'observe dans la **construction, l'entretien réparation, l'administration publique et l'éducation**, certains de ces secteurs ayant été fortement impactés par la crise économique des années 2008-2009.
- A l'inverse, **une augmentation des emplois dans les services non marchands** (action sociale, santé...) s'opère, ainsi que des **emplois des fonctions métropolitaines** (prestations intellectuelles, culture/loisirs, commerces inter-entreprises...).
- L'est du territoire, sous influence toulousaine, connaît les plus fortes progressions d'emplois (L'Isle-Jourdain, Fontenilles, Gimont, Lombez...).

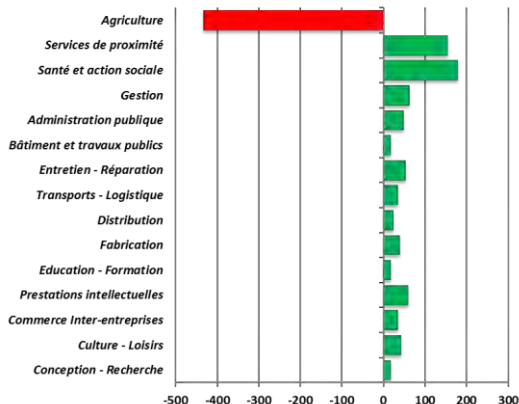
Chiffres clés

- 65 300 emplois** (emploi total Insee 2013)
- + 1 100 emplois** depuis 2008
- Dix communes** concentrent **58%** des emplois du SCoT de Gascogne (2013) :
 - Auch : 16 446**
 - Condom : 3 566
 - L'Isle-Jourdain : 3 527
 - Fleurance : 2 888
 - Eauze : 2 197
 - Mirande : 2 151
 - Lectoure : 1 955
 - Gimont : 1 821
 - Vic-Fezensac : 1 520
 - Nogaro : 1 543

Répartition de l'emploi par fonctions en 2013

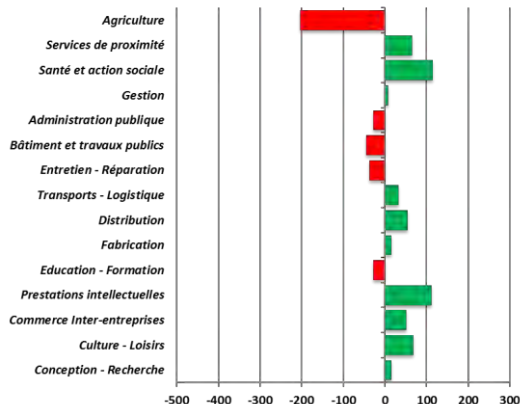


Évolution annuelle de l'emploi par fonction entre 1990 et 2008

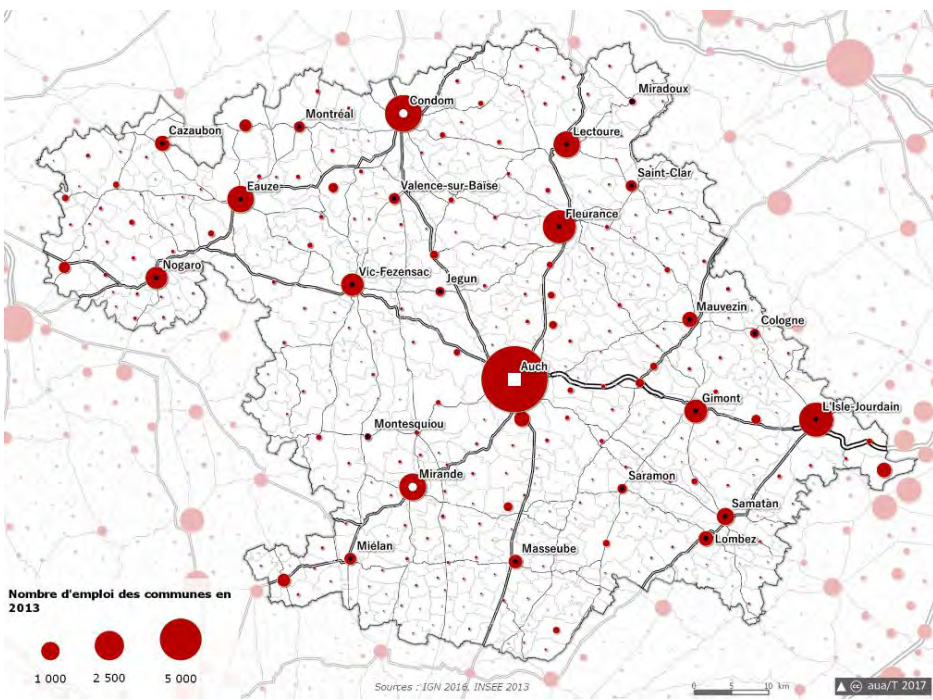


Sources : Insee, recensement

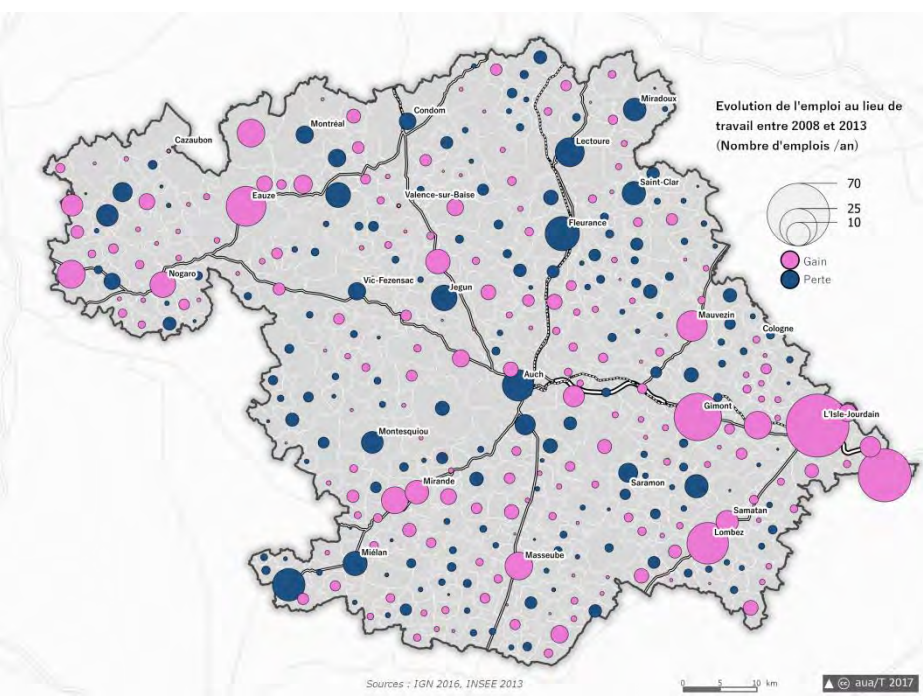
Évolution annuelle de l'emploi par fonction entre 2008 et 2013



Répartition des emplois sur le territoire du SCoT en 2013



Evolution de l'emploi entre 2008 et 2013



Part de l'emploi présentiel en 2014

PETR d'Auch	Occitanie	SCoT de Gascogne	Gers	PETR Portes de Gascogne	PETR Pays d'Armagnac
78,2%	69,7%	69,12%	68,12%	62,73%	60,39%

Emplois salariés privés

L'essentiel

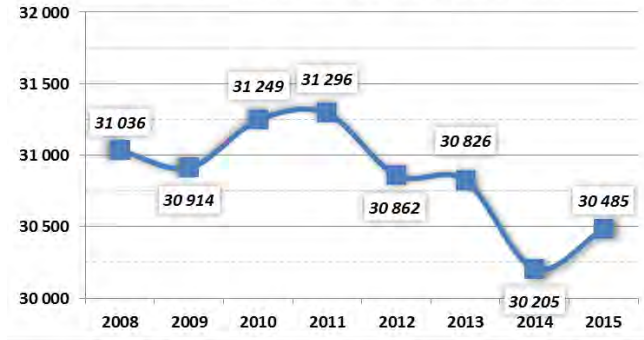
L'emploi salarié privé représente moins de la moitié de l'ensemble des emplois du SCoT. Depuis 2008, le territoire peine à stabiliser ces emplois, dans la crise, certains secteurs faisant face à de grandes difficultés économiques.

- Au cours des dix dernières années, **l'emploi salarié privé suit des évolutions en dent de scie.** Les pertes nettes d'emplois sont globalement plus nombreuses, même si la dernière année 2015 redresse la situation.
- Dix communes portent les deux-tiers des emplois salariés privés du SCoT** de Gascogne (Auch, l'Isle-Jourdain, Fleurance, Condom, Eauze, Gimont, Lectoure, Mirande, Nogaro et Vic-Fezensac). Sur cette période, la commune de l'Isle Jourdain gagne près de 600 emplois salariés privés, Nogaro, près de 140, Mirande une soixantaine, tandis que les communes d'Auch (-280), Condom et Fleurance (env. -170) et dans une moindre mesure Vic-Fezensac (env. -50) perdent des emplois.
- Trois secteurs sont concernés par des **baisses d'effectifs** : le **BTP** et la **construction** (-880 emplois), les **transports** et le **commerce de gros** (-400 emplois), et **l'industrie** (plus faiblement, du fait de sa faible représentativité sur le territoire : -90 emplois).
- A l'inverse, les **services collectifs** (+120), aux particuliers (+230), **aux entreprises** (+330) et le **commerce** (+160) parviennent à dégager des **gains d'emplois**, y compris dans la crise, même s'ils sont mesurés.

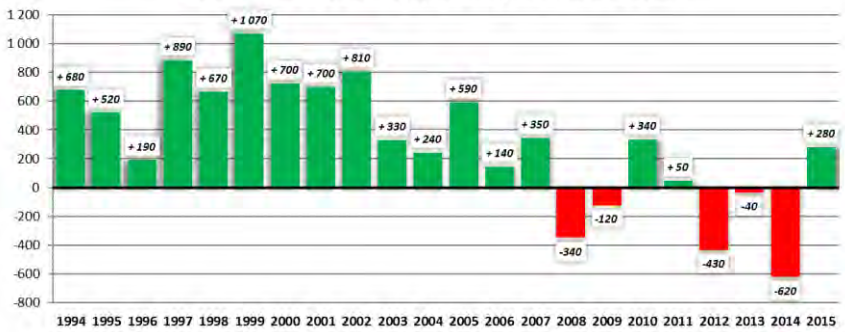
Chiffres clés

- 30 500** emplois salariés privés en 2015
- 2% depuis 2008**, soit une perte nette de 550 emplois privés
- 47%**, part des emplois salariés privés sur l'emploi total
- 8 600** emplois salariés privés, en 2015, sur la commune d'Auch Elle représente **1 habitant sur 10**, au sein du SCoT, mais **1 emploi sur 4**

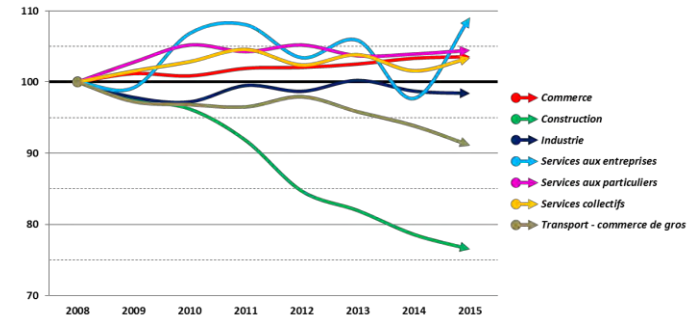
Évolution de l'emploi salarié privé de 2008 à 2015



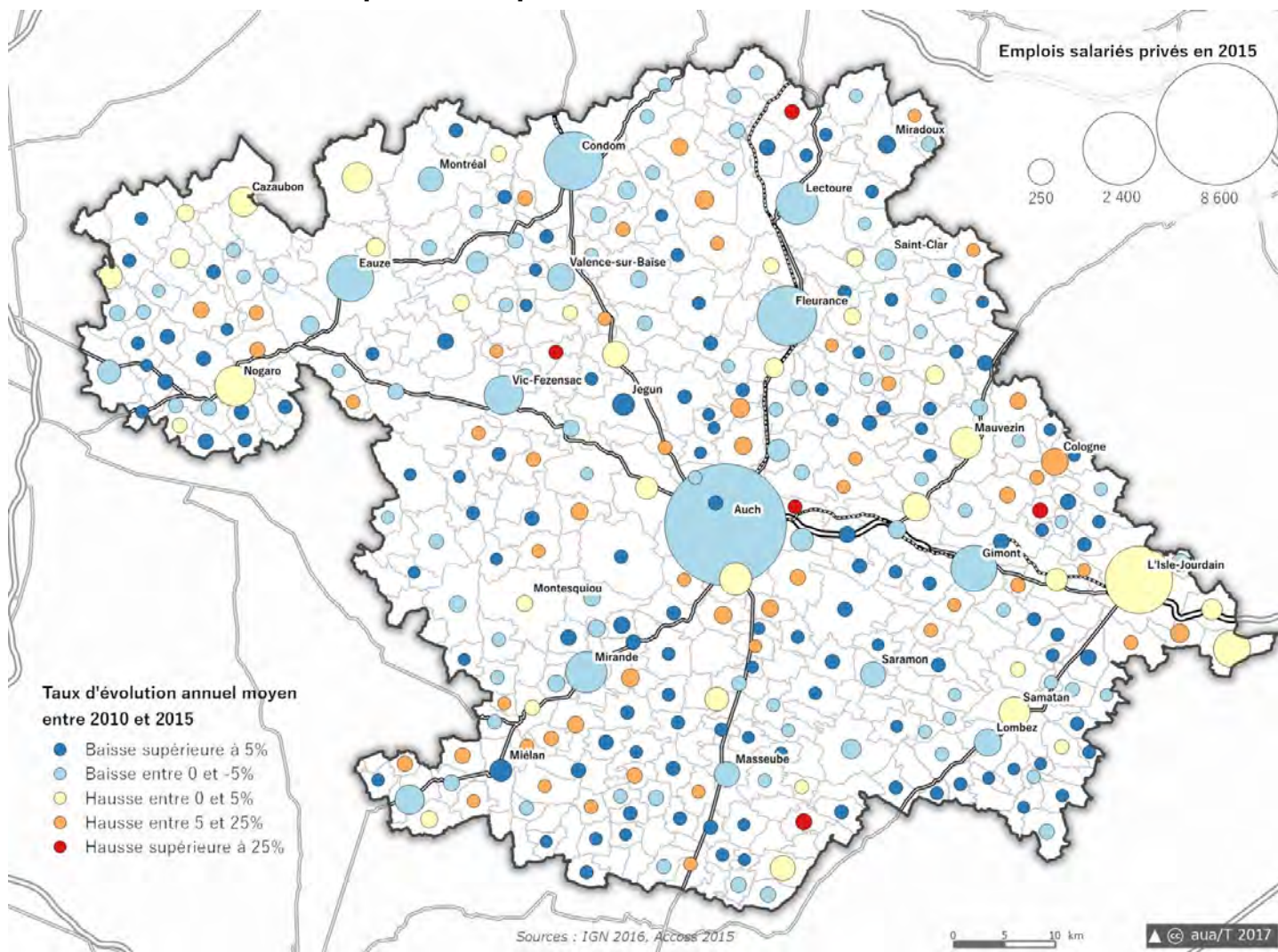
Évolution annuelle de l'emploi salarié privé de 1994 à 2015



Évolution de l'emploi salarié privé par secteurs économiques de 2008 à 2015 (base 100 en 2015)



Nombre et évolution de l'emploi salarié privé sur le territoire du SCoT entre 2010 et 2015



Evolution de l'emploi salarié privé entre 2010 et 2015

Occitanie	PETR Portes de Gascogne	SCoT de Gascogne	PETR d'Auch	Gers	PETR Pays d'Armagnac
+ 0,37%	- 0,05%	- 0,49%	- 0,63%	- 0,68%	- 0,88%

Principaux employeurs

L'essentiel

Un territoire porté pour deux tiers par des emplois privés, dont la taille des établissements est majoritairement inférieure à dix salariés.

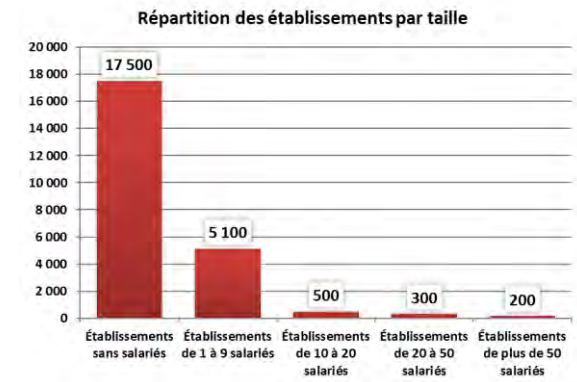
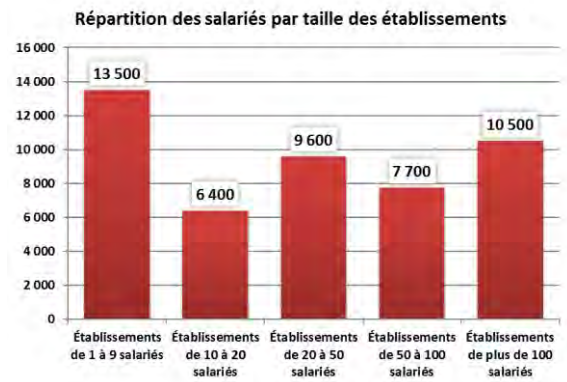
- Sur les 23 600 établissements répertoriés en 2014, **22 600** concernent des établissements sans salariés et ceux comprenant moins de dix salariés (**TPE**).
- **5 100 établissements comptent moins de 10 salariés** ; ils concentrent au total **13 500 emplois**.
- **200 établissements ont plus de 50 salariés** et regroupent **18 200 emplois**.
- Sur les **20 établissements les plus pourvoyeurs d'emplois**, **72%** concernent des **emplois publics** (Conseil Départemental, centres hospitaliers, administrations publiques...).
- Les établissements privés recensés dans cette liste concernent des fleurons de l'économie gersoise (Les délices d'Auzan, Castel et Fromaget, Danone, Gers équipement...) créateur de valeur ajoutée pour le territoire.
- Le SCoT de Gascogne bénéficie en outre de la proximité de l'agglomération toulousaine et du dynamisme de la filière aéronautique, notamment pour l'est du territoire.

Le développement de l'offre foncière et des infrastructures (IGG, aéroport Auch-Gers...) favorisent l'émergence et/ou le renforcement des entreprises dans ce secteur d'activité (équip'aéro Industrie, Latécoère, AlisAéro, JCB aéro...).



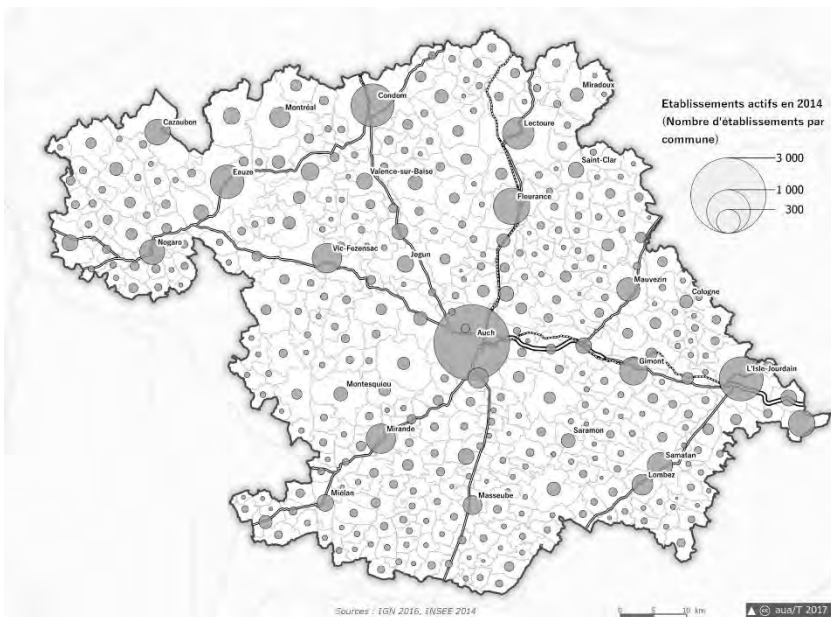
Chiffres clés

- **69%**, part du privé dans les effectifs salariés du SCoT
- **23 600 établissements actifs**, en 2014
- **200 établissements de plus de 50 salariés**



Source : AcoSS, 2014

Nombre d'établissements par commune en 2014



Les 20 établissements les plus pourvoyeurs d'emplois

Etablissements	Activités	Ville	Effectif
Conseil Départemental du Gers	Administration publique générale	Auch	1 394
Centre hospitalier d'Auch	Activités hospitalières	Auch	1 387
Administration publique	Administration publique générale	Auch	922
Centre hospitalier du Gers	Activités hospitalières	Auch	630
Mairie d'Auch	Administration publique générale	Auch	452
Établissement Public de Santé de Lomagne	Activités hospitalières	Fleurance	366
Les Délices d'Auzan	Transformation et conservation de la viande de volaille	Castelnau d'Auzan Labarrère	337
JELD Wen Administration	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	Eauze	306
Prolainat	Fabrication de glaces et sorbets	Blanquefort	293
Castel et Fromaget	Fabrication de structures métalliques et de parties de structures	Fleurance	261
Auch Hyper Distribution (E-Leclerc)	Hypermarchés	Auch	246
ITM International (Les Mousquetaires)	Entreposage et stockage frigorifique	Lectoure	242
CA Grand Auch Agglomération	Administration publique générale	Auch	235
Adecco France	Activités des agences de travail temporaire	Fleurance	230
Lycée Général Joseph Saverne	Enseignement secondaire général	L'Isle-Jourdain	230
Centre Hospitalier de Gimont	Activités hospitalières	Gimont	221
Centre Hospitalier Intercommunal de Lombez Samatan	Activités hospitalières	Lombez	218
Danone Produits Frais France	Fabrication de lait liquide et de produits frais	Villecomtal-sur-Arros	213
Gers Équipement	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques	Mirande	208
Administration publique	Administration publique générale	Auch	202

Source : urssaf, 2015

Nombre d'établissements de plus de 50 salariés en 2014

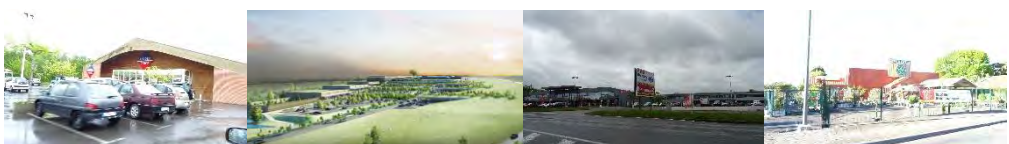
Occitanie	Gers	SCoT de Gascogne	PETR Portes de Gascogne	PETR d'Auch	PETR Pays d'Armagnac
3 321	86	77	31	27	19

Dynamiques commerciales

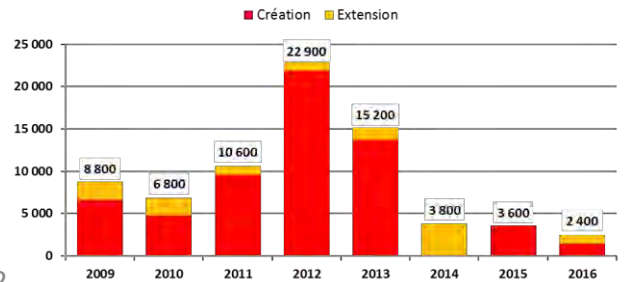
L'essentiel

La croissance démographique et le renouvellement des stratégies d'implantation des enseignes entraînent un renforcement de l'appareil commercial sur le territoire du SCoT.

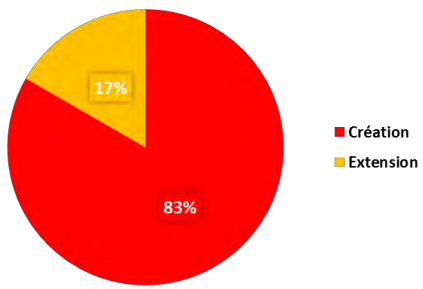
- Près de **4 800 emplois** salariés privés sont **liés à cette activité** (petits commerces et grandes surfaces), en 2015 (+ 160 emplois depuis 2008).
- **15 m² de surfaces de vente** ont été **autorisés** depuis 2009, **par nouvel habitant**.
- Les **autorizations commerciales** se sont essentiellement produites de 2009 à 2013, avec un **pic sur 2012 et 2013** (la moitié des autorisations commerciales sur les huit dernières années). Depuis les autorisations ne dépassent pas 5 000 m² par an.
Ces autorisations concernent pour 83% des créations de nouveaux établissements (ensemble commercial en 2009 pour 3 875 m² sur Condom, Intermarché pour 2 798 m² sur Lectoure, ensemble commercial en 2012 sur Auch pour 21 796 m²...) contre 17% d'extension d'enseignes existantes.
- Les drives qu'ils soient « accolés » ou « déportés », sont comptés dans ces autorisations : six ont été autorisés depuis 2014 (Auch, l'Isle-Jourdain, Mirande...).
- Les surfaces de vente autorisées couvrent principalement l'équipement de la maison (39%) et l'alimentaire (31%).



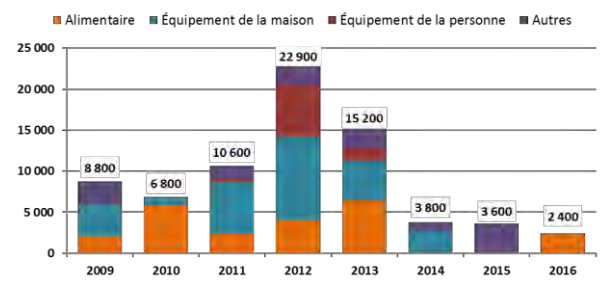
Surfaces de vente autorisées sur le SCoT Gascogne de 2009 à 2016



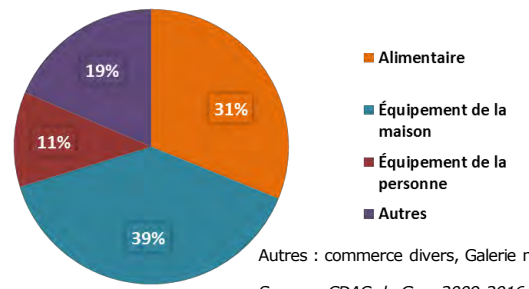
Création ou Extension



Surfaces de vente autorisées sur le SCoT Gascogne de 2009 à 2016



Surfaces de vente autorisées par activités commerciales



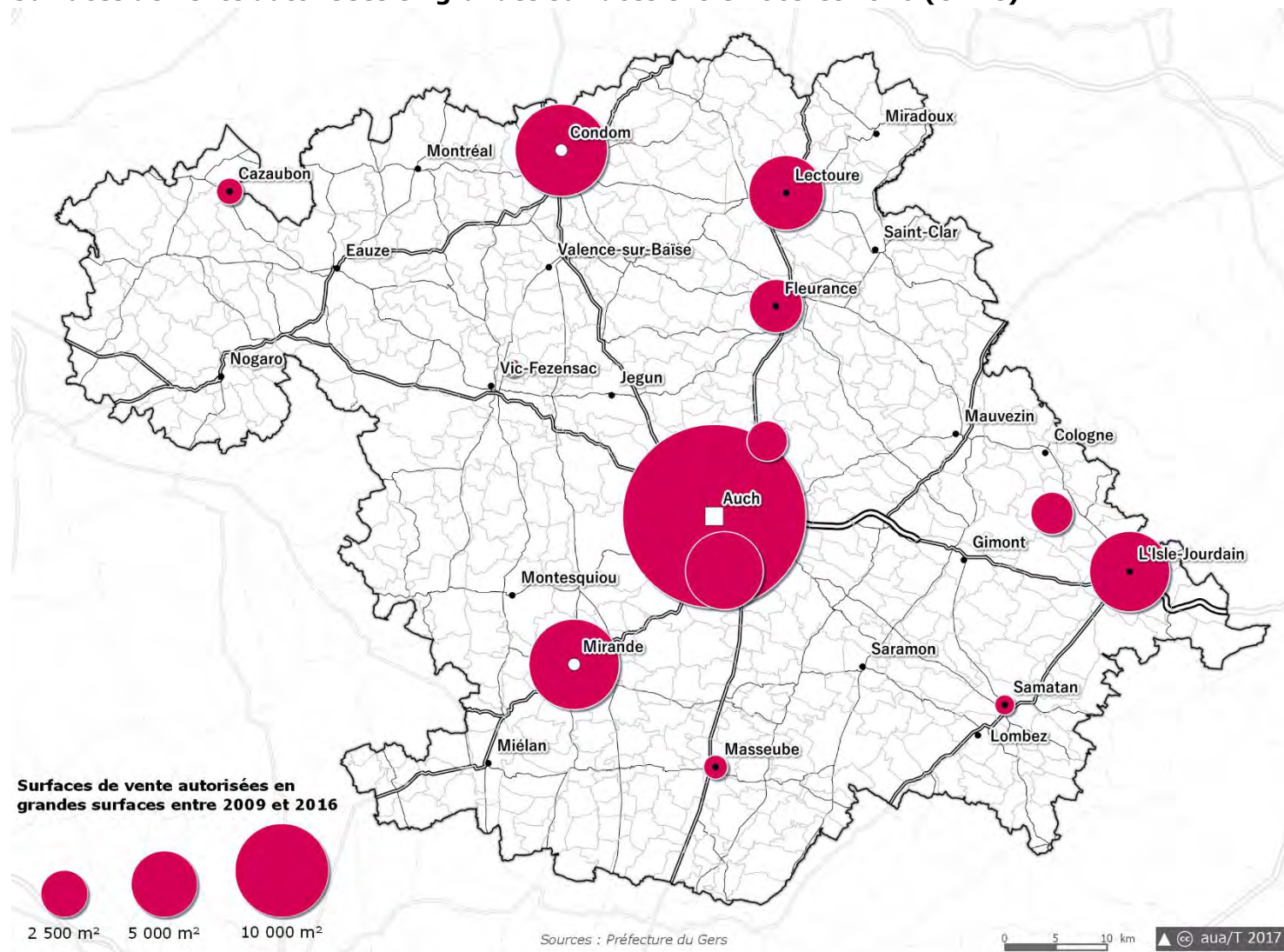
Autres : commerce divers, Galerie marchande...

Source : CDAC du Gers 2009-2016

Chiffres clés

- **74 000 m²**, surfaces de vente autorisées depuis 2009 (CDAC pour établissements supérieurs à 1 000 m²) dont **83% en création**, soit 61 700 m²
- **39%**, de surfaces de vente autorisées, dédiées à l'équipement de la maison
- **13** : nombre de communes rassemblant les autorisations commerciales de 2009 à 2016
 - 28 400 m², sur la commune d'Auch
 - 8 500 m² sur Condom
 - 8 200 m² sur Mirande
 - 6 700 m² sur L'Isle-Jourdain
 - 6 300 m² sur Pavié
 - ...

Surfaces de vente autorisées en grandes surfaces entre 2009 et 2016 (CDAC)



Evolution de l'activité agricole

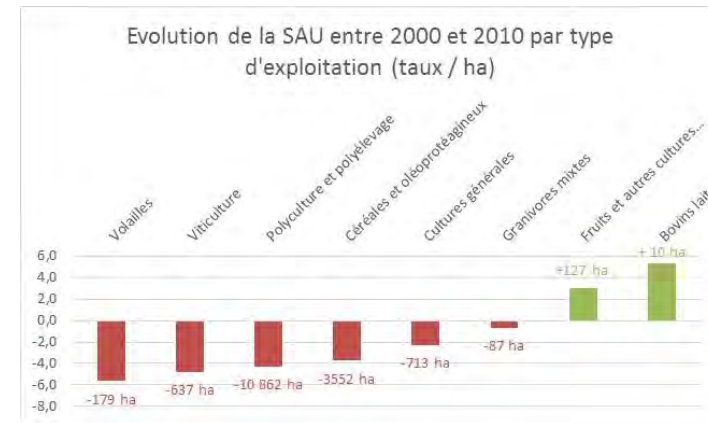
L'essentiel

Les données issues du dernier Recensement Général Agricole (RGA) de 2010 permettent de caractériser la pérennité et le dynamisme de l'activité agricole. Il confirment les tendances observées avec une **activité toujours très présente, mais largement fragilisée sur l'ensemble du territoire.**

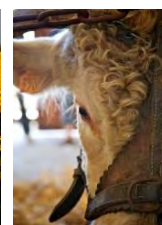
- La Surface Agricole Utile (**SAU**), couvre plus de **71% du territoire en 2010**. A l'instar des tendances observées au niveau national et départemental, **la part de SAU est en baisse entre 2000 et 2010 (-3,8%)**, soit une perte directe de 15 900 ha. Elle est liée aux pressions foncières au contact de l'agglomération toulousaine, au mitage et à la déprise agricole (friches, landes, boisements...) sur le reste du territoire. ; les systèmes polyculture-élevage, viticulture et volaille étant les plus affectés par cette baisse (-5 % en moyenne).
- A l'inverse la SAU est en hausse pour le **maraîchage et le bovin lait** (+ 3 à 5% en 10 ans).
- **La baisse la plus marquée** s'enregistre sur le **Pays d'Armagnac** (- 5,8%, soit - 7 000 ha) et plus particulièrement sur la CC du Grand Armagnac (- 8%, soit - 2 800 ha). Même si la CC Astarac Arros en Gascogne semble échapper à cette tendance (+ 1,7%, soit + 427 ha), l'ensemble des intercommunalités perdent de la SAU.
- Une diminution similaire dans l'évolution du nombre d'exploitation s'observe avec un **perte de 1 600 exploitations en 10 ans (- 18,7%)**, qui touche plus particulièrement les **systèmes polyculture-élevage, la viticulture et les grandes cultures** (- 20 % en moyenne).
- Le constat d'une répartition équilibrée des exploitations au sein des Pays et des intercommunalités, ne peut masquer des diminutions pour tout les systèmes d'exploitation, plus marquées sur les Pays d'Armagnac et Portes de Gascogne (-640 et -608 exploitations en 10 ans), et plus particulièrement sur le Grand et le Bas Armagnac (-258 et -118 exploitations en 10 ans).

Chiffres clés

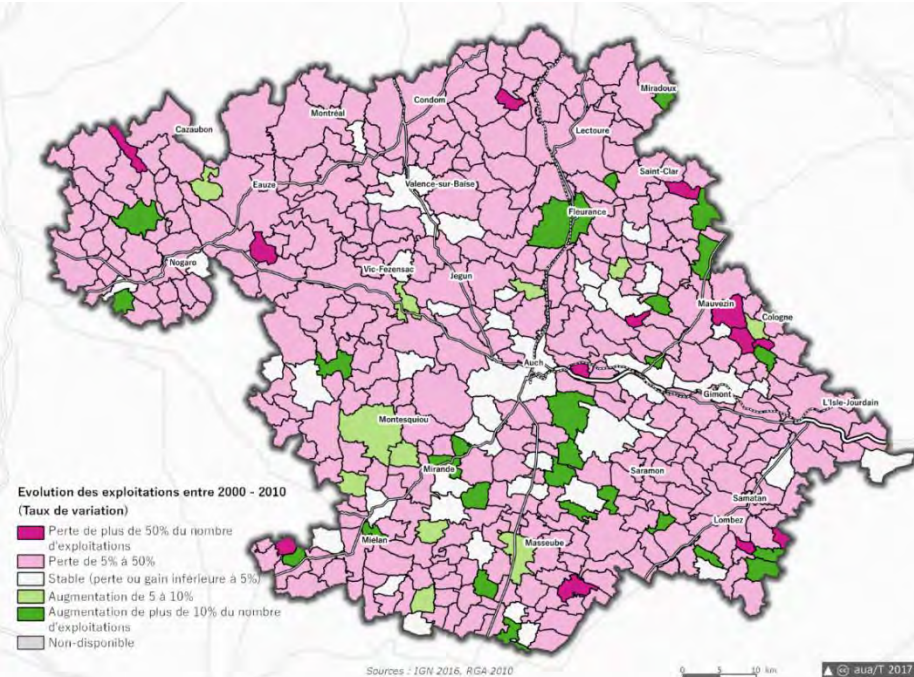
- **398 700 ha** de SAU en 2010 (**71%** du SCoT)
- **- 15 900 ha** de SAU en 10 ans (**- 3,8%**)
- **6 957** exploitations en 2010
- **- 1 600** exploitations en 10 ans (**- 18,7%**)



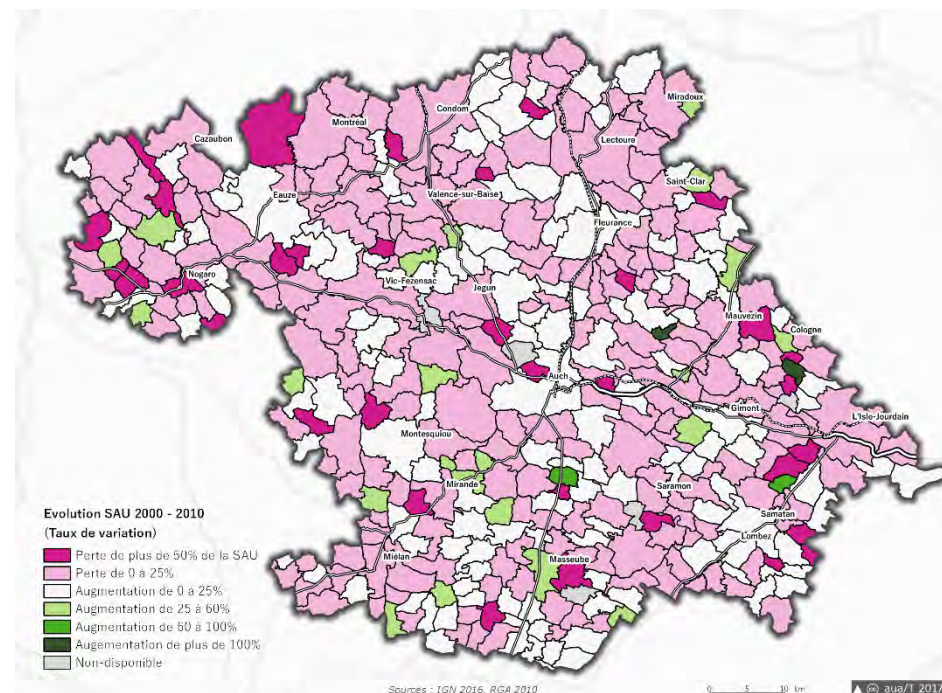
Source : RGA 2010



Evolution du nombre d'exploitations agricoles (2000-2010)



Evolution de la Surface Agricole Utilisée (2000-2010)



Evolution des Surfaces Agricoles utiles entre 2000 et 2010

PETR Pays d'Armagnac	SCoT de Gascogne	PETR d'Auch	Gers	PETR Portes de Gascogne
- 5,8%	- 3,8 %	- 3,4%	- 3,2%	- 2,8%

Evolution des exploitations agricoles entre 2000 et 2010

Gers	PETR Pays d'Armagnac	SCoT de Gascogne	PETR Portes de Gascogne	PETR d'Auch
- 27%	- 23,1%	- 18,7%	- 18,6%	- 14%

Production agricole

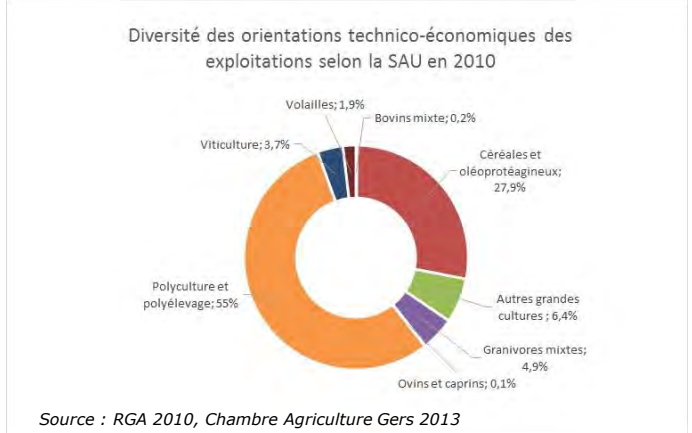
L'essentiel

Les **orientations technico-économiques des exploitations agricoles**, par commune, issues du RGA de 2010, font état de productions locales très diversifiées, **marquées par la polyculture et l'élevage** (1 ha de SAU sur 2) et la **culture de céréales et oléagineux** (1 ha de SAU sur 3).

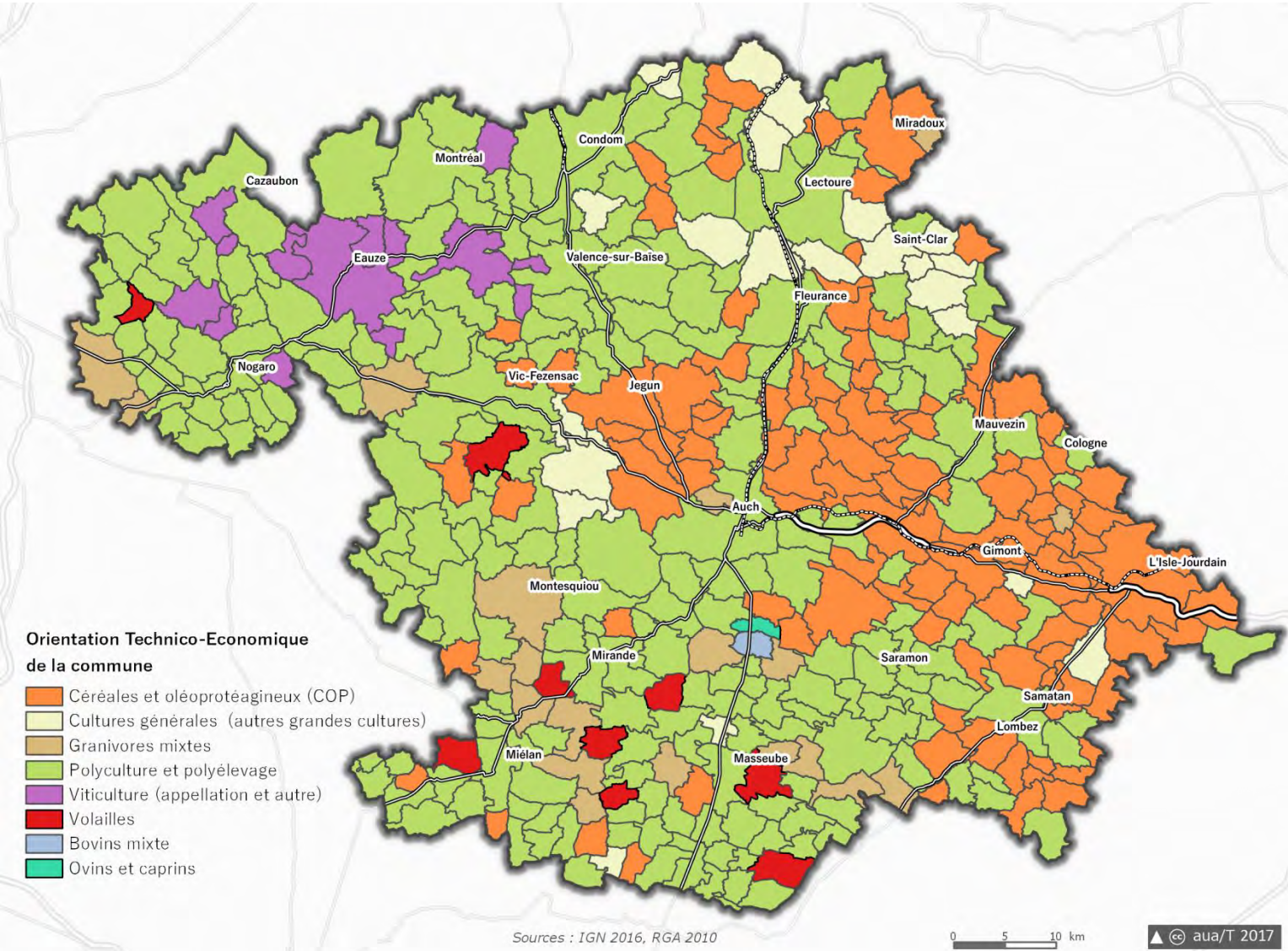
- **Le Gers apparait comme le 1^{er} département au niveau national pour les surfaces d'oléagineux** (tournesol, soja) et bien placé pour les **productions avicoles** (volailles labellisées, palmipèdes gras), les **productions de semences**, les **surfaces en céréales** et la **production de vin** (**1^{er} producteur viticole de la région**).
- Une répartition globale des **types de production qui varie en fonction de la nature des sols** :
 - **l'est et le nord** sont le domaine des grandes cultures (céréales et oléoprotéagineux),
 - **l'ouest** est globalement représenté par la culture du maïs,
 - **le centre-ouest et le sud** regroupent les élevages de bovins,
 - **le nord-ouest** connaît une forte implantation de vignes,
 - **et l'élevage avicole** est présent sur tout le territoire du SCoT.
- **30% des exploitations ont recours à l'irrigation** pour des productions à forte valeur ajoutée (maïs, semences, ail, melon...) indispensables au maintien de nombreuses exploitations.
- **Une tendance à la diversification des activités agricoles** vers le tourisme vert, gîtes ruraux, accueil à la ferme, transformation et vente à la ferme est à l'œuvre.
- **Les productions agricoles locales sont reconnues, de qualité, à forte valeur ajoutée** : Bio , AOC, IGP...

Chiffres clés

- **1 ha sur 2** de SAU en polyculture élevage en 2010
- **1 ha sur 3** de SAU en céréales et oléagineux
- **1 exploitation sur 6** en circuits courts
- **1 exploitation sur 4** avec un « signe » de qualité
- **9%** des exploitations engagées ou en cours de conversion en bio
- **450** exploitations en label rouge
- **320** AOC
- **1 165** IGP



Orientations des exploitations agricoles en 2010



Paroles d'élus



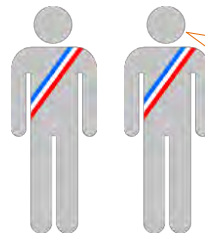
« Un territoire enclavé à l'écart des grands axes de communication »

« Le maillage routier et ferré à l'origine d'un déséquilibre économique »

« Nous devons améliorer la desserte pour garantir le développement économique et permettre l'arrivée de nouveaux emplois qualifiés sur le territoire »



« Le désenclavement de notre territoire passe par le développement du numérique »



« Nous devons faire évoluer la culture de la mobilité et développer les mobilités douces »

« La mobilité partagée et solidaire s'est développée sur le territoire et participe au lien social sur le territoire »

Transports / Mobilité

- Structuration du réseau routier
- Organisation de la desserte
- Déplacements domicile - travail

Structuration du réseau routier

L'essentiel

Situé à l'extrême ouest de la grande région Occitanie, le territoire du SCoT demeure à l'écart des grands axes structurants régionaux, nationaux et internationaux (A62, A64, A65...).

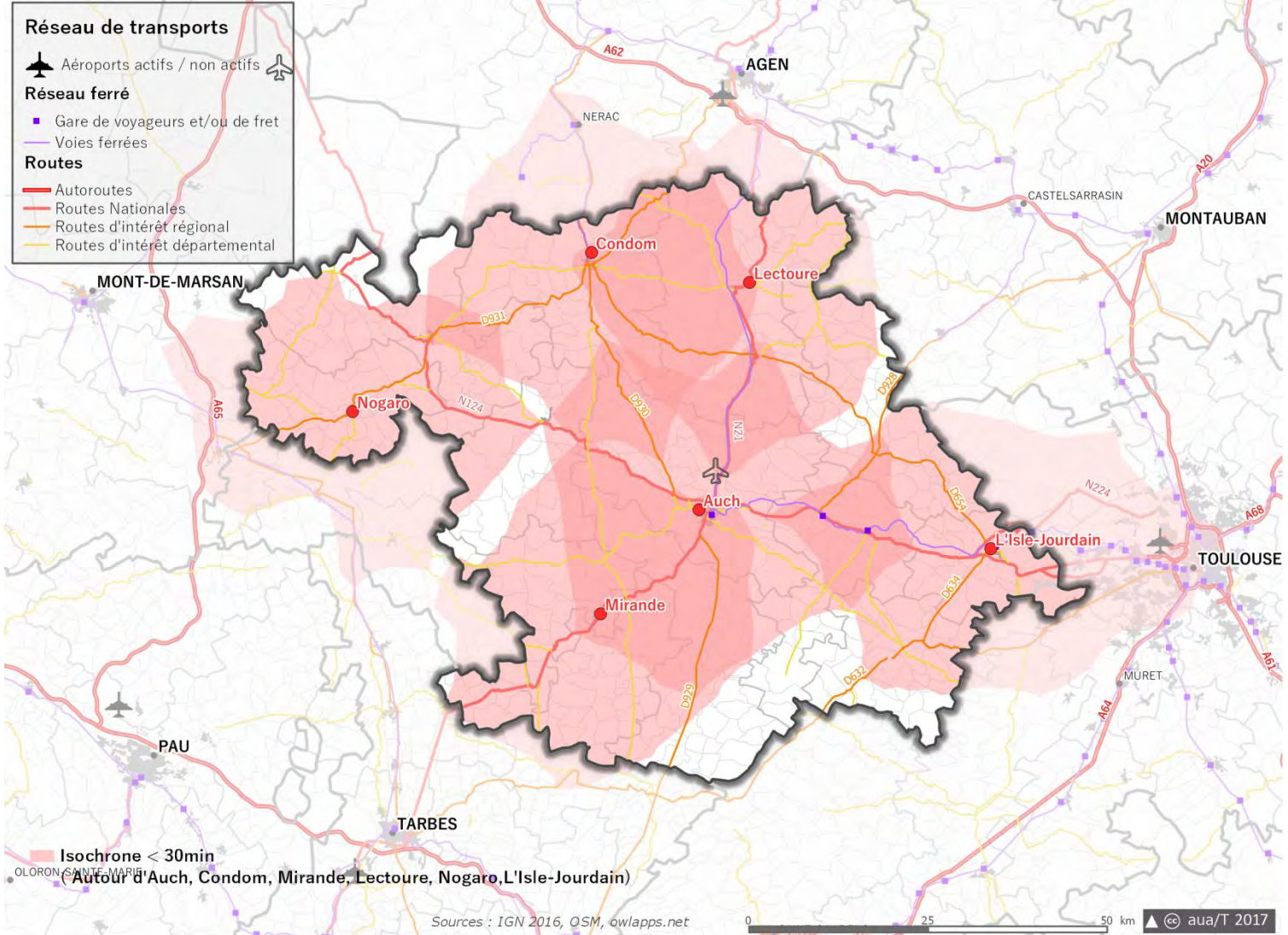
- Le territoire est parcouru par un réseau dense de routes départementales et par deux axes structurants (RN124 d'est en ouest et RN21 du nord au sud). La commune d'Auch se trouve ainsi reliée à :
 - Toulouse, Agen ou Tarbes en 1h20,
 - et Mont de Marsan en 1h50.
- Les **portions à 2x2 voies** (entre Toulouse et Auch) **et les zones de dépassement apparaissent toutefois minoritaires** sur le territoire et ont pour principale conséquence le rallongement des temps de parcours.
- La carte met en évidence des temps de parcours « théoriques », autour de 30 à 40 minutes, depuis Mirande, Condom, Lectoure et l'Isle Jourdain, illustrant la bonne accessibilité de la commune d'Auch.
- L'accès à Auch depuis Nogaro s'inscrit sur des temps de déplacements plus importants, cette commune bénéficie en outre de la proximité du bassin de vie d'Aire-sur-Adour et un accès à l'A65 (en moins de 30 minutes).
- Les communes de Lectoure, Condom disposent également d'une bonne accessibilité vers l'agglomération agenaïse. A l'est, l'Isle Jourdain bénéficie d'une position centrale vers la métropole régionale, lui offrant un accès en 30 minutes au réseau autoroutier (A61, A62, A64 et A68).
- La **circulation des poids lourds est assez diffuse sur le réseau** ; les transporteurs routiers empruntant nationales et départementales pour le trafic de transit depuis l'Espagne notamment.

Chiffres clés

- **3 180 km** de routes départementales
- **237 km** de routes nationales
- **2 axes** principaux (RN 124 et RN 21)



Isochrones (temps de parcours) depuis Auch, Condom, Mirande, Lectoure, Nogaro et l'Isle-Jourdain



Part des actifs allant travailler en voiture en 2013

PETR Portes de Gascogne	Gers	SCoT de Gascogne	PETR d'Auch	PETR d'Armagnac	Occitanie
84%	83%	83%	83%	82%	78%

Organisation de la desserte

L'essentiel

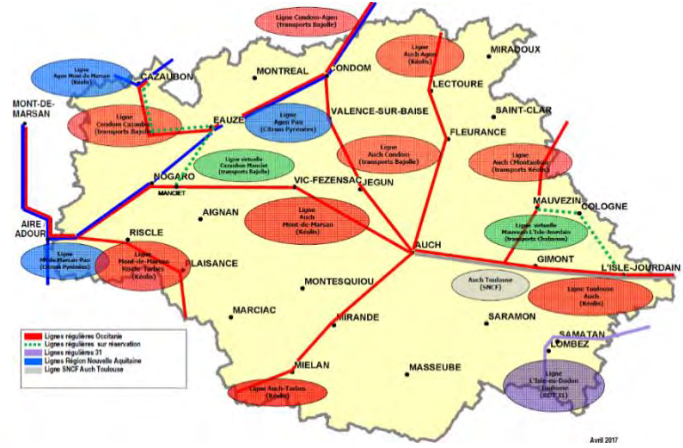
- Le territoire du SCoT de Gascogne est doté :
 - d'une **ligne régionale SNCF** reliant Auch à Toulouse et desservant Aubiet, Gimont, l'Isle-Jourdain. Cette ligne est le **support de liaisons multimodales**.
 - d'un **réseau de cars** reliant les principales villes du Gers ainsi que les préfectures des départements limitrophes (Mont-De-Marsan, Pau, Tarbes, Agen, Toulouse...),
 - de services de Transports à la Demande (**TAD**) intercommunaux en complément de ces dispositifs, permettant de rejoindre les lignes de transports régulières mais également des communes accueillant des manifestations locales (marchés, évènements culturels...),
 - du réseau urbain du Grand Auch (8 lignes de bus),
 - de 22 aires de covoiturage qui visent à renforcer les pratiques de mobilité partagée.
- Les gares TGV les plus proches** se situent sur Toulouse, Agen, Montauban et Tarbes.
- Le **transport de marchandises** s'effectue principalement sur route et via les voies ferrées Toulouse-Auch et Agen-St-Christie.
- Comme pour la desserte ferrée, les principaux aéroports voyageurs se localisent en périphérie du territoire du SCoT** : aéroport international Toulouse/Blagnac, Agen et Pau.

La commune d'Auch dispose également d'un aéroport sur lequel repose le développement de la filière aéronautique locale, aujourd'hui dimensionné pour l'accueil de vols moyens courriers.

Chiffres clés

- 222 000** voyageurs en 2015 en gare d'Auch
- 1** seule ligne de train voyageur sur le territoire
- 22 aires de covoiturage**

Lignes régulières de transport de voyageurs

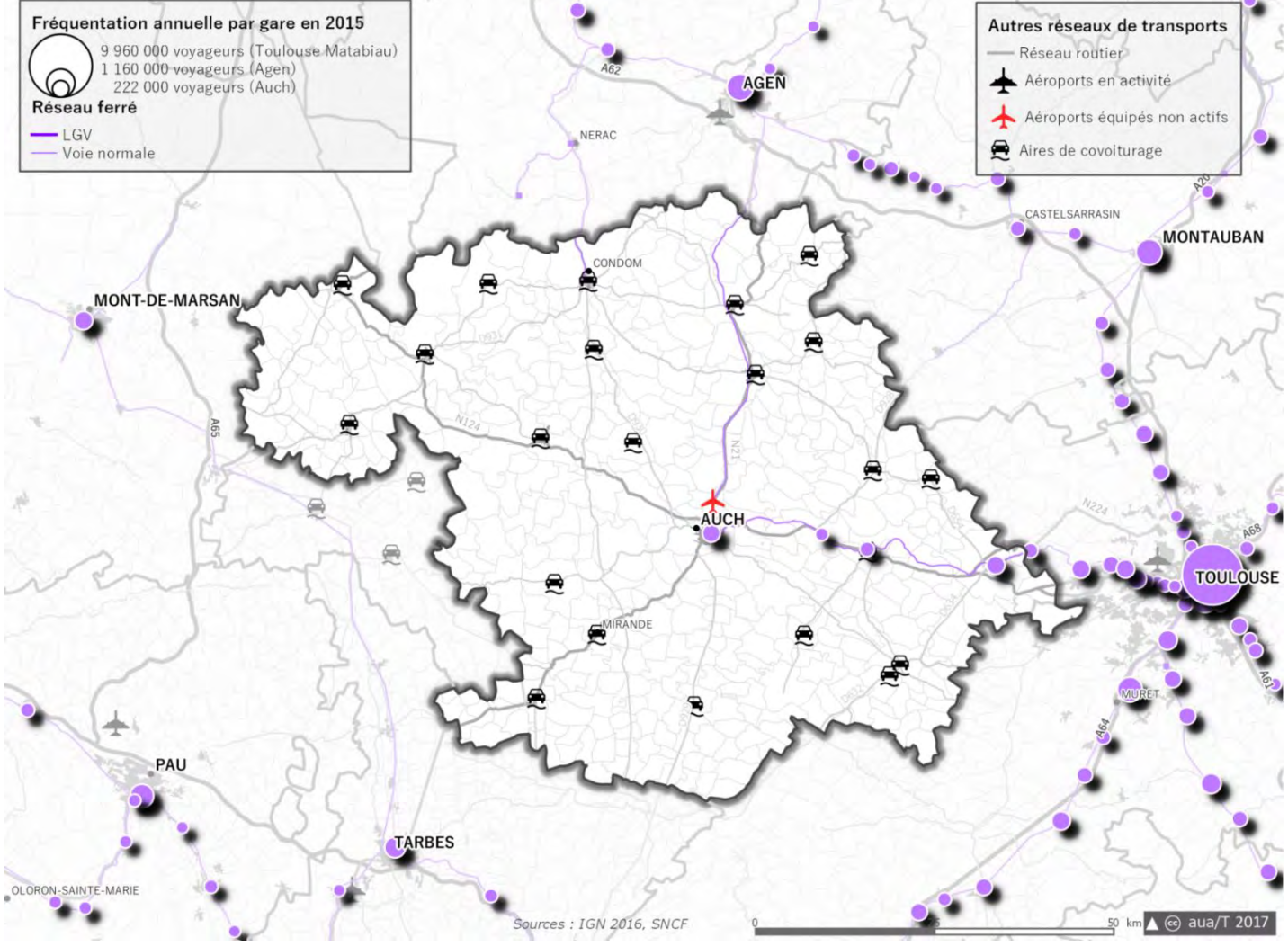


DANS LE GERS, JE COVOITURE !
PARTATJAR LA VEITURA EN GÈRS !

Sources : CD 32

Avril 2017

Principaux points de déplacements sur le territoire du SCoT de Gascogne



Estimation de la fréquentation des voyageurs SNCF entre 2014 et 2015

PETR Portes de Gascogne	Occitanie	Gers	SCoT de Gascogne	PETR d'Auch	PETR Pays d'Armagnac
-3,88%	-4,15%	-6,05%	-6,05%	-9,04%	Pas de gare

Migrations domicile - travail

L'essentiel

De part sa proximité au bassin d'emploi toulousain, **le territoire se caractérise par plus d'actifs sortant que d'actifs entrants.**

▪ Parmi les 73 000 actifs résidants ayant un emploi en 2013, **14 000, soit 19%, sont des actifs travaillant hors du SCoT :**

- 67 % d'entre eux se rendent en Haute-Garonne,
- 22 % vont dans les autres départements limitrophes (Landes, Hautes-Pyrénées, Lot-et-Garonne, le Tarn-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques),

En sens inverse, plus de **7 000 personnes** (« actifs entrants ») viennent quotidiennement sur le territoire du SCoT pour y travailler. Plus de 40 % des entrants proviennent du département de la Haute Garonne. La répartition des entrants par PETER est plutôt homogène avec respectivement **3 000** entrants vers le pays des Portes de Gascogne, **2 000** vers le Pays d'Auch et **2 000** vers le Pays de l'Armagnac.

Parmi les 81% d'actifs travaillant et résidant sur le territoire du SCoT, **un peu moins de la moitié** ne quittent jamais leurs communes de résidence pour aller travailler (42%).

L'analyse des flux de déplacements domicile-travail montre des dynamiques différents par PETER et des déplacements assez faibles ente PETER :

- **PETER des Portes de Gascogne:** près de **la moitié de la population va travailler en dehors du SCoT** et seulement **34%** se déplacent dans le Pays.
- **PETER d'Auch :** **70% des navetteurs se déplacent à l'intérieur du Pays**, 16% se rendent en dehors du SCoT et respectivement 10% vers le Pays des Portes de Gascogne et 4% vers le Pays de l'Armagnac.
- **PETER d'Armagnac :** **21% des navetteurs d'Armagnac quittent quotidiennement le territoire du SCoT** et 69 % restent sur le pays pour travailler.

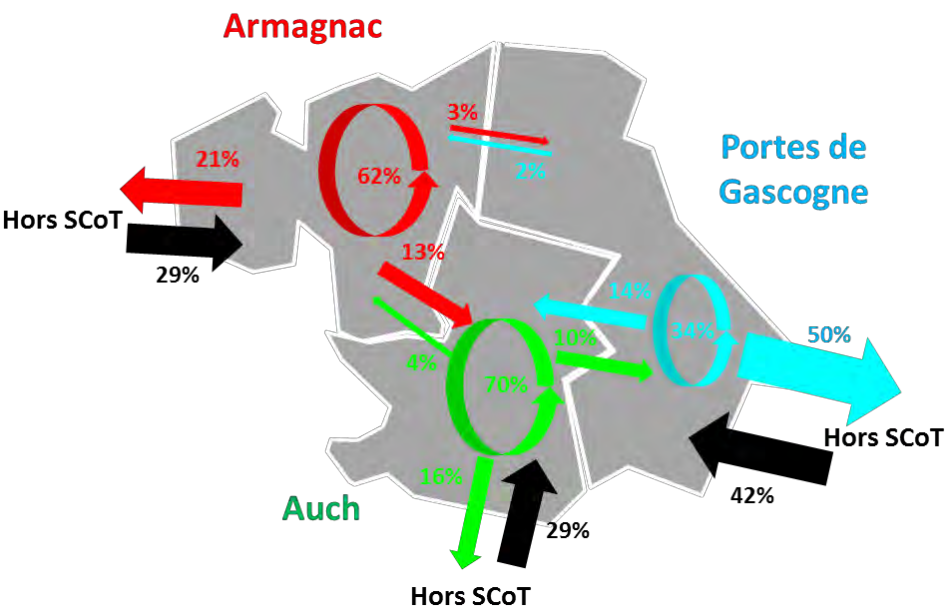
Chiffres clés

- **81% des actifs du SCoT** travaillent et résident sur le territoire
- **42% d'actifs « stables »**, résidant et travaillant dans la même commune
- **19% d'actifs « sortants »**, résidant au sein du SCoT, mais travaillant à l'extérieur
- **Plus de 7 000 actifs « entrants »**, résidant en dehors du SCoT mais y travaillant
- **39% des actifs**, résidant sur le territoire du SCoT et ayant un emploi, se déplacent à l'intérieur de celui-ci



Origine et destination des Navetteurs*

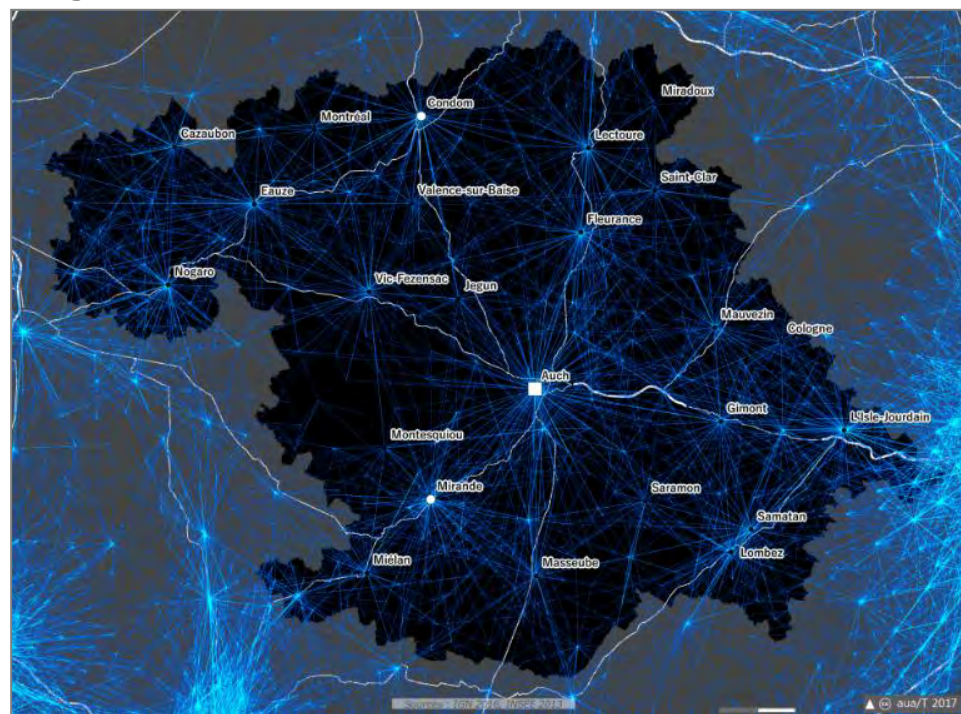
(déplacements domicile-travail)



* Les navetteurs sont les actifs ayant un emploi qui ne travaillent pas dans leur commune de résidence.

Sources : Insee, recensement

Déplacements domicile-travail : origines et destinations des actifs



Part des habitants résidant et travaillant sur leur territoire respectif en 2013

Occitanie	Gers	PETR d'Auch	SCOT de Gascogne	PETR Pays d'Armagnac	PETR Portes de Gascogne
97%	83%	83%	80%	80%	56%

Paroles d'élus



« Il faut imaginer un nouveau modèle social basé sur le maintien des services de proximité, la mixité intergénérationnelle (économie sociale et solidaire) »

« Nous devons mailler le territoire par les services pour redynamiser les bourgs-centres »

« Des difficultés d'attractivité et de maintien des familles malgré la mise en place de services d'aide à la personne et de petite enfance pour les nouveaux arrivants »



« La création de maisons de santé pour lutter contre la désertification médicale : une nécessité ? une opportunité ? »

« Il faut accompagner le maintien des personnes âgées à domicile »



« Notre rayonnement touristique est lié aux festivals »

« Nos traditions festives participent à l'identité de notre territoire »

Equipements

- Répartition des services et équipements
- Niveau d'équipements
- Equipements de santé et d'enseignement
- Offre touristique
- Couverture numérique
- Offre culturelle, sportive et de loisir

Répartition des services et équipements

L'essentiel

Le SCoT de Gascogne se caractérise par une offre de services majoritairement de proximité caractéristique des territoires ruraux.

- La polarisation qu'exerce **Auch** traduit une **offre en équipements supérieurs très centralisée**. **Condom** constitue cependant un bourg centre majeur pour le nord du territoire.
- Le SCoT se structure ensuite autour d'une **dizaine de bourg-centre** :
 - l'ouest du territoire s'organise autour de trois polarités Eauze, Nogaro en direction de l'A 65 et Vic-Fezensac, le long de la RN 124,
 - l'est se structure autour de Gimont et de l'Isle-Jourdain le long de la RN 124 en direction de Toulouse et dans une moindre mesure autour de Lombez/Samantan en direction de Tarbes,
 - au sud, Mirande et Masseube,
 - au nord le long de la RN 21, Fleurance et Lectoure.
- Les équipements de proximité reflètent le poids démographique des communes et la situation de territoire rural. Une multitude de bourgs relais maillent le territoire mais 53%* des communes accueillent moins de 5 équipements et de nombreux secteurs en sont dépourvus.

Chiffres clés

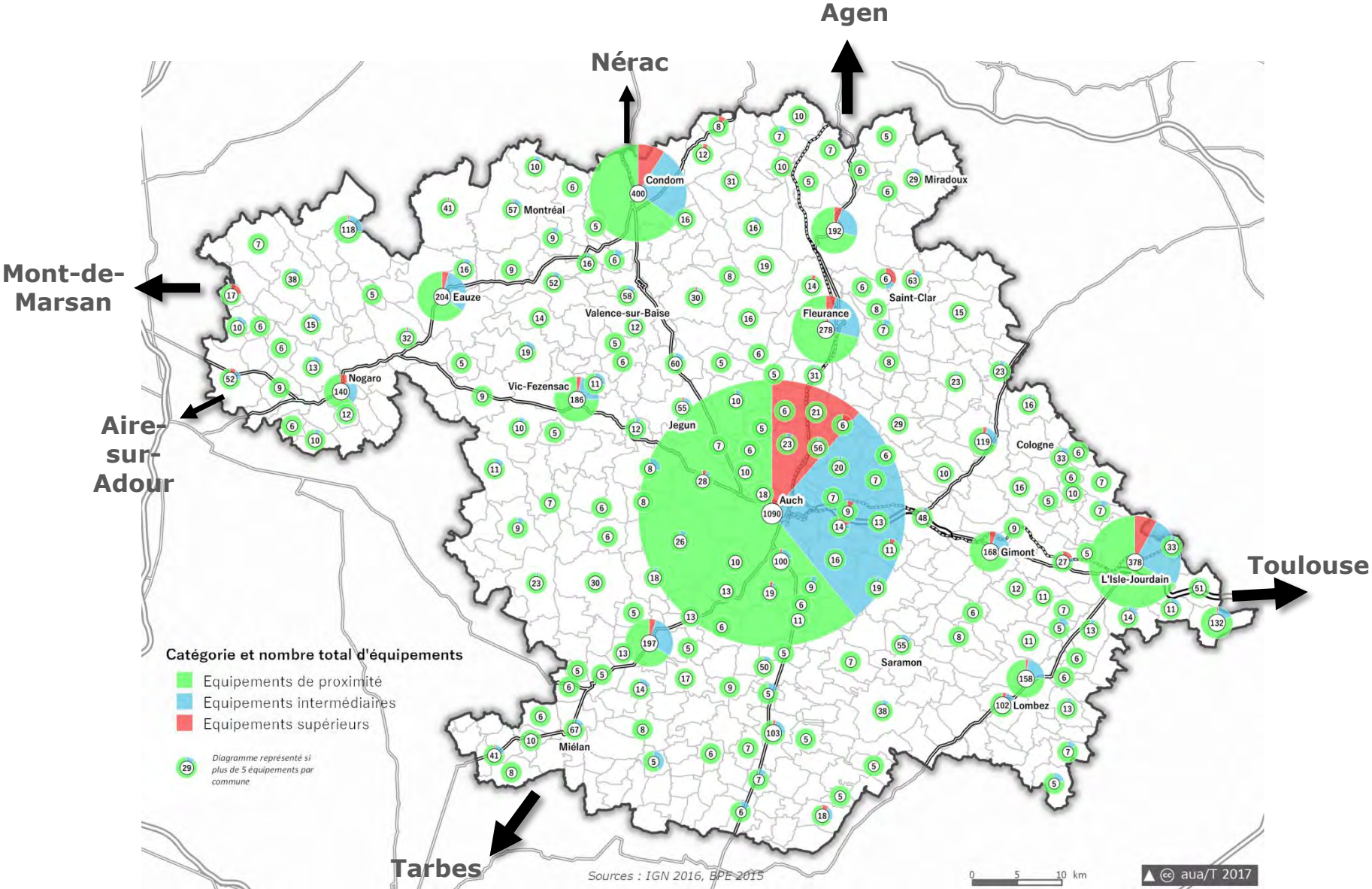
- **5 558** équipements de proximités (78%)*
- **1 247** équipements intermédiaires (17%)*
- **333** équipements supérieurs (5%)*

Exemples d'équipements et services recensés sur le territoire du SCoT (source : BPE 2015)

	Gamme Supérieure	Gamme intermédiaire	Gamme de proximité
Services au particulier	Gendarmerie Police Location automobiles	Direction Départementale des Finances Publiques Pompes funèbres Ecole de conduite Vétérinaire Station service	Caisse d'Épargne Bureau de poste Restaurant Maçon Plombier
Commerce	Hypermarché	Supérette Magasin de chaussures Librairie Magasin d'optique	Epicerie Boulangerie Boucherie Fleuriste
Enseignement	Lycée	Collège	Ecole maternelle et primaire Classe RPI
Santé	Hôpital Aide à domicile pour les personnes âgées	Kinésithérapeute Ambulance Service d'aide aux personnes âgées	Chirurgien dentiste Médecin généraliste Infirmier Pharmacie
Sport et loisirs	Hôtel Camping Information touristique Cinéma	Boucle de randonnée Piscine	Boulodrome Tennis Centre équestre Salle multisports Terrain de grands jeux
Transport et déplacements	Gare	Néant	Taxi

* Chiffres corrigés (septembre 2017)

Nombre et répartition des services et équipements par gamme*



* Chiffres corrigés (septembre 2017)

Niveau d'équipements

L'essentiel

La densité et la diversité de l'offre en services fournis à la population conditionnent l'attractivité démographique et économique du territoire.

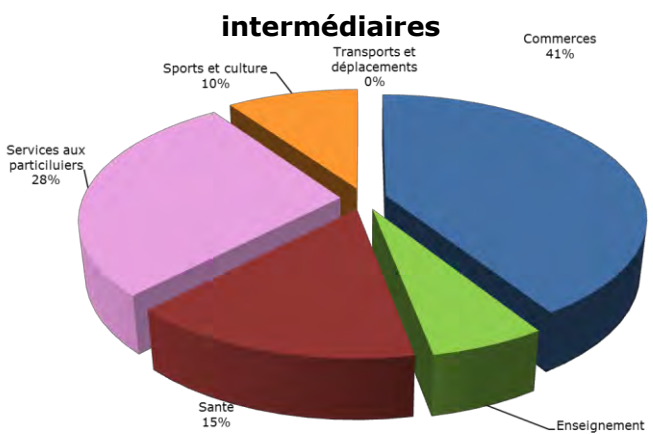
- La répartition des équipements par grande catégorie de services fait apparaître une bonne représentation des **services aux particuliers** et **équipements sportifs et culturels de proximité**.
- Les commerces de proximités sont en revanche sous représentés, 78% des communes en sont dépourvues.
- Excepté en matière de santé (statistiques biaisées par l'importance de médecins « thermaux »), on relève une **sous-représentation de l'ensemble des équipements de la gamme supérieure**.
- Les habitants dépendent ainsi de déplacements vers les agglomérations voisines pour avoir accès à une gamme complète d'équipements. Plusieurs **pôles extérieurs** exercent une influence importante de part et d'autres du territoire : la métropole toulousaine à l'est, au sud Tarbes, à l'ouest Mont-de-Marsan et Aire-sur-Adour, au nord Nérac et Agen.

Chiffres clés

- **210 communes** ont moins de 5 équipements de proximité*
- **307 communes** (soit 78%) sont sans commerce de proximité (boulangerie, épicerie, ...)

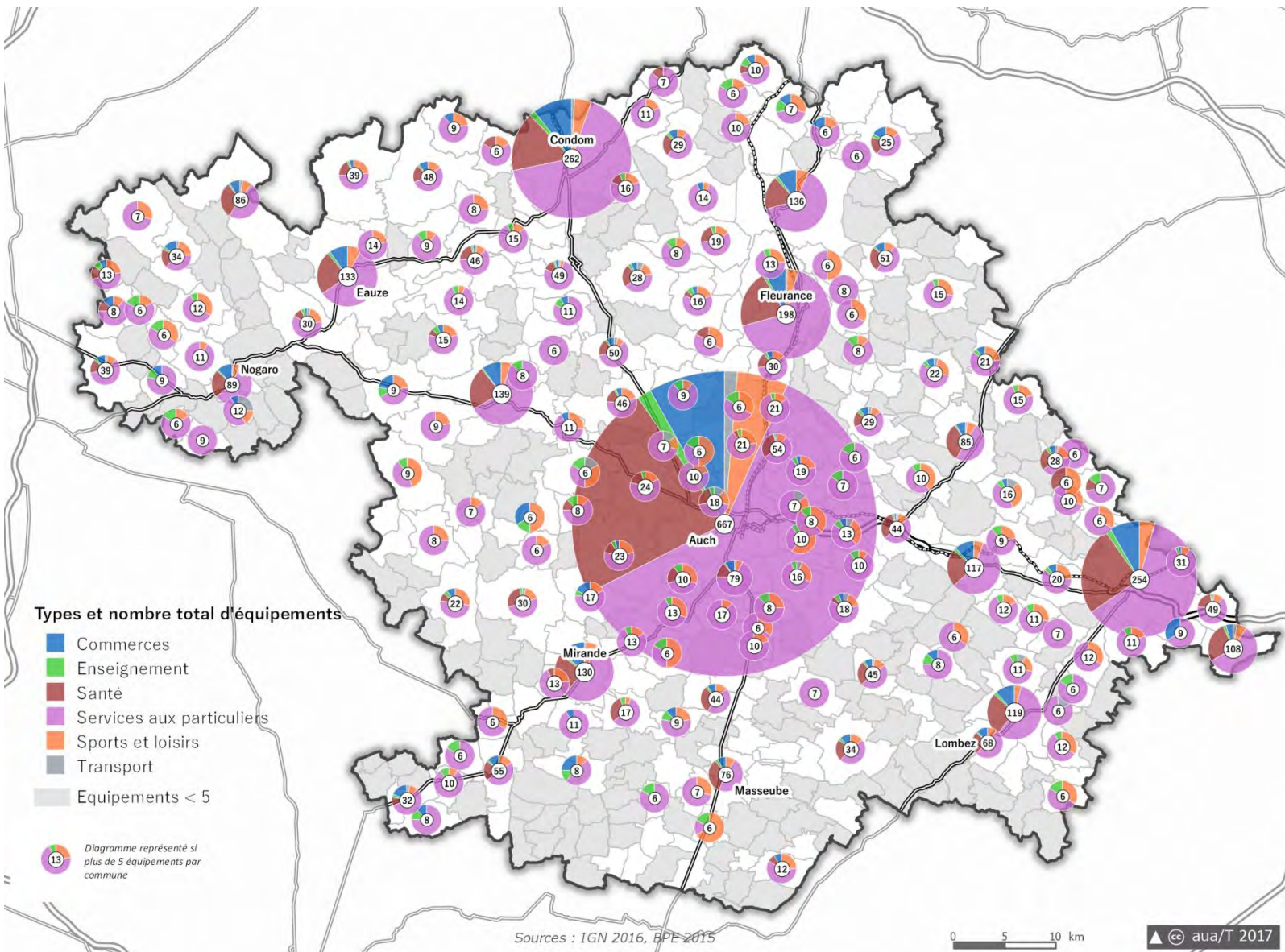


Répartition de l'offre d'équipements par catégorie de services*



* Chiffres corrigés (septembre 2017) Source : BPE 2015

Nombre et répartition des équipements de proximité*



* Chiffres corrigés (septembre 2017)

Equipements de santé et d'enseignement

L'essentiel

Comme de nombreux territoires ruraux, le territoire se caractérise par une problématique de **désertification médicale**. Les besoins de services en matière de santé sont pourtant amplifiés par l'augmentation et le vieillissement de la population.

- **177 médecins généralistes** à l'échelle du Gers soit **9 pour 10 000 habitants** dont 32% de plus de 60 ans en 2016 (ONM).
- **326 infirmières libérales** en exercice en 2015 (Insee). Une offre qui s'est nettement améliorée mais une répartition qui reste très déséquilibrée.
- **72 pharmacies** soit **4 pour 10 000 habitants** en 2017.
- **Depuis 2013, quatre maisons de santé pluridisciplinaires** créées (Mauvezin, Nogaro, Fleurance et Vic-Fezensac).
- **Plus de 3 100 places d'hébergement** pour personnes âgées dépendantes, nombre qui reste insuffisant pour répondre aux besoins. L'Aide à Domicile permet de pallier en partie cette carence.

En matière d'équipements scolaires, sur certains secteurs les familles sont obligées de parcourir des distances importantes pour rejoindre les établissements et certaines structures sont menacées de fermeture en raison d'un manque d'effectifs.

- **240 communes n'ont pas d'école.**
- **159 écoles élémentaires** et **49 écoles maternelles** (publiques ou privées) pour **plus d'un tiers regroupées en RPI.**
- A l'échelle du Gers, de 2006 à 2015 le nombre d'élèves a diminué de 545 élèves en primaire (21 élèves par classe en moyenne à la rentrée 2015/2016).
- **25 collèges** qui accueillent **10 SEGPA** (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adaptés).
- **14 lycées** d'enseignement général et/ou professionnel (publiques ou privés) répartis sur 8 villes (Auch, Samatan, Condom, Lectoure, Nogaro, l'Isle Jourdain, Mirande et Masseube).

Chiffres clés

Santé

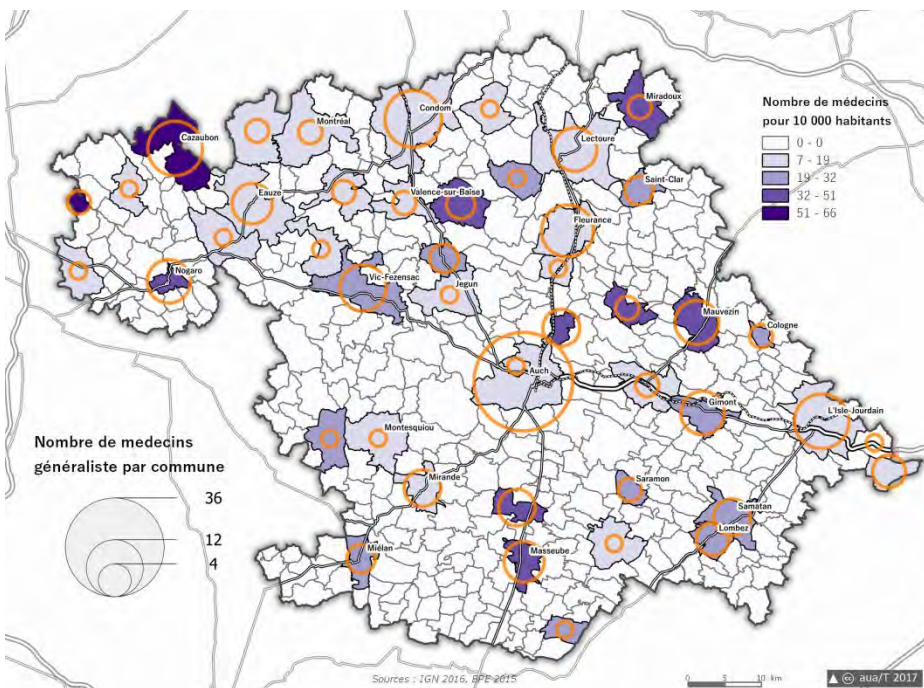
- - **18,5%** de médecins entre 2007 et 2015
- **4** Maisons de santé
- **9** structures hospitalières publiques
- **1** clinique privée
- **40 EPHAD** ou maisons de retraites

Enseignement

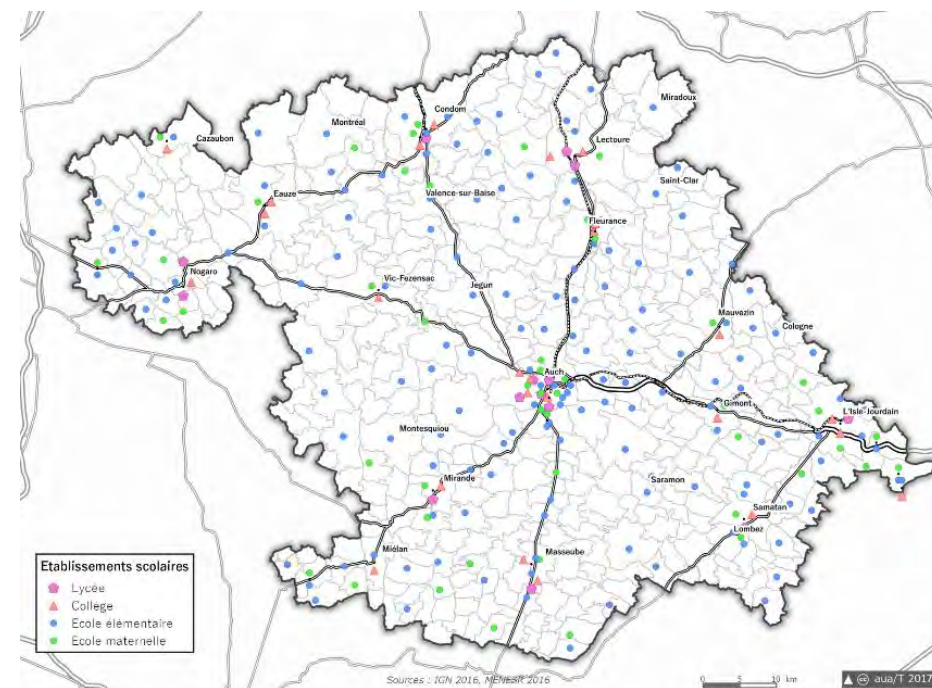
- **240 communes sans école**
- **6 lycées d'enseignement général**
- **8 lycées professionnels ou polyvalents** dont **2 lycées agricoles** (Mirande et Auch)



Démographie médicale - nombre de médecins généralistes en 2015



Répartition des établissements d'enseignement en 2015



Nombre de dentistes et infirmières pour 10 000 habitants en 2015

	Occitanie	PETR Pays d'Auch	Gers	PETR Pays Portes de Gascogne	SCoT de Gascogne	PETR Pays d'Armagnac
Chirurgiens dentistes	7	7,2	6,2	6,1	6,3	5,3
Infirmières libérales	22	19	19	19	18	16

Offre touristique

L'essentiel

Le tourisme est pour le territoire du SCoT un secteur économique essentiel. Pour autant, une **baisse de 6,6% de la fréquentation des hébergements hôteliers et de plein air** est enregistrée, **entre 2010 et 2014**.

- La richesse des ressources territoriales détermine des **secteurs touristiques privilégiés** : découverte du patrimoine bâti, cures thermales, œnotourisme, tourisme vert, navigation, gastronomie, randonnée avec de nombreux sentiers pédestres et les chemins de Saint-Jacques, baignade, itinéraires cyclistes...
- Les hébergements destinés à l'accueil sont composés en **majorité de places de campings (64%)**, suivent **les hôtels (23%)** et enfin les autres modes d'hébergements (résidences de tourisme et hôtelières, villages vacances, maisons d'hôtes, gîtes...).
- Le **PETR d'Armagnac** propose l'offre d'hébergement touristique la plus importante du territoire (37%) suivi par le PETR des Portes de Gascogne (34%).
- Le logement secondaire est particulièrement important sur la **CC du Grand Armagnac** du fait de l'offre d'hébergement touristique sur ce secteur liée à l'activité thermale. En 2013, les appartements représentent 67% du parc de logements de la commune de Cazaubon.

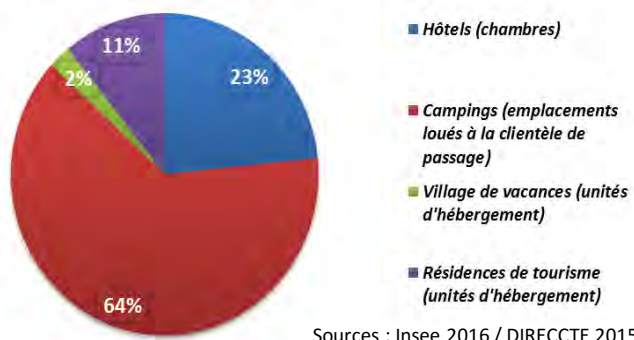
Chiffres clés

▪ **240 085 nuitées en hôtellerie** en 2014

En 2016 :

- **66 hôtels** pour 1 146 chambres
- **42 terrains de camping** pour 3 284 emplacements
- **14 autres modes d'hébergements** pour une capacité de 2 500 lits

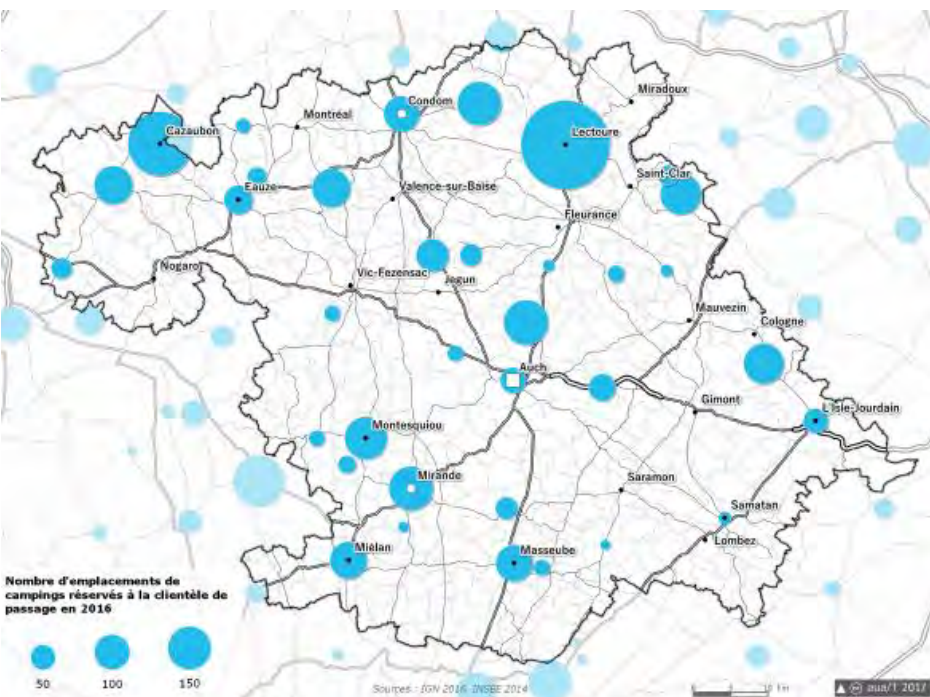
Répartition des hébergements touristiques en 2016



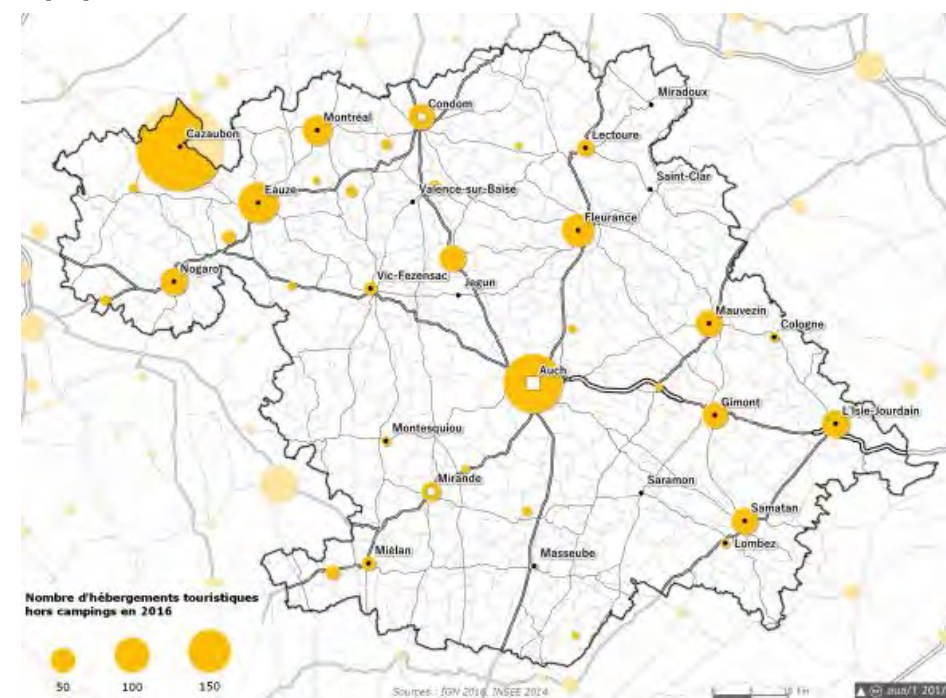
Sources : Insee 2016 / DIRECCTE 2015



Emplacements de Campings en 2016



Equipements hôteliers en 2016



Nombre de structures d'hébergements touristiques en 2016

	Occitanie	Gers	SCoT de Gascogne	PETR Pays d'Armagnac	PETR Pays d'Auch	PETR Pays Portes de Gascogne
Hôtels	2 064	71	66	33	20	13
Campings	1 474	48	42	13	15	14

Couverture numérique

L'essentiel

La qualité de la couverture numérique figure désormais parmi les facteurs clés de l'attractivité territoriale, que ce soit auprès des acteurs économiques ou des ménages. Au sein d'un territoire à dominante rurale tel que celui du SCoT, cette facette de l'offre en équipement expose en outre des opportunités de décloisonnement importantes au sein de certaines communes.

- La couverture numérique au sein du SCoT s'insère dans le cadre d'un plan ambitieux engagé par le département suite à l'adoption de son **Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)** en 2012. A cette fin fut créé le syndicat mixte « **Gers Numérique** », structure chargée du déploiement des nouvelles infrastructures et de l'amélioration du débit au sein des communes.
- Une **éligibilité variable au sein du SCoT** suivant les niveaux de débit (2016) :
 - 91% des communes éligibles à 3Mbit/s et plus,
 - 82% des communes éligibles à 8 Mbit/s et plus,
 - 40% des communes éligibles à 30 Mbit/s et plus,
 - 1 commune éligible à la fibre optique (100 Mbit/s) : Auch (12% des locaux de la ville éligibles).
- Des retombées importantes en termes de **création d'emplois**, de **nouvelles filières d'apprentissage** et de montée en compétence dans ce secteur d'avenir.

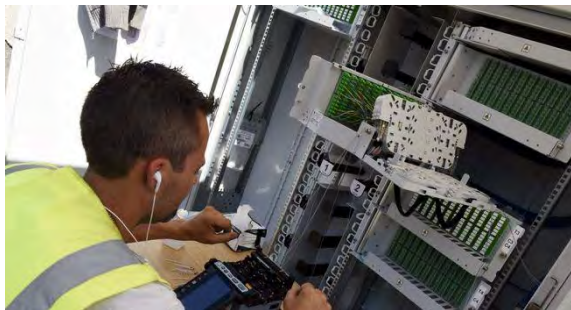


Schéma directeur territorial
d'aménagement numérique
(SDTAN)

Chiffres clés

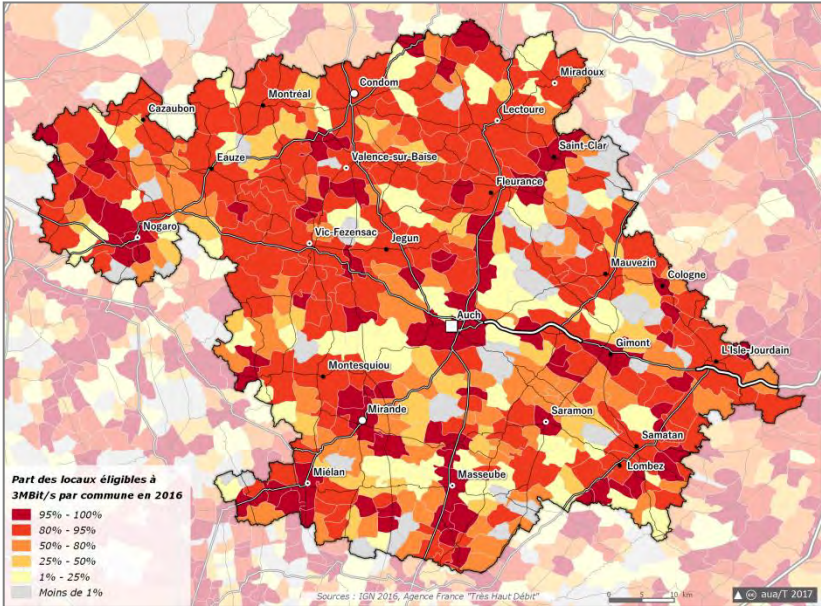
100% des habitants du Gers bénéficiant d'un débit supérieur à 8 Mbit/s d'ici fin 2017

Plus de **2 Gersois sur 3** raccordables à la fibre d'ici 2020

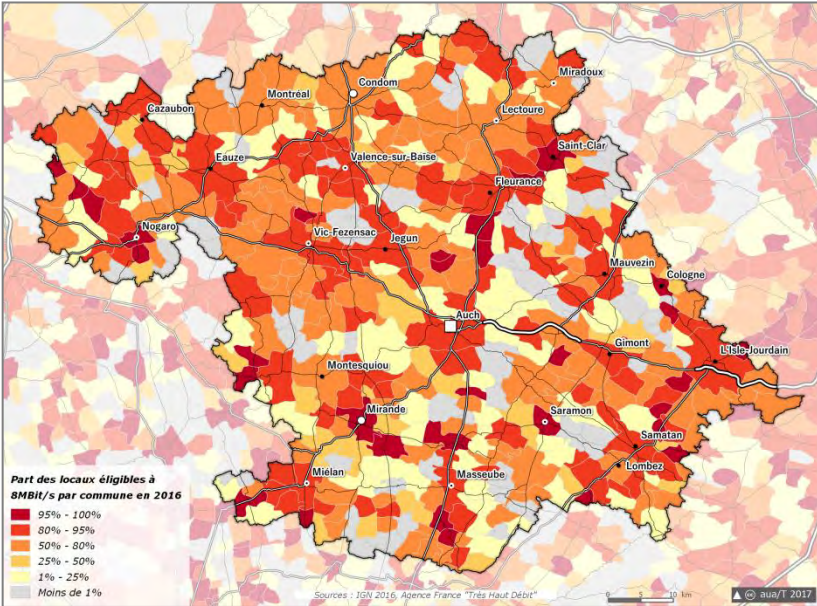
45 000 € d'investissement par jour entre 2015 et 2020 par le syndicat mixte Gers Numérique



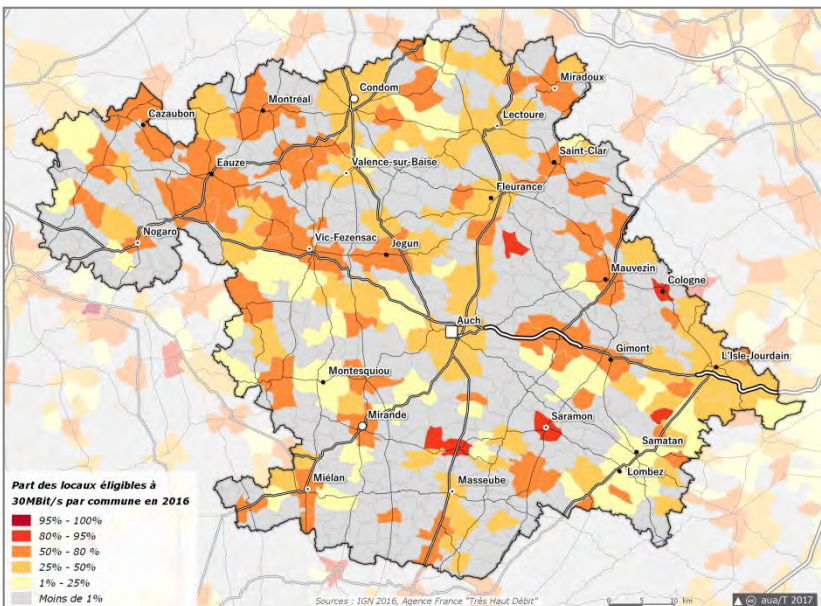
3 MBit/s



8 Mbits/s



30 Mbits/s



Fibre optique



Offre culturelle, sportive et de loisirs

L'essentiel

En matière de culture, sports et loisirs un ensemble d'équipements permet de répondre aux besoins de la population résidente ; facteur également d'attractivité pour le territoire, notamment touristique.

- La **médiathèque départementale** soutient les 33 bibliothèques du département gérées pour la plupart en régie par les municipalités ainsi qu'un bibliobus qui dessert Gimont les jours de marché.
- **20 piscines dont trois couvertes** (stade nautique à Auch, Barbotan et l'Isle-Jourdain), ainsi qu'un projet de création de bassin nordique à Nogaro.
- **Cinq bases de loisirs** : lac de l'Uby, Castelnau-D'Auzan, Castéra-Verduzan, Solomiac et le lac de Thoux.
- **13 cinémas** (Auch, Barbotan, Condom, Mirande, Eauze, Lectoure, Masseube, Gimont, l'Isle Jourdain, Mauvezin, Nogaro, Samatan, Vic-Fezensac).
- De nombreux **stades** de football et de rugby (Jacques Fouroux à Auch...).
- **13 arènes** (Vic-Fezensac, Eauze, Nogaro, Cazaubon...).
- **7 hippodromes** (Fleurance, Auch, Castera Verduzan...).
- Un **aéro-club** et un **circuit automobile** à Nogaro.
- ...

On peut souligner également une **vie évènementielle et associative active** avec de nombreux festivals qui attirent un public varié, bien au-delà des limites du territoire : Tempo Latino à Vic-Fezensac, Bandas y Penas à Condom, Circa à Auch, Welcome in Tziganie à Seissan-Gers, La Flamme de l'Armagnac...

Chiffres clés

- **13 cinémas**
- **20 piscines dont un stade nautique, 3 piscines couvertes**
- **5 bases de loisirs**
- **33 bibliothèques** sur le département



A

- **Aire urbaine** : ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine), et par des communes périurbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi, travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

B

- **BASOL** : Base de données des sites et sols pollués ou potentiellement pollués appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

C

- **Continuités écologiques** : elles correspondent à l'ensemble des zones vitales (réservoirs de biodiversité) et des éléments (corridors écologiques) qui permettent à une population d'espèces (animales et végétales) de circuler, s'alimenter et se reproduire.
- **Corridors écologiques** : Axes de communication biologique, plus ou moins larges, continus ou non, empruntés par la faune et la flore, qui relient les réservoirs de biodiversité.
- **Couronne périurbaine** : elle recouvre l'ensemble des communes de l'aire urbaine à l'exclusion de son pôle urbain.

D

- **Densité de population** : rapport de la population d'un territoire à sa superficie. S'exprime le plus souvent en habitants par km².

E

- **ENAF** : Espaces Naturels Agricoles et Forestiers
- **ENS** : Espaces Naturels Sensibles
- **Emploi** : correspond à une personne exerçant une profession comme salarié, employeur ou indépendant, ou qui aide une personne de sa famille dans l'exercice de sa profession (essentiellement dans l'agriculture, l'artisanat ou le commerce).
- **Emploi salarié privé** : comprend tous les secteurs d'activité économique excepté les administrations publiques, établissements d'enseignement relevant de l'Etat et les collectivités locales. L'emploi salarié privé est la partie de l'emploi la plus sensible aux fluctuations économiques. Il est un des révélateurs de l'orientation de l'activité sur un territoire.

- **Espaces agricoles** : il s'agit d'espaces à usage agricole, au sens d'une production réelle ou potentielle. Les espaces agricoles comprennent ainsi les terres arables, vergers, vignes, prairies, estives, serres souples, bassins de pisciculture, mais également les jachères. Ils ne comprennent pas en revanche les retenues collinaires, le bâti agricole, les serres en dur.
- **Espaces artificialisés** : ils comprennent les constructions et les espaces associés (cours, piscines...), les bâtis à usage agricole, les bâtiments abandonnés, ainsi que les parkings et routes goudronnées. Ils regroupent également les parcs publics, les zones de loisirs, les carrières, les gravières, les chantiers, les décharges, les cimetières ou encore les stations d'épuration.
- **Espaces naturels** : Les espaces naturels regroupent tous les espaces non artificialisés et non agricoles. Ils comprennent les formations arborées et arbustives, les surfaces en eau (fleuves et rivières, retenues collinaires) et tous les autres espaces naturels sans usage économique (landes, sols nus...). Ils englobent également l'ensemble des espaces forestiers (peuplement de feuillus, conifères, ripisylves, formations arbustives...).

I

- **ICPE** : Installation Classée pour la Protection de l'Environnement
- **Indice de jeunesse** : c'est un indicateur du niveau de vieillissement de la population. Il établit le rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans. Supérieur à 1, l'indice de jeunesse marque la prédominance des personnes de moins de 20 ans sur celles des 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune, plus il est faible et plus est âgée.

L

- **Logement** : local séparé et indépendant utilisé pour l'habitation.
- **Logement vacant** : logement disponible pour la vente ou la location, logement neuf achevé mais non encore occupé à la date du recensement.

M

- **Ménage** : on appelle ménage, l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne. Le nombre des ménages est égal au nombre des résidences principales.
- **Mitage** : conséquence de l'étalement urbain, le mitage se distingue par l'implantation de surfaces bâties en zone rurale, périurbaine ou dans un paysage naturel.

N

- **Natura 2000** : Réseau européen de préservation des sites écologiques
- **Niveau d'équipement des communes** : nombre et type de commerces et de services présents sur une commune :
 - gamme de proximité : bureau de poste, boulangerie, boucherie, charcuterie, infirmier, pharmacie...
 - gamme intermédiaire : ambulance, masseur-kinésithérapeute, librairie, perception, collège, vétérinaire...
 - gamme supérieure : hôpital, cinéma...

O

- **Omphale** : projections au « fil de l'eau » du nombre d'habitants, réalisées par l'Insee.

P

- **PAT** : Programme d'Actions Territorial.
- **PEB** : Plan d'Exposition au Bruit.
- **PGE** : Plan de Gestion d'Etiage.
- **PPRi** : Plan de Prévention des Risques Inondation.
- **PPRT** : Plan de Prévention des Risques Technologiques.
- **PSS** : Plan des Surfaces Submersibles.

R

- **Réservoir de biodiversité** : Espace qui présente une biodiversité remarquable et dans lequel vivent des espèces patrimoniales à sauvegarder. Ces espèces y trouvent les conditions favorables pour réaliser tout ou partie de leur cycle de vie (alimentation et repos, reproduction et hivernage...).
- **Résidence principale** : logement occupé de façon permanente à titre principal par un ménage.
- **Résidence secondaire** : logement utilisé pour les loisirs ou les vacances.

S

- **SAGE** : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **SAU** : Surface Agricole Utile
- **SDAGE** : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- **SEVESO** : Directive européenne de classement de sites dits « à risques »
- **SLGRI** : Stratégies Locales de Gestion des Risques d'Inondation
- **Solde migratoire** : différence au cours d'une période entre le nombre de personnes venant résider dans un pays (immigration) et le nombre de celles allant résider à l'étranger (émigration). La notion de solde migratoire s'applique également à toute circonscription (région, département, commune...), mais prend alors en compte non seulement les échanges avec l'étranger (migrations extérieures) mais aussi les échanges avec les autres circonscriptions (migrations intérieures).
- **Solde naturel** : différence entre le nombre de naissance et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.
- **SRADDET** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
- **SRCE** : Schéma Régional de Cohérence Ecologique

T

- **TIGF** : Transport et Infrastructures Gaz France
- **TMM** : Taille Moyenne des Ménages
- **Trame Verte et Bleue (TVB)** : instaurée par le Grenelle de l'environnement, elle porte l'ambition d'enrayer le déclin de la biodiversité au travers de la préservation et de la restauration des continuités écologiques. Elle désigne des réservoirs de biodiversité et des corridors, qui relient les continuités entre elles, formant ainsi un réseau écologique. La TVB est un outil d'aménagement du territoire, ayant pour but d'apporter une vision globale et de (re)constituer un réseau écologique cohérent, tout en prenant en compte l'ensemble des milieux naturels, sans pour autant exclure les activités humaines et économiques, ainsi que les usages.

Z

- **ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique
- **ZOS** : Zone à Objectif plus Strict
- **ZRE** : Zone de répartition des eaux.

